2996

Le JOUR

Hebdomadaire national $1

Volume 1, numéro 30
du 26 août au
1er septembre 1977

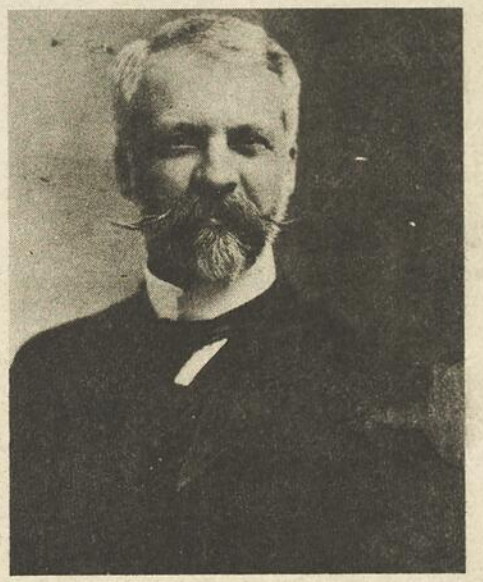

Henri Bourassa 25 ans après sa mort

page 18

Première manche des accords de réciprocité: 0 à 0

page 9

La reconquête de la forêt québécoise

page 29

Théâtres d'été: beaux souvenirs et bilans amers

page 16

20-07-78 05990 1-HOA 001
SAUVE LUCIEN
6845 FABRE
MONTREAL
H2G 2Z5

APPEL D'OFFRES

PROJET "DYMNASE" — ÉCOLES ST-PIERRE ET STE-ROSE DE LIMA
ILE PERROT

PROPRIÉTAIRE:
La Commission Scolaire de l'Ile Perrot
333, boulevard Perrot
Ville Ile Perrot, Québec
J7V 3G5

ARCHITECTE:
Labelle, Marchand, Geoffroy
4300 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec
H4P 1V5

INGÉNIEURS EN CHARPENTE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Gendron, Horvath, Legault, Lambert & Associés
276, rue Saint-Jacques, bureau 725
Montréal, Québec
H2Y 1N3

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE DES SOLS:
Terratech
275, rue Benjamin-Hudon
Montréal, Québec
H4N 1J1

La Commission Scolaire de l'Ile Perrot, propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'un gymnase reliant les écoles St-Pierre et Ste-Rose de Lima, à l'Ile Perrot.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de ($100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de ($40,000.00) quarante mille dollars à l'ordre de la Commission Scolaire de l'Ile Perrot, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Centre Administratif de la Commission Scolaire de l'Ile Perrot, jusqu'à 16:30 heures, heure en vigueur localement, le 19 du mois de septembre 1977 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS
Plomberie
Ventilation
Isolation Mécanique
Electricité

GARANTIE
$ 2,800.00 (deux mille huit cent dollars)
$ 2,500.00 (deux mille cinq cent dollars)
$ 500.00 (cinq cent dollars)
$ 7,000.00 (sept mille dollars)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre de la Commission Scolaire de l'Ile Perrot, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

La Commission Scolaire de l'Ile Perrot ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Jean-Marc Lechasseur, Adm.A.
Directeur des Services Financiers

pour: René Piché
Directeur Général

Les cartes du Jour...

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE, BONIN & ROBERT
AVOCATS
1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal Tél: 934-0841

DUFOUR & COTE
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi 549-8150

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats
1070, Chemin Ste-Foy
Québec (418) 687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L
Marcel Croteau, LL.L
Claude Gagnon, LL.L

LG studio
louis-laurent gauthier
graphiste-designer
2055 de la montagne
suite #6
après 6 h. tél 843-4844

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

"AU LOTUS NOIR"
Fleuriste
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

MAISON BEAUDET
Matelas bonne qualité — toutes grandeurs
A partir de $39.00
8723, 10e avenue
St-Michel, Québec Tél: 729-5217

MAISON BEAUDET
CONGÉLATEURS—toutes grandeurs meilleur prix en ville
SOFAS-LITS confortables prix spécial: $185.00
8723, 10e avenue
St-Michel. Tél: 729-5217

BRISSON, GUERIN & ASSOCIES
Comptables agréés
Suite 200 Boul. Léger
Montréal-Nord, Québec

Oui à l'indépendance!

PROFESSEURS POUR LE BÉNIN

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et l'Agence canadienne de développement international poursuivent avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'EXÉCUTION. À cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour les postes suivants: GÉNIE CIVIL, FABRICATION MÉCANIQUE, ÉQUIPEMENT MOTORISÉ ET MATHÉMATIQUES (STATISTIQUES).

LIEU D'ENSEIGNEMENT: Collège polytechnique universitaire de Cotonou

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
—Citoyenneté canadienne;
—Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
—Expérience professionnelle pertinente et/ou d'enseignement de niveau collégial.

CONDITIONS DU CONTRAT:
—Le contrat d'une durée normale de deux ans, débute en janvier 1978;
—Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
—Les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon des normes établies.

POUR POSER SA CANDIDATURE:
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Peter DUNN
Chargé de programme
Direction des Programmes multilatéraux
Direction Générale de la Coopération Internationale
Ministère des Affaires Intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec.
Tél: (418) 643-3630

DATE LIMITE: 9 septembre 1977

Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue, vers la mi-septembre, par le comité de sélection.

AMERIQUE LATINE

"Langue et réalités sociales"

Cours de 90 heures
2 soirées par semaine

Date d'inscription: 1er au 2 septembre 77
Début du cours: 3e semaine de septembre

CARREFOURS TIERS-MONDE ET CENTRE CHILIEN "PABLO NERUDA"
165, Calixa Lavallée
Québec G1S 3G7
(418) 683-3590

le Sommaire du JOUR

Hebdomadaire national
Volume 1, no 30
semaine du 26 août
au 1er septembre 1977

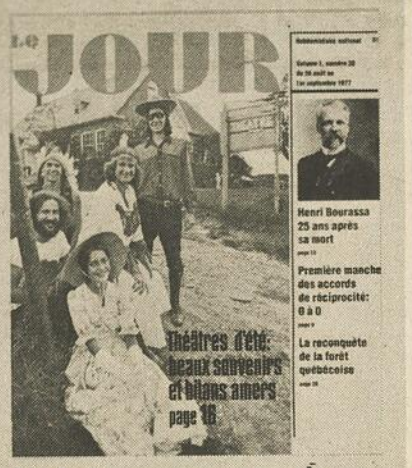

Notre page couverture

Nos chroniqueurs de théâtre ont vu pendant la saison 17 spectacles des théâtres d'été. Ils font cette semaine un point d'exclamation.

page 16

Conception: Michel Giroux
Jean Gladu
TRICYCLE

Monde

Le monde arabe, c'est le pétrole, mais aussi une civilisation fine comme des arabesques. Un article de Abdelkader Benadballah.

page 13

Cinéma

Une interview de Anne Constanty avec le réalisateur japonais de "L'Empire des sens".

page 25

Courrier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent ....pages 6 et 7
Mots croisés ....page 5

Editorial

Bâillons et bâillements ....page 8

Billet

Une histoire de canal
par Ménerve....page 8

St. Andrews

Le Québec a perdu une "bataille mais la guerre n'est pas finie
Les francophones hors-Québec se sentaient sous-représentés
De riches protestataires québécois anglophones unilingues
Un événement mondain dont l'ambiance tend à changer
textes de Jacques Larue-Langlois....pages 9, 10 et 11

Québec

Le point du Jour
Nous avons pris du retard
par Pierre Vadeboncoeur....page 9

Le livre blanc, premier pas vers le référendum
par Michel C. Auger....page 12

Monde

L'art islamique à Paris et la redécouverte du monde arabe
par Abdelkader Benabdallah ....page 13

Chroniques

Economie
La loi anti-scab: dans la logique du système
par Pierre Harvey ....page 14

Référendum
par Pierre Bourgault....page 15

"La confédération doit se dissoudre un jour."
—Henri Bourassa,
22 décembre 1921
par Pierre Chalout....page 18

Le sombre vilain ....page 19

L'air du temps
Un avion pour le cirque Trudeau, un!
par le professeur Nimbus....page 20

Spécial théâtre

Théâtre d'été et théâtre en été
par Bernard Andrès et Claude Lavoie....page 16

Arts et lettres

Arts plastiques
Retour de vacances
par Yves Robillard....page 21

La semaine à livre ouvert
Au diable l'hermétisme ou La philo à la portée de (presque) tous
par Alain Pontaut....page 22

Lettres
Pierre Vadeboncoeur, essayiste
par Réjean Beaudoin....page 23

Théâtre
France-Québec
Aliénation à Sun Valley, libération à la Butte
par Bernard Andrès ....page 24

Cinéma
L'angoisse de l'amour
par Anne Constanty ....page 25

Entrevue de Robin Spry
Un homme seul et un cinéaste engagé
par Evelyn Dumas....page 26

Le pop
Le pop, de la mort d'Elvis Presley à l'arrivée du Père Noël
par Bruno Dostie....page 27

Musique
Deux pianistes, une soprano et un orchestre de jeunes en tout point admirables
par Pierre Prévost ....page 28

Dossier

Une grande richesse bien québécoise à préserver avec intelligence

La forêt privée
par Jean-darie Balard ....page 29

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs

le massacre des prix se continue!

SEMI-LUSTRE BLANC SPÉCIAL
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: $12.95 **$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX 3 gallons** **$12**

SPÉCIAL **GRIS À PLANCHER** 3 Gallons **$12**

GRATIS ●●●
1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50 AVEC CHAQUE ACHAT DE **$20** DE PEINTURE ET PLUS

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE **papier tenture ENCOLLÉ** (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME **Gratuitement**

ROULEAUX **75c CH.**

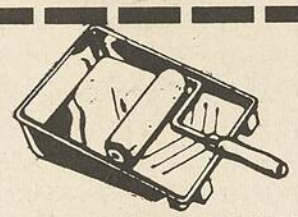

272-9743
2 stationnements À VOTRE SERVICE

PEINTURE C-I-L *À DES PRIX IMBATTABLES*

FRENIERE et FILS inc.
6210, rue Papineau
TÉL. POUR PEINTURE SEULEMENT **272-1033** **272-4418**

LA CULTURE c'est:

_____

_____

Vous pouvez compléter la phrase commencée? Vous aimeriez pouvoir le faire? Une activité éducative centrée sur le développement des connaissances et la formation d'une culture personnelle vous est maintenant offerte:

CULTURE
et
CIVILISATION

"Il n'est pas juste de parler d'hommes cultivés. Il y a seulement des hommes qui se cultivent". (G. Berger)

INFORMATION, ADMISSION ET INSCRIPTION

1. Téléphoner à: 343-6090 ou 343-6992 (après 17 h)
2. Retourner le coupon-réponse ci-dessous à:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Montréal
3333 Chemin Queen Mary
C.P. 6128, Montréal H3G 3J7

(DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le 9 septembre 1977).

Je désire recevoir les renseignements sur le certificat de:
"CULTURE ET CIVILISATION"

Nom et prénom _____

Adresse _____

_____ Tél. _____

L'as-tu ton INTER 2.00 1 chance sur 125

TIRAGE: 2 septembre

Très INTERessant!

La grille libérée no 29

par Rene Tellier

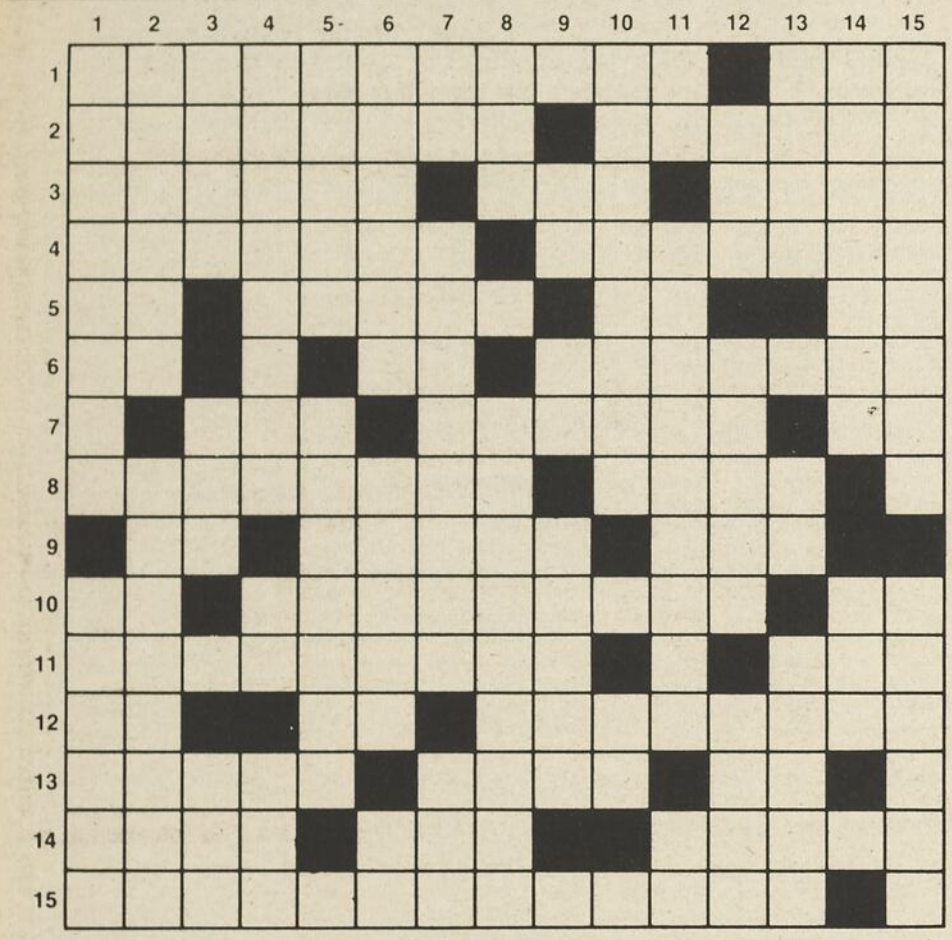

Horizontalement:

1— Titre d'un roman d'un auteur québécois né en 1839 (2 mots). — Un des symboles de la Suisse
2— Désigne bien Claude Morin — Sans délai.
3— De plus en plus court déjà — Leur poids est pénible au vieillard — Les dentistes dédaignent ses mâchoires.
4— Reptile d'Amérique du Sud — Goûtent donc!
5— Chemin de fer — Tour dont Philippe le Bel n'aimait pas se souvenir — Romains — Exclamait
6— Interjection — Jumelles — Le 7e jour républicain
7— Post-industrielle? — Assuérus la répudia — Voyelles.
8— Majesjueux — Invoqué sur la nef.
9— Doublées — Ville russe sur l'Oupa — Sigle d'un quartier huppé de Montréal.
10— Désignent une star — Vient du duodénum — Pronom
11— Où le piolet et la corde rivalisent — A corriger si mauvais.
12— Note — Consonnes — Comme des minorités qui perdent leurs privilèges.
13— Vers ancien — Idiots — Romains.
14— Aujourd'hui moins solide, si conjugal — Quand le précédent se brise, l'oiseau en change — La seconde au fleuret en est une.
15— Rabougrissement.

Verticalement:

1— Titre d'un recueil de poésies de notre auteur décédé en 1924 (2 mots) — Un des prénoms du précédent.
2— Bouché — Le politicien le faisait de ses promesses électorales.
3— Assassin antique — Bienheureux — La baie d'Hudson en est plutôt une.
4— Enflammer quand il est pronominal — Pour aller à Paris — Banque canadienne où je ne placerais pas mon argent.
5— Dans la parenté — Cordiale entre la France et le Royaume-Uni.
6— Somnifère — Qui cause du mal — Négation.
7— Vieille note — Personnes qui doivent aimer les animaux — Planche de bois.
8— Pour la corde "à linge" — Ils habitent un pays du Marché commun.
9— Province du pays voisin — Police du pays en question au no 8 (de 1921 à 1945) — Primate d'Amérique.
10—Mère de tous les vices — Monnaie e romaine.
11— Phase indiquée au calendrier — Expression chère au premier ministre: soutirer adroitement ou non — Symbole.
12— Article simple — Il mouille le son — Possessif.
13— Les politiciens se plaignent parfois de l'être mal — Mer grecque (épeler) — Sur une affiche, après un coup de pinceau.
14— Poème de notre auteur dont on entend souvent une partie seulement en français (2 mots) — Entourée d'eau.
15— Nom du juge dont vous cherchez le titre des oeuvres — Il convient de les réviser soigneusement en temps d'élections.

Solution du No 28

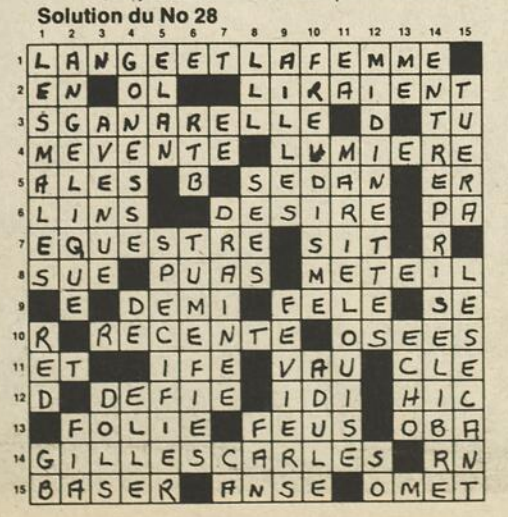

LE JOUR

Président du conseil d'administration
Bernard Carisse

Rédacteur en chef
Evelyn Dumas

Directeur administratif
Antonio Bertrand

Rédaction
Michel C. Auger, Roch Côté, Michel Forrest, Jacques Larue-Langlois, Lucille Lecompte, Alain Pontaut

Collaborateurs:
Bernard Andrès, Guy Badeaux, Colette Beauchamp, Réjean Beaudoin, Laurent Bégin, Gilles Boileau, Pierre Bourgault, Pierre Chaloult, Anne Constanty, Bruno Dostie, Louis Fournier, Pierre Fréchette, Lise Gauvin, Pierre Harvey, François Hébert, Jacques Hurtubise, Louis Jolin, Pierre Lamonde, R. Laporte, Pierre Prévost, Yves Robillard, Robert Saint-Jean, Pierre Vadeboncoeur, Jean Vézina.

Conception de la page couverture:
Michel Giroux, Jean Gladu.

Publicité
Nationale:
Normand Senay
Locale:
Lise Boulet, Yves Courville, Robert Pepin

Service du tirage
André Lamy, Suzanne Martin

Comptabilité
Ginette Couturier

Secrétaire - réceptionniste
Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: $50 par année, $25 pour 26 semaines. A l'étranger: $60 par année, $30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821

On s'abonne?

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

LE JOUR

1435, rue Bleury
local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

$25.00 pour 26 semaines

$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

TEL _____ Code postal _____

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant $1. par exemplaire.

courrier

A Biron, d'Acadie

Monsieur Rodrigue Biron
Chef de l'Union Nationale
Assemblée Nationale
QUÉBEC.P.Q.

Cher Monsieur,

Lors de votre récent séjour en Acadie, à Shippagan plus particulièrement, vous vous êtes permis de faire plaisir à vos petits amis conservateurs, de donner des conseils aux Acadiens concernant leur avenir politique. Selon vous, en effet, les Acadiens devraient se contenter de militer dans les deux vieilles carcasses sclérosées et financées par les compagnies qui sont les partis libéral et conservateur, pour aspirer à leur épanouissement collectif. Décidément, M. BIRON, vous qui avez valsé d'une contradiction à l'autre sur la question de langue au Québec, vous n'avez certes pas rehaussé votre prestige en venant ici déclarer pareille insanité.

. Vous êtes vous rendu compte, cher Monsieur, que par vos déclarations vous êtes venu encourager les Acadiens à demeurer un peuple de deuxième classe, exploité et soumis. A proprement parler, vous êtes venu faire insulte à notre intelligence en plus de vous faire complice de ceux qui ont justement intérêt à garder le "statu quo" politique pour mieux profiter de notre dépendance.

Les deux vieux partis politiques du Nouveau-Brunswick, comme votre propre parti au Québec, sont des instruments dans les mains de compagnies qui garnissent leur caisse électorale. Ils n'ont aucun intérêt à véhiculer les aspirations des Acadiens et l'histoire nous le prouve amplement et douloureusement.

Alors que Richard Hadfield présente sa province comme un exemple au reste du Canada, ici, la réalité est tout autre. Nous devons lutter quotidiennement encore pour le respect de nos droits en éducation, malgré la présence au sein du Cabinet de Jean-Maurice Simard, le nationaliste de service. Nous avons dû assister impuissants à la répression du droit à la syndicalisation des ex-travailleurs de la Cirtex, alors que nos frères de Kouchibougouac étaient expropriés de façon sauvage et inconsidérée.

Nous devons également nous résigner à voir nos meilleures terres agricoles abandonnées à l'avidité insatiable des spéculateurs fonciers. Nos pêcheurs, eux, se voient refuser le droit à la syndicalisation alors que pourtant le Ministère des Pêches est censé être dirigé par l'honorable Omer Léger, Acadien d'origine. Nos ressources naturelles comme les mines et les forêts sont systématiquement exploitées pour enrichir les multinationales (le ministre des Ressources Naturelles s'appelle Roland Boudreau), alors que le Nord-Est est affligé d'un taux habituel de chômage se maintenant allègrement autour de 25%, sans compter les milliers de nos concitoyens réduits à l'assistance sociale et que les statistiques du chômage laissent de côté.

Sachez donc, cher Monsieur Biron, que les Acadiens ont fait l'expérience des vieux partis et qu'ils en sont écoeurés.

Aujourd'hui, en 1977, les Acadiens s'aperçoivent de plus en plus que pour assurer leur survivance et leur épanouissement, ils devront se donner des instruments sociaux, économiques et politiques bien à eux. Au point de vue politique, les Acadiens ont droit, comme tous les peuples, à l'auto-détermination, et à la prise en mains de leur destinée. La mise sur pied d'un parti politique Acadien en vue de prendre le pouvoir politique qui nous revient et de mettre sur pied notre province est la seule voie politique plausible à l'heure actuelle, et c'est à cette tâche essentielle que nous devons travailler.

Il est évident que vos paroles à Shippagan ont dû plaire énormément à "l'establishment" des deux vieux partis qui sentent que le Réveil Acadien prend des proportions qu'ils ne soupçonnaient pas et qui leur fait peur. Leur intérêt est donc de prêcher la soumission et l'aplaventrisme et vous êtes venu vous associer à eux.

Alors que le peuple du Québec relève la tête et s'apprête à assumer dignement la prise en charge de sa destinée, vos paroles sont décidément déplacées.

Acadiennement Vôtre.

Jean-Pierre Lanteigne
Président du Parti Acadien.

Marxisme et fédéralisme

J'ai pris plaisir à lire votre critique de l'ouvrage de Gilles Bourque en page 25 du numéro 28 intitulée: "le marxisme au secours du fédéralisme." Il est agréable de démontrer que nos gauchistes sont au fond des fédéralistes et que leur éthique est toujours marquée d'un opportunisme grossier en apparence, mais toujours appliqué à servir une idéologie universaliste qui refuse les petites "histoires" pour la grande "Histoire".

J'ai signalé l'autre jour à votre journal la visite des officiers de la CSN à Ottawa et le caractère insolite d'une telle visite dans le contexte politique québécois. Mais cela se

A ce prix les autres compactes ne font pas le poids.

RENAULT

- Traction avant.
- Pneus radiaux Michelin X ceinturés d'acier en équipement standard.
- Double circuit de freinage avec freins à disque à l'avant.
- Direction à pignon et crémaillère
- Fini impeccable avec sièges-baquets et moquette confortable.
- Confort total pour 4 passagers
- Garantie 2 ans ou 40 000 km sur le moteur et la boite de vitesses.
- Boite de vitesses à 4 rapports synchronisés. (option automatique en extra)

à partir de $4,875. ou moins.
Taxes, inspection et frais de transport non inclus.

Sedan 4 portes
Malle arrière: 14.7 pi. cubes

Familiale 5 portes
Espace de rangement: 58 pi. cubes

RENAULT 12

Automobiles Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire Renault des Québecois
2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)
MÉTRO VIAU
254-9971

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

PLUS RIEN de MINI à la MINI!

Mini Loto 4

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX
4 FOIS PLUS DE GAGNANTS

grands prix $50,000 chacun
SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET EN ORDRE
UN DES 4 NUMÉROS COMPLETS, SANS LA SÉRIE, EN ORDRE $1,000
3 DERNIERS CHIFFRES DES 4 GRANDS PRIX, EN ORDRE $25
TOUJOURS 50¢

comprend mieux dans la mesure où le syndicalisme de la CSN tend à être marxiste. On dira que les rapports des officiers de la CSN et des ministres fédéraux sont redevenus tendus, je considérerai toujours que, s'il y a rapport entre ces gens, il y a danger que la CSN n'accepte pas toutes les implications d'un nationalisme québécois et encore moins les positions politiques et économiques du Parti québécois au pouvoir.

Dans cette même lettre à votre journal, je souhaitais une réflexion de Pierre Vadeboncoeur en marge de ces "retrouvailles" Trudeau-Pépin. J'aime lire "le point du jour", mais j'aime vos écrits quand ils partent de tels incidents. Et il serait temps que "l'originalité de notre syndicalisme, non seulement le plus avancé (sic) et le moins conformisme (là, je suis d'accord) du continent" se vérifie à cette occasion. Car il faut bien comprendre que Pierre Vadeboncoeur parle ici du syndicalisme CSN et non FTQ.

Vos deux articles se recoupent donc. Il y a chez nous un marxisme fédéraliste et il se trouve des marxistes fédéralistes à la CSN. Il est intéressant de constater qu'en pratique ça ne peut faire l'affaire que des libéraux capitalistes. Et l'amusant là-dedans est de voir que le marxisme et le fédéralisme doivent contrecarrer "l'idéologie nationaliste qui ne peut freiner la domination impérialiste" des capitalistes. On est dans un cercle vicieux.

Ma précédente lettre était mesquine envers Marcel Pépin. Cette fois-ci, vous le constatez, ma lettre est une demande d'un billet sur ce rapport "syndicalisme" et "nationalisme" dans le contexte québécois. Et si vous croyez que cette question mérite d'être développée dans un dossier, vous en avez les possibilités. Mais il sera très utile d'écaircir des notions, des options et surtout des conduites. Celle de la CSN que je vous signale en est une.

Jean Labrecque
Charlesbourg,
Québec 7.

Ma maison sous les arbres...
au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

Aux 1000 demeures personnalisées déjà construites; nous vous offrons d'ajouter la vôtre:
39 plans de toutes categories a compter de $33,904 y compris un terrain.
Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.
Vous pouvez acheter un terrain, à terme à 7% d'intérêt pour **construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.**
Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.
Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.
Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.

Domaine des Hauts-Bois
du Mont Bruno

ITINÉRAIRE. Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Lafontaine, on emprunte la route 20 (transcanadienne) pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie ou des enseignes indiquent l'endroit.

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.

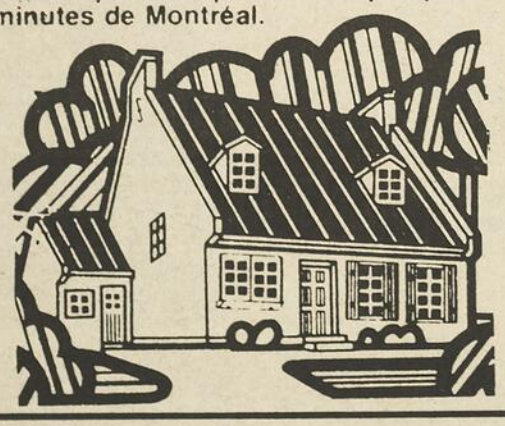

PIERRE Y VA
JEAN Y VA
LISE Y VA
L'ÉDUCATION PERMANENTE DU CEGEP ST-LAURENT
"LE RENDEZ-VOUS DES ADULTES"

- Secteur général
- Techniques administratives
- Techniques d'informatique
- Technique de secrétariat
- Technique de loisir
- Technique d'architecture

POUR RENSEIGNEMENTS, APPELEZ:

CAROLE
747-6521 **POSTE 281**
625 STE-CROIX, V. ST-LAURENT

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS
2 SEPTEMBRE
CHOIX DE PLUSIEURS HORAIRES

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE INDÉPENDANT DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

PEUGEOT
OU LE SERVICE PRIME LA VENTE

504 SEDAN SL

504 STATION WAGON ESSENCE

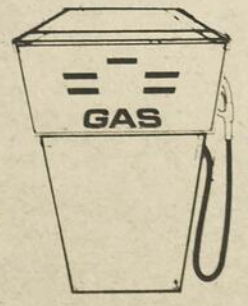

PEUGEOT 604 SL

DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT
10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD
(Entre Lacordaire et Pie-IX)

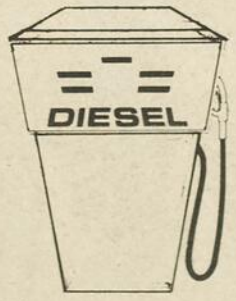

504 SEDAN DIESEL

504 STATION WAGON DIESEL

Biarritz
323-1900

éditorial

Bâillon et bâillements

Tout Québécois qui a participé à une réunion de la CEQ, de la CSN, de la FTQ, à une assemblée de sociétaires de caisses populaires, ou à une réunion d'Enfants de Marie, sait ce que c'est que la ''question préalable'' - anglicisme inévitable par lequel le vénérable notaire Morin a traduit la ''previous question'', non pas anglaise mais américaine.

La ''question préalable'' intervient quand la majorité d'une assemblée juge qu'elle a été suffisamment informée de l'opposition à une proposition et qu'il est temps de passer à une décision.

C'est, en français, la ''clôture'' - mot français qu'utilisent même les Américains pour désigner la chose - et le Grand Robert, en citation, précise bien que ''clôturer'' un débat ne veut pas dire le ''clore'', mais bien ''prononcer la clôture'', c'est-à-dire, ceci est de nous, estimer que, pour l'instant, on en a assez parlé.

Le mot ''guillotine'', en langage parlementaire britannique, est réservé aux cas où, comme dans les assemblées délibérantes d'associations volontaires, par la ''question préalable'', on met fin d'un coup sec à toute discussion. Formule acceptée: ''Non, je n'accepte pas que les orateurs inscrits sur la liste aient droit de parole''. Par contre, la ''clôture'' parlementaire permet encore des heures de débat.

Tout cela pour en venir au sujet du ''bâillon'' sur la Charte de la langue française à l'Assemblée nationale à Québec.

Si j'étais en assemblée syndicale, je dirais au con-frère Gérard - **Day** (Lévesque) et autres confrères de son groupe que je suis suffisamment informée et que je pose la question préalable. Gérard-Day et Cie seraient peut-être, et même sûrement, en m..., mais ils ne diraient pas que le syndicat est anti-démocratique.

Les règles de procédure des assemblées délibérantes sont, pour l'essence, calquées sur le régime du parlement de Londres. A la Chambre des Communes du Royaume-Uni, entre la session de 1920/21 et celle de 1929/30, il y a eu 499 motions de clôture; entre la session de 1960/61 et celle de 1969/70, il y en a eu 221 (d'après une note au bas de la page 446 du classique **Parliamentary Practice** de May).

Au Québec, la clôture a été prévue, avec l'assentiment unanime des partis, à l'article 156 du nouveau code de procédure parlementaire (dit Code Lavoie, Jean-Noël de son prénom) adopté sous les libéraux en 1976. Comme toute assemblée délibérante, l'Assemblée nationale a reconnu que, lorsqu'un sujet a été assez débattu pour tenir compte de son importance et pour éveiller l'opinion publique, il faut pouvoir mettre fin au débat.

La clôture, introduite comme moyen dans le parlementarisme anglo-américain dans le dernier quart du 19e siècle, vise à mettre fin au ''filibuster'' c'est-à-dire, selon le dictionnaire **Oxford,** à une tentative d'empêcher le progrès des travaux législatifs.

Que le con-frère-substitut Claude Ryan se rassure, lui qui du haut de sa position dictatoriale au Devoir est si prompt, depuis peu, à crier à la dictature: la clôture du débat sur la Charte du français ne clôt pas le débat québécois, et il aura toute occasion de poursuivre sa ligne plus anti-péquiste que celle des quotidiens anglais de Montréal.

Le débat sur la Charte du français a tant et si bien duré que d'aucuns en bâillent. Parler de bâillon au sujet de la clôture, c'est batifolage ou tartufferie.

Evelyn Dumas

billet

Une histoire de canal

A Panama, petite république située au centre exact des deux Amériques, on cultive le bananier et le cacaoyer et on fabrique de belles poteries. A Panama, on fait des chapeaux, qui sont l'équivalent américain de ce que Labiche appelait le chapeau de paille d'Italie, et on a, de tous les côtés, vue sur la mer. Mais ce que Panama a de plus célèbre, c'est ''son'' canal. Insistons sur le ''son'': faisant partie intégrante de l'espace national de Panama, ce canal, on l'en a dépossédé, c'est entendu, mais c'est une bonne raison de vouloir le récupérer. D'où le débat actuel, à Panama et au Congrès américain, sur le sujet.

Intéressant, ce canal: d'un coup de hache, au profit de l'océan, on tranchait l'Amérique en deux — une Amérique ici réduite à une langue de terre de 70 km. — et les bateaux effectuaient un gain de 60% sur le trajet New York-San Francisco. Intéressant: comment les Etats-Unis auraient-ils pu ne pas s'approprier cette coupure géniale, quitte à terminer en 1914 les travaux conçus par Lesseps (un obsédé de canal, celui-là: il a aussi percé celui de Suez) en 1881?

Du débat actuel sur le sujet, on espère qu'il ne provoquera pas d'émeutes, comme il y a 13 ans. Celles-ci avaient tout de même coûté la vie à 21 Panaméens et à 4 Américains. Le président d'alors, Lyndon Johnson, les avait, incrédule, regardé s'entretuer, se demandant comment les nationalistes de ce peuple minuscule pouvaient bien être assez aberrés pour désirer mourir pour un canal. Mais enfin, parvenu à 25 morts, il avait à moitié cédé: on ne peut s'offrir à tout bout de champ un Vietnam ou même un Saint-Domingue.

Il avait donc choisi la voie de la négociation. C'était en 1964 et, comme à l'accoutumée, on fit traîner les pourparlers et rien ne se passa. Jusqu'à ces jours derniers où les deux parties ont enfin signé un accord qui revient à rendre le canal à ses propriétaires. Oh, pas tout de suite, naturellement! En l'an 2000.

Ce projet de traité doit être ratifié par le Sénat américain à la majorité des deux tiers. Et les sénateurs sont partagés. Certains sont même farouchement contre. Ce canal, disent-ils, c'est l'espace vital américain et nous, représentants conscients et reponsables, ne voyons pas très bien au nom de quel nationalisme (périmé, comme dirait M. Trudeau) il nous faudrait restituer ce bien des autres qui nous appartient. Choqués, les Panaméens répondent: nous aurions pu pratiquer le sabotage ou la violence. Nous avons préféré négocier, et arriver à ce traité, sans sacrifier 50,000 jeunes Panaméens...

Peu émus par cette perspective, certains sénateurs déclarent que les Etats-Unis ne doivent pas céder au président de Panama, le général Omar Torrijos, qu'ils accusent d'être anti-américain et d'entretenir de bonnes relations avec Cuba. Air connu: nous ne rendrons pas le canal parce que Torrijos est un ''rouge''. Emportés par leur zèle démocratique, ces sénateurs ont traité le président panaméen de dictateur, qualificatif qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'employer à propos d'un autre général, Augusto Pinochet, qui vient de déclarer que, s'il devait y avoir des élections au Chili, ce ne serait pas avant dix ans. Dans le meilleur des cas.

Le président Carter, pourtant, entend faire ratifier le traité, c'est-à-dire, à long terme, restituer le canal. Ce doit être un ''rouge''.

Ménerve

ST ANDREWS

Le Québec a perdu une "bataille" mais la guerre n'est pas finie

Une semaine après la défaite temporaire des propositions québécoises aux premiers ministres des provinces anglo-canadiennes, notre correspondant à Québec, qui a assisté aux deux journées de délibération, fait le point en quatre volets sur les faits saillants et les conséquences de cette désormais célèbre conférence au sommet.

Textes de
Jacques Larue-Langlois

Saint-Andrews - La délégation québécoise s'est présentée à St-Andrews, jeudi dernier, confiante que l'entente interprovinciale qu'elle proposait aux autres provinces canadiennes se situait dans le sillon d'ententes semblables et fréquentes et qu'elle ne comportait fondamentalement rien de nouveau. Elle était prête, selon les dires du ministre des Affaires inter-gouvernementales, Claude Morin, "à discuter de la forme des ententes, des délais prescrits, du niveau scolaire impliqué" et se déclarait même disposée "à en aider la mise en marche en envoyant dans les provinces signataires des enseignants francophones et du matériel didactique".

A ces propositions ouvertes et imbues d'un esprit fédéraliste rare en proposant une dimension canadienne au projet de loi 101, les premiers ministres des provinces ont opposé un "non" catégorique au nom du fédéralisme même. "Les premiers ministres conviennent qu'ils feront tout leur possible pour offrir l'enseignement en français et en anglais, sous réserve que le nombre le justifie." Tel est l'essentiel de la déclaration finale de la conférence sur la question de la langue. La bataille est peut-être perdue, mais la guerre est loin de l'être.

D'ailleurs sur les résultats même de cette bataille, les opinions varient chez des éditorialistes qui défendent depuis longtemps des positions fédéralistes semblables. D'une part, Claude Ryan écrit dans Le Devoir: "Pour qui sait lire,... il ne saurait y avoir de doute: c'est un refus ferme et catégorique que les provinces anglophones viennent d'opposer à la dernière initiative de la "diplomatie" québécoise. Et, à bien y penser, elles ont ainsi rendu un service signalé à la cause de l'unité canadienne bien comprise. Car, même si elles eussent été acceptées, les étonnantes "ouvertures" québécoises n'auraient jamais pu fournir une réponse permanente au problème de l'égalité linguistique dans le domaine de l'éducation."

Dans The Gazette, d'autre part, l'éditorialiste anonyme de service déclare: "Voilà le genre de pas en avant que le premier ministre Lévesque et son gouvernement peuvent à bon droit acclamer comme étant une victoire fameuse dans la bataille pour les droits de la minorité qui prévaut au Canada depuis plus d'un siècle. C'est une victoire que l'on doit attribuer à la ténacité justifiée d'une série de récents gouvernements québécois; mais le mérite principal en revient à M. Lévesque qui a porté la situation à son point d'aboutissement."

Conformément à la déclaration de St-Andrews, le Conseil des ministres de l'Education doit se réunir le plus tôt possible afin d'étudier l'état de l'enseignement de la langue minoritaire dans chaque province et de faire rapport à chaque premier ministre en deçà de six mois, ce qui permettrait ensuite à chaque province de prendre les dispositions nécessaires pour offrir l'enseignement dans la langue minoritaire et de faire connaître la politique et le programme qu'elle adopterait à cette fin.

Si les provinces anglo-canadiennes se penchent sérieusement sur les situations qui prévalent dans chacune d'entre elles, eu égard à la langue d'enseignement de leurs minorités francophones respectives, elles ne pourront que convenir avec nous que les Québécois traitent leur propre minorité anglophone dix fois mieux que n'importe quelle autre province canadienne. Il faudra qu'on cesse de se conter des histoires et qu'on montre, comme disait le premier ministre du Québec lors de sa conférence de presse finale, après la réunion de St-Andrews, qu'on est "capable de faire un petit bout de chemin donnant-donnant, dans un domaine de notre compétence constitutionnelle".

Deux premiers ministres (messieurs Davis et Hatfield croit-on) étaient clairement prêts, dès la semaine dernière, à amorcer la discussion sur les ententes de réciprocité, les autres s'étant "rabattus sur un texte d'intention auquel il est évident qu'il aurait été plutôt caricatural pour le Québec de souscrire" (Lévesque). Les premiers ministres canadiens ont raté une belle occasion de faire preuve d'un leadership interprovincial dans un domaine qui est strictement de leur compétence. Ils devront le faire et la tâche la plus importante du Québec en cette matière sera de faire ressortir clairement la nécessité de protéger les droits de la langue française en terre d'Amérique, où nous sommes six millions de francophones noyés au sein de 240 millions d'anglophones, soit une proportion d'un sur 40.

Il est bien évident par ailleurs, que si le Québec ne parvenait pas à faire comprendre cette situation particulière qui est la sienne, il s'en trouverait davantage justifié de remettre en question sa participation à un pacte confédératif avec des voisins qui ne veulent rien entendre et que la cause de la souveraineté en serait grandement renforcée, alors que serait ébranlé le concept même d'association avec des partenaires récalcitrants.

●

le point du jour

Nous avons pris du retard

Le moment semble venu de s'interroger sur la campagne générale devant mener à l'indépendance et d'abord au référendum. Il y a le discours et il y a l'organisation. Les fédéralistes ont un discours assez faux, pauvre, cousu de fil blanc, et le fond de la situation québécoise fait que nous jouissons à cet égard d'un avantage qui restera constant. Quant au discours, nous pourrons du reste agrandir encore le nôtre: il y a des accents que le peuple québécois n'a pas encore entendus. Il y a, de plus, dans l'entreprise nationaliste québécoise, une intention sociale qui forcément lui est liée et qui, à l'expérience, se révélera progressivement. Donc, pour ce qui est du discours, il n'y a pas lieu de craindre: pour nous, la partie sera plutôt belle. Mais il y a l'organisation.

Ici, je crois qu'il faut se réveiller. Les fédéralistes ont des moyens inouïs. Un fait s'impose maintenant à l'attention mais n'a pas encore été souligné que je sache: les fédéralistes, en matière d'organisation (et de manifestations), semblent avoir pris une notable avance sur nous. Ils sont, eux, en campagne à tous les instants. Depuis plusieurs mois, nous les avons laissés, je crois, nous distancer. La victoire du 15 novembre les a stimulés; nous aussi, mais elle n'a pas préservé les militants d'une certaine complaisance, bien au contraire.

Qu'est-ce qu'on peut dire dans une simple colonne de texte? On peut en tout cas poser quelques questions. Nous sommes peut-être en train d'abandonner quelque peu au hasard l'empire certain que nous nous sommes assurés sur le terrain. Les positions dominantes dont nous nous sommes emparés auraient dû nous révéler davantage l'immensité du travail à accomplir et nous indiquer qu'il fallait, enhardis par le succès, nous servir de celui-ci comme d'un tremplin pour des tâches encore plus étendues, plus difficiles, plus nombreuses. Au niveau gouvernemental, chacun fait tout ce qu'il peut: ministres et députés se démènent comme des diables; mais, pardonnez-moi, je trouve qu'il est passablement lâche de se borner à les regarder faire. Il n'y a pas de pire faute stratégique que de ne pas exploiter au maximum les fruits d'une victoire. Sait-on vraiment ce que c'est qu'un peuple qui se libère et les exigences considérables qu'il impose à chacun? Il est à peu près temps qu'on s'en rende compte. Prend-on pleinement conscience que nous sommes maintenant dans le tumulte actuel de l'histoire et non plus dans le passé immobile et mythique qui nous tint lieu si longtemps de présent? A-t-on idée de la transformation radicale qu'il nous faut opérer dans les choses mais avant tout sur nous-mêmes, sur notre sentiment de l'action, sur nos mentalités de militants? Quand je vois par exemple que les écrivains, — qui ne sont ni meilleurs ni pires que nous tous, ni plus ni moins convaincus que nous le sommes, et qui d'ailleurs expriment toujours de quelque façon l'esprit général du peuple militant auquel ils appartiennent, — se sont pour la plupart tenus cois comme des carpes depuis le 15 novembre, je me dis qu'il est grand temps d'apostropher d'une manière générale la distraction et la somnolence, et de s'apostropher soi-même par la même occasion.

Ce ne sera pas suffisant. Il ne s'agira pas seulement d'une interpellation d'ordre moral. C'est de lucidité qu'il s'agira. La situation appelle une vaste entreprise consciente, systématique, méthodique, de tout ce que le pays compte de militants et d'organisations déjà sur pied. Ou bien l'on rêve, ou bien nous devons tous nous considérer comme conscrits.

Pierre Vadeboncoeur

St. Andrews

Les francophones hors-Québec se sentaient sous-représentés

Alors que les premiers ministres des neuf provinces anglo-canadiennes s'apprêtaient à refuser les propositions d'ententes mises de l'avant par le Québec en vue d'assurer une certaine réciprocité de traitement à leurs minorités linguistiques respectives, les francophones hors-Québec, par la voie de la fédération qui les regroupe, ont tenu à souligner - ce dont personne ne saurait les blâmer - qu'ils étaient au moins aussi impliqués dans ces accords que la minorité anglophone du Québec. C'est ainsi que d'entrée de jeu, dès l'ouverture de la conférence, le président de la FFHQ, Donatien Gaudet, donnait une conférence de presse au cours de laquelle il rendait public un nouveau "dossier scandale" faisant état d'un conflit scolaire qui perdure dans la région de Prud'homme, en Saskatchewan.

Aux énoncés de bonnes intentions des provinces anglaises, la Fédération, qui regroupe environ 900,000 francophones vivant au Canada mais à l'extérieur du Québec, répondait en dénonçant une fois de plus les "pires mensonges et faussetés" des gouvernements provinciaux qui "osent proclamer devant tous les Canadiens que les droits des francophones sont bien protégés dans leurs provinces respectives, alors que l'histoire de ces derniers est bâtie sur des luttes scolaires ou autres, à la suite desquelles ils n'ont obtenu, la plupart du temps, que "des miettes ou des somnifères au compte-goutte", toujours selon monsieur Gaudet.

Injustice en Saskatchewan

En Saskatchewan, 1670 jeunes francophones - sur une population scolaire potentielle d'environ 7,000 - parviennent à fréquenter des écoles où l'on enseigne le français (et non pas des écoles françaises). Les autres étudient en anglais.

Typique du genre de situation qui prévaut dans cette province, le conflit scolaire de Prud'homme a pris naissance l'an dernier alors que certains parents se sont rendu compte que le ministère de l'Education de la Saskatchewan n'avait pas tenu une promesse faite en 1970 et prévoyant l'enseignement d'une heure de français par jour dans certaines écoles. Six ans plus tard, on n'en dispensait que 30 minutes par semaine.

En réponse aux pressions des parents, le sous-ministre de l'Education affirme qu'il n'y peut rien et invoque le droit à l'autonomie des commissions scolaires alors que les enfants sont dirigés vers l'école de Vonda, une municipalité voisine où l'on offre déjà des cours en français, aux frais des parents en ce qui touche le transport des écoliers sur une distance de dix milles. Cette année, les commissions scolaires ont refusé d'assumer les frais de transport des écoliers, puis celle où est située l'école de Vonda a annoncé son refus d'accepter les élèves de Prud'homme prétextant qu'elle ne dispose pas de locaux suffisants pour les accomoder.

Pour la FFHQ, une partie du conflit tient au fait que les deux localités font partie de commissions scolaires différentes et elle précise en outre que la délimitation des frontières des unités scolaires publiques a, depuis toujours, séparé les communauté francophones. Les parents réclament pour leur part une nouvelle délimitation des frontières scolaires, mais la Fédération des jeunes Canadiens-français estime que la seule solution est l'implantation d'un système scolaire de langue française.

La FFHQ et l'AANB

Bien sûr, la Fédération des Francophones hors-Québec n'a pas manqué de souligner l'hypocrisie du premier ministre Allan Blakeney, un des premiers à soulever des objections aux propositions d'entente du gouvernement du Québec en prétextant que ses minorités étaient très bien traitées. "Si les accords de réciprocité ne sont pas exclusivement réservés aux francophones québécois hors territoire mais visent aussi les francophones résidant en permanence hors Québec," déclarait Donatien Gaudet, "nous croyons que notre association aurait dû être consultée quant à nos besoins propres en matière d'éducation, avant que les divers gouvernements des provinces anglo-canadiennes n'entament les discussions avec le Québec. Les services aux francophones hors Québec sont tellement médiocres, minimes et réduits," ajoute-t-il, "que le processus d'assimilation se poursuit et que, dans 25 ans au plus, on ne pourra plus parler véritablement de communautés francophones dans la plupart des provinces canadiennes."

Face à cet état de fait, la FFHQ exigeait, dès l'ouverture de la conférence que des garanties constitutionnelles des droits de ses commettants soient clairement inscrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ouvrant ainsi la porte de sortie par où se sont empressés de se glisser les premiers ministres des provinces anglo-canadiennes.

A cette requête, le ministre québécois des Affaires inter-gouvernementales, Claude Morin, répondait: "Le recours à la Constitution canadienne implique l'unanimité des provinces - ce qui nous semble pour le moment difficile à obtenir - de même que l'abandon au gouvernement central de la question de l'enseignement des minorités - ce à quoi nous, Québécois, ne nous résoudrons jamais." Monsieur Morin ajoutait même, après avoir expliqué que des accords de ce genre étaient une affaire fréquente se situant de plus dans la suite logique des ententes précédentes: "Nous posons un geste pratique, nécessaire et fédéraliste, car nous sommes encore membre de la confédération canadienne."

Face à une interprétation équivoque de ses positions, la FFHQ devait, plus tard au cours de cette première journée de la conférence, rendre public un communiqué dans lequel elle donnait son appui "aux accords de réciprocité en autant que les francophones de chaque province soient consultés par le biais de leur association provinciale."

De riches protestat québécois-angloph unilingues

Si la conférence interprovinciale de St-Andrews-by-the-Sea s'est déroulée dans une ambiance de calme et de bonne entente en général, elle n'en avait pas moins ses opposants. Etrange pour des Québécois francophones qui ont milité pendant des années afin de porter au pouvoir un gouvernement qui soit véritablement autonomiste, de constater que les seuls "security risks" ayant nécessité une discrète présence policière dans la petite ville du Nouveau-Brunswick aient été constitués d'une délégation d'Anglophones de l'ouest de Montréal, les mêmes qui comprenaient mal, il y a quelque temps, les revendications des Québécois francophones.

La **Québec Federation of Home and School Associations,** qui représente une centaine d'associations locales du territoire québécois, la plupart sises dans l'ouest de la métropole, prétend parler au nom de quelques 12,000 familles mais avoue qu'elle ne représente pas, à elle seule, tous les aspects du Québec anglais. Elle avait soumis à la Commission parlementaire étudiant le projet de loi numéro Un en deuxième lecture un mémoire que la Commission a choisi de ne pas entendre - comme environ les deux-tiers des quelques deux cents qui lui avaient été soumis - mais que les membres de la Commission ont pu lire et qu'a consultés le ministre responsable du projet de loi, le docteur Camille Laurin.

Protestataires bien argentés, une cinquantaine de représentants de cette fédération avaient fait le voyage de 700 milles devant leur permettre de manifester leur désaccord avec la politique linguistique du Québec aux yeux de la population du Canada tout entier. Avant toute chose, ce mouvement réclame pour tous les parents le libre choix à la langue d'enseignement. "A notre avis", proclame-t-il, "ce droit ne doit être soumis à aucune

SAINT-ANDREWS — La "photo de famille" du 18 août. Les premiers ministres provinciaux. De gauche à droite: MM. Peter Lougheed (Alberta), Allan Blakeney (Saskatchewan), Frank Moores (TerreNeuve), Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), Ed Schreyer (Manitoba), René Lévesque, Bill Bennett (Colombie-Britannique), Bill Davis (Ontario), Alex Campbell (Ile-du-Prince-Edouard) et Gérald Regan (Nouvelle-Ecosse).

aires ones-

négociation ni à aucun troc. C'est un des droits fondamentaux, au Canada.". A telle enseigne, oserons-nous ajouter, que 21% seulement de tous les élèves francophones du système scolaire de la Saskatchewan sont en mesure de fréquenter des écoles où le français est la langue d'enseignement. A Terre-Neuve, cette proportion est de 25% et de 40% en Ile-du-Prince-Edouard. Et nous ne parlons pas de la bien nommée Colombie-**Britannique** où ce libre choix n'est l'apanage que de 1% des élèves francophones.

Quoiqu'il en soit, les Anglophones québécois s'opposant au projet de loi 101 étaient présents à St-Andrews et ne demandaient pas mieux que de discuter - particulièrement avec des journalistes - des motifs de leur intervention. Plusieurs d'entre nous leur avons accordé un certain temps et, pour ma part, j'ai ouvertement discuté avec eux pendant quarante minutes sans me faire un devoir de répondre à leurs objections mais en me contentant de leur prêter une oreille ouverte. Mal m'en prit et, à plusieurs reprises, certains des manifestants, plus lucides que leurs camarades, durent intervenir en ma faveur, pour souligner à ceux des leurs qui se laissaient emporter par la ferveur de leurs propos, que je n'étais qu'un journaliste québécois venu discuter avec eux et non pas le grand responsable de tous les malheurs qui s'abattent, semble-t-il, sur les nonfrancophones du Québec depuis le 15 novembre dernier.

Au moment de quitter l'hôtel Algonquin et St-Andrews, à la fin de la conférence, le premier ministre du Québec n'hésita pas lui non plus à aller à la rencontre des manifestants dont certains lui tendirent la main et accompagnèrent leurs salutations d'un sourire sans équivoque et d'un "Hi mister Lévesque" presque empreint de respect.

Un préposé à l'entretien du terrain de l'hôtel, citoyen anglophone de la province-hôtesse, avait suspendu son travail durant les quelques minutes de cet échange et me dit clairement, au moment ou monsieur Lévesque quittait les lieux: "He can sure face the music. I don't always agree with him, but he's quite a man, a true democrat." (Il n'a pas peur de faire face à la musique. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui, mais c'est tout un homme, un vrai démocrate.)

Un évènement mondain dont l'ambiance tend à changer

Une conférence interprovinciale au sommet (niveau des premiers ministres) constitue pour nos voisins anglo-canadiens un événement mondain de première importance. Déjà, dans la lettre qu'il faisait parvenir, en juin, à ses collègues des autres provinces, le premier ministre du Nouveau Brunswick, Richard Hatfield, faisait miroiter aux yeux de ses invités les milles et un avantages touristiques offerts dans la région choisie pour tenir cette conférence, mentionnant les petits chalets privés qu'on pouvait réserver à l'avance pour deux, cinq ou six personnes, les rivières saumoneuses sinuant à proximité des lieux de rencontre, les promenades en mer, incluant même d'éventuelles parties de pêche au thon, et toute la panoplie des divertissements de tous genres mise à la disposition des politiciens en visite.

Quant à l'hôtel Algonquin de St-Andrews-by-the-sea, c'est une auguste institution de villégiature du même acabit que le manoir Richelieu de Pointe-au-Pic chez nous et le décor grandiose de ce coin de pays sis à la pointe sud-est du Nouveau-Brunswick, à deux pas de la frontière du Maine, offre tout le confort auquel sont en droit de s'attendre des invités de marque. Les salons, cafés, bars et salle à manger de l'établissement furent, pendant deux jours, pavoisés de dames en robes longues attendant languissamment que leurs célèbres époux ou compagnons sortent du huis-clos où ils s'étaient enfermés pour parader à leur bras jusqu'aux tables d'honneur.

Un P.M. pas comme les autres

La désormais fameuse "photo de famille" parue dans la plupart des journaux montrait déjà la différence d'attitude entre les premiers ministres des provinces anglophones et le représentant du Québec, le seul à ne pas porter la cravate, le seul à ne pas poser dignement à la militaire, le seul à sembler s'embêter profondément de devoir se livrer à ce petit jeu. Il faut dire que monsieur Lévesque constituait un centre d'attraction peu banal pour tous ces Anglo-Canadiens, une espèce de bête de cirque assez unique attirant les photographes dans tous ses déplacements et retenant l'attention étonnée de la plupart des gens qui le voyaient pour la première fois.

On a même vu, dès le premier soir, le premier ministre du Manitoba, Ed

→

LES CINQ GRANDS PRIX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le ministère des Affaires culturelles acceptera jusqu'au **23 septembre** inclusivement les candidatures qu'on lui soumettra en vue de l'attribution des cinq grands Prix du Gouvernement du Québec. Les cinq Prix couronnent **l'ensemble d'une oeuvre** dans cinq secteurs de la vie culturelle québécoise, soit, la littérature (Prix David), les arts visuels (Prix Paul-Émile-Borduas), les arts d'interprétation (Prix Denise-Pelletier), les sciences de l'homme (Prix Léon-Gérin) et les sciences (Prix Marie-Victorin).

Les individus, groupes ou organismes qui désirent soumettre la candidature d'une personne à l'un de ces Prix, doivent faire parvenir un dossier, par **courrier recommandé,** au secrétaire du Prix. Le cachet d'oblitération fait foi de la date.

Le dossier de candidature **doit** comprendre une biographie du candidat, la liste de ses publications et/ou de ses travaux, un résumé de sa carrière, ainsi que son adresse et son numéro de téléphone. Aucun Prix ne peut être décerné à titre posthume, ni partagé entre deux lauréats.

LE PRIX DAVID

Les genres littéraires reconnus aux fins de ce Prix sont le conte, la nouvelle, la poésie, le récit, le roman, l'essai, la dramaturgie et toutes les formes de la littérature pour la jeunesse. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain
Direction du livre
Ministère des Affaires culturelles
700 est, boul. Saint-Cyrille, 17e étage
Québec G1R 5A9 . . .(418) 643-2104

LE PRIX DENISE-PELLETIER

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont la chanson, la musique, l'art lyrique, le théâtre et la danse. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Pierre-Denis Cantin
Secrétaire du Prix Denise-Pelletier
Direction des arts d'interprétation
Ministère des Affaires culturelles
700 est, boul. Saint-Cyrille, 17e étage
Québec G1R 5A9 (418) 643-5125

LE PRIX MARIE-VICTORIN

Les disciplines scientifiques reconnues aux fins de ce Prix sont la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la nature et toutes les sciences qui leur sont connexes. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain
Secrétaire du Prix Marie-Victorin
Direction du livre
Ministère des Affaires culturelles
700 est, boul. Saint-Cyrille, 17e étage
Québec G1R 5A9 (418) 643-2104

LE PRIX PAUL-ÉMILE-BORDUAS

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont le design, l'architecture, la sculpture, la photographie, la peinture, les métiers d'art et les disciplines dites multidisciplinaires. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Pierre Lachapelle
Secrétaire du Prix Paul-Émile-Borduas
Direction des arts visuels
700 est, boul. Saint-Cyrille, 17e étage
Québec G1R 5A9 (418) 643-1678

LE PRIX LÉON-GÉRIN

Les disciplines reconnues aux fins de ce Prix sont le droit, la philosophie, la théologie, la pédagogie, la psychologie, la géographie, l'histoire et toutes les sciences sociales. On doit faire parvenir tout dossier de candidature à:

M. Clément Saint-Germain
Secrétaire du Prix Léon-Gérin
Direction du livre
Ministère des Affaires culturelles
700 est, boul. Saint-Cyrille, 17e étage
Québec G1R 5A9 (418) 643-2104

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

(suite de la page 11)

Schreyer, quitter la table qu'il occupait avec sa famille et la délégation de sa province, pour aller demander à monsieur Lévesque un autographe pour sa fille de quatorze ans. Le lendemain, c'est un garçonnet anglophone de sept ou huit ans qui interceptait le premier ministre du Québec alors qu'il rentrait de la salle de conférence à l'hôtel, pour lui demander également un autographe. L'homme d'Etat québécois se prêta volontiers à la demande et, après avoir demandé le nom du bambin, il l'inscrivit sur la tablette qu'on lui tendait et signa: ''Cordialement, René Lévesque''. Comme le garçon lui demandait, en pointant du doigt le mot ''cordialement'', le sens de cet hiéroglyphe pour lui inconnu, le premier ministre du Québec lui caressa gentiment la tête en répondant: ''That, young man, means we need reciprocity somewhere.''

Même l'ambiance a changé

Pour les collègues journalistes québécois habitués à ce genre de rencontres, l'ambiance était, cette fois, véritablement différente de celle qui règne habituellement au cours de ces conférences. D'une part, c'était à peu près la première fois qu'un sujet véritablement délicat y était abordé (l'offre de réciprocité du Québec) incitant les délégués à prendre leurs réunions au sérieux. D'autre part, alors qu'habituellement les quelques journalistes francophones québécois demeuraient tranquillement sur leur ''quant-à-soi'', tentant de passer inaperçus au milieu de cette faune bruyante, les quelque 30 représentants (sur une centaine de journalistes présents) de la presse québécoise tant anglophone que francophone, affichaient une vigueur, un dynamisme et une solidarité très présente qu'on ne leur avait jamais connus jusque là. Non pas, comme l'a déjà prétendu à quelques reprises un collègue du Globe & Mail de Toronto, que les journalistes parlementaires de Québec soient tous des ''séparatistes'', mais simplement qu'ils se sont sentis - à quelques exceptions près - solidaires de l'ouverture honnête faite au Canada anglais par le premier ministre et toute la délégation du Québec.

●

Première étape vers le référendum

par Michel C. Auger

Le Livre blanc sur les référendums, présenté mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre d'Etat à la réforme parlementaire M. Robert Burns, veut préparer une loi-cadre qui régira tous les référendums et non pas seulement celui sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Le Livre blanc, rédigé par un groupe de fonctionnaires sous la direction d'André Larocque, sera discuté en octobre par la Commission parlementaire de la Présidence et du Conseil exécutif qui entendra à cette occasion les organismes et les personnes qui soumettront des mémoires. La loi-cadre elle-même sera déposée en décembre.

Légalement le référendum n'est que consultatif, le gouvernement n'est lié que moralement par son résultat. Les pouvoirs du lieutenant-gouverneur ne pouvant être modifiés, la sanction royale que doit donner ce dernier à toute loi ne peut être liée d'avance au résultat d'un référendum.

La, ou les, questions d'un référendum sont formulées par le gouvernement et présentées à l'intérieur d'un projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée nationale lors d'un débat privilégié dont la durée est limitée à 25 heures. Les questions pourront être amendées par l'Assemblée nationale mais un ''filibuster'' visant à retarder le plus possible la tenue d'un référendum ne serait pas possible.

Dans un premier temps seul le gouvernement pourra présenter un tel projet de loi mais il n'est pas exclu qu'après une certaine période de rôdage, un référendum puisse être tenu suite à une initiative populaire.

Le responsable de la votation sera le directeur général des élections, nommé en vertu de la loi électorale déjà existante, et le responsable du contrôle des revenus et des dépenses des comités sera le directeur du financement des partis politiques qui sera nommé en vertu du projet de loi No 2. Ces deux personnes seront les seuls citoyens québécois qui ne pourront se prévaloir de leur droit de vote. Le Livre blanc prévoit en effet que, contrairement aux élections provinciales, les juges et les prisonniers seront habilités à voter lors des référendums.

La cheville: les comités

Suite à l'adoption de la question par l'Assemblée nationale, le gouvernement émettra un bref référendaire et le directeur général des élections aura alors à décider combien de comités seront formés. Ce sont ces comités qui feront campagne pour une option ou pour une autre lors d'un référendum. Les députés de tous les partis politiques devront, dans un premier temps, s'inscrire à titre individuel à l'un ou l'autre de ces comités. Les députés devront alors déterminer les structures du comité national ainsi que son président qui en sera le porte-parole principal et son agent officiel, responsable du financement et de l'organisation matérielle du comité.

Le nombre de comités variera selon le nombre d'options soumises à la population. Si un référendum n'offre qu'un choix entre ''oui'' et ''non'' sur un problème donné, il y aura deux comités; il y en aura trois si trois options sont présentées et ainsi de suite.

Le comité où il y a le plus de députés désignera les scrutateurs dans chacune des sections de vote tandis que le greffier sera nommé par le second comité quant au nombre de députés inscrits.

Le financement

Le financement des comités sera régi par les règles prévues dans le projet de loi No 2, c'est-à-dire que seules les personnes physiques pourront contribuer, que les contributions de plus de $3,000. seront interdites et que le nom de chaque électeur qui verse une contribution de plus de $100. sera publié. En même temps qu'il fait approuver la question, le gouvernement fait aussi approuver la contribution de départ que l'Etat versera à chaque comité. Tous les comités recevront, bien sûr, un montant égal.

Les partis politiques pourront transférer des fonds dans les comités mais ces sommes ne pourront totaliser plus de 25 cents par électeur. Les comités pourront recueillir des fonds en leur nom propre mais les dépenses du comité ne pourront dépasser 50 cents par électeur. Une campagne référendaire coûterait donc beaucoup moins cher qu'une élection générale.

Le décompte des suffrages fera encore l'objet de discussions et le gouvernement se contente de présenter trois options: un décompte au niveau des circonscriptions (qui risquerait de mettre certains députés dans la délicate situation d'être en désaccord avec leur électorat), ou au niveau des régions selon le modèle britannique ou enfin un décompte au niveau national qui aurait le désavantage de ne donner qu'un seul résultat ne tenant aucun compte des particularités régionales. Nul doute que le gouvernement prendra sa décision sur ce sujet après les audiences de la Commission parlementaire.

Radio et télévision

Le Livre blanc ne fait cependant aucune mention du temps d'antenne donné aux comités par les différentes stations de radio ou de télévision. L'article 74 du projet de loi No 2 prévoit que ce temps doit être distribué équitablement à tous les partis politiques et que le directeur général des élections s'assure de la légalité de ces services. Il est à prévoir que le projet de loi aurait une disposition semblable qui s'appliquerait non aux partis politiques mais aux comités.

L'Opposition officielle n'a pas tardé à réagir. Dans un communiqué M. Jean Noël Lavoie s'est dit préoccupé par ''le danger d'effritement du système parlementaire'' que constitue l'appel répété au référendum.

Chez les ministériels on s'interrogeait aussi sur ces dangers de la formule référendaire et c'est sans doute là une des raisons qui a motivé les auteurs du Livre blanc à ne pas inclure, pour le moment tout au moins, l'initiative populaire comme cause de la tenue d'un référendum. Un député nous affirmait: ''Le gouvernement doit se situer au-dessus de l'actualité et il doit parfois prendre des mesures qui, sans être populaires, seront jugées par l'histoire comme ayant été nécessaires. C'est bien certain que le lendemain d'un meurtre crapuleux tout le monde voterait pour la peine de mort lors d'un référendum, ce sont des situations comme ça que l'on doit pouvoir éviter. C'est sans doute l'une des raisons qui ont milité contre les référendums à initiative populaire.''

Une question demeure cependant sans réponse. Comment les interventions des ministres fédéraux lors du référendum sur la souveraineté-association pourront-elles tomber sous le coup de la loi québécoise? Il suffirait, en effet, à M. Trudeau de donner une conférence de presse à Toronto la veille du référendum pour bénéficier de temps d'antenne gratuit sur tous les postes de radio et de télévision du pays. Actuellement, seule la tradition veut que le premier ministre du Canada ne se mêle pas des élections provinciales. Tout ce que l'on peut dire c'est que ces interventions de dernière minute ont souvent l'effet contraire de celui qui est souhaité...

●

ATOME

L'art islamique à Paris et la redécouverte du monde arabe

par Abdelkader Benabdallah

L'exposition à Paris sur la Civilisation Islamique vient de s'achever le 22 août dernier. Elle avait ouvert ses portes le 4 mai pour faire découvrir à un public venu nombreux l'art musulman par le truchement de quelque sept cents objets provenant exclusivement des collections éparpillées dans les musées nationaux de la capitale française.

Cette exposition, quoique moins riche que celle présentée en 1976 à Londres, a connu un grand succès auprès de la population française mais aussi chez les nombreux touristes étrangers de passage à Paris. Elle a attiré, en outre, la curiosité de nombreux islamologues désireux de mieux connaître le fait musulman dans sa totalité. Evitant de morceler dans le temps et dans l'espace cette civilisation, les organisateurs ont en effet procédé par une présentation thématique mettant ainsi en relief l'étonnante unité de l'art islamique à travers les siècles et les continents.

L'Islam, religion révélée par Mahomet, est la dernière des grandes religions monothéistes. Un siècle après la mort de ce prophète en 632, l'empire musulman s'étendait déjà de l'Espagne aux confins de l'Inde et de l'Asie Centrale. Depuis, cette religion n'a cessé de progresser surtout en Afrique Noire où elle compose harmonieusement avec les croyances locales antérieures à sa venue. L'exposition de Paris insiste à juste titre sur la continuité entre l'art musulman et les arts qui l'ont précédé dans différentes régions islamisées: Les influences syro-byzantine, iranienne, copte, animiste, etc. sont manifestes dans l'art islamique.

La calligraphie et la géométrie, partout présentes dans cette civilisation, sont exposées à travers des manuscrits et des objets d'art gravés, sculptés ou ciselés. Dans les pays de l'Islam, la cour princière a toujours été inondée d'objets d'art et de tissus somptueux qui firent pâlir les Croisés et les ambassadeurs d'Occident. Cet art de vivre n'empêcha pas d'ailleurs le monde musulman d'aiguiser sa curiosité intellectuelle à travers des sciences telles l'astronomie, la chimie, l'algèbre etc.

Quant au génie architectural musulman, les visiteurs ont pu l'apprécier à travers un programme audio-visuel permanent présentant une vue d'ensemble sur les mosquées, palais, etc. qui ne sont pas sans nous évoquer les contes des "Mille et une nuits" et où le rêve et la poésie s'enlacent et s'enchevêtrent pour ne plus faire qu'un.

Et c'est dans cet univers plein d'enchantement que le visiteur est invité à mieux connaître le monde musulman. Cette exposition lui réserve d'ailleurs des surprises qui bousculent les idées reçues; comme celle de l'absence d'art décoratif en Islam, généralement admis sans discernement en Occident. Car en regardant de plus près les poteries, les céramiques et les bronzes, sans oublier les tapis et même les bijoux, il s'aperçoit qu'ils sont animés par une faune très variée. Et pour ceux qui ignorent à quel point l'Islam a marqué l'Occident, de nombreuses pièces exposées viennent témoigner de l'influence islamique en Europe. Sur le plan architectural, en plus de cette parenté évidente entre les monuments romans et islamiques, il convient de souligner le profond impact de l'art musulman dans la construction des palais et des maisons en Espagne, en Italie du Sud et en Sicile: matériau de construction, plan de palais, organes de support, coupoles, décor, place importante que tiennent les jardins, etc...

L'art islamique a pénétré même dans les églises européennes. En témoignent les fameux plafonds de la chapelle Palatine de Palerme, les olifants en ivoire ciselé de l'église Sainte-Trophine d'Arles et de l'église Saint-Sermin de Toulouse, etc... De plus, les trésors des églises européennes renferment de nombreux objets de facture musulmane: tissus, broderies, bijoux, bois ouvragés, cuivres et bronzes, objets divers d'os ou d'ivoire provenant soit de dons officiels ou de particuliers, soit de prises faites au cours d'aventures en pays musulmans, soit encore de commandes. Les plus célèbres coffrets d'inspiration islamique sont celui de l'église Saint-Sermin de Toulouse et celui de la cathédrale d'Apt.

Cet attrait exercé sur les Européens par les objets manufacturés de l'Islam amena ainsi la fondation d'ateliers islamiques (de tissus) à Lucques et à Gênes; (de velours et de métaux) à Venise; (de tapis et de textiles) en Pologne; etc... De ces ateliers sont sorties des productions dont quelques rares illustrations ont figuré à l'exposition de Paris, telles cette ceinture polonaise du XVIIIe siècle, en lampas de soie à fils d'or et d'argent, ou la masse d'armes d'Henri II de France, fabriquée en Espagne au XVIe siècle.

Un tel impact culturel du monde islamique en Europe, s'explique en partie, il est vrai, du fait qu'à cette époque les pays musulmans connaissaient une réelle expansion économique. Faut-il rappeler que la première université de médecine en France fut créée à Montpellier par les Arabes alors qu'ils occupaient la France méridionale?

A ce moment, entre le Rhône et les Pyrénées, les cités prospères étaient celles qui s'orientaient matériellement et intellectuellement vers le monde arabo-islamique, là où court la monnaie d'or, où s'achètent épices, cuirs, peaux, brocarts, tissus damassés, mousselines, belles étoffes légères, denrées de l'Asie Extrême et où se vendent toutes les productions d'Occident, notamment les beaux draps de laine.

Plus tard, au XVe siècle, le gouvernement royal français de Charles VII devait favoriser le renforcement des liens franco-islamiques en incitant ses sujets marchands et marins méditerranéens à se livrer au négoce avec le "Dar al-Islam" (la maison de l'Islam). Dès qu'il a chassé de France les Anglais, il envoie une ambassade en Egypte pour soutenir l'action commerciale antérieurement engagée à Beyrouth, Damas, Alexandrie, etc... Au même moment, il établit des contacts avec les sultans de Tunis, d'Oran et de Fès afin de faciliter le commerce franco-maghrebin.

Le contexte politique et économique actuel du monde islamique semble préparer les pays musulmans à réoccuper la place prestigieuse que l'histoire leur avait momentanément retirée.

L'Islam aujourd'hui

Regroupant en son sein plus de 700 millions d'adeptes, l'Islam connaît, en effet, aujourd'hui une expansion foudroyante en Afrique du fait de la désagrégation constante des sociétés animistes. En Asie, cette religion représentée ici par un nombre considérable d'adeptes, se trouve dans une situation stationnaire face aux reli-

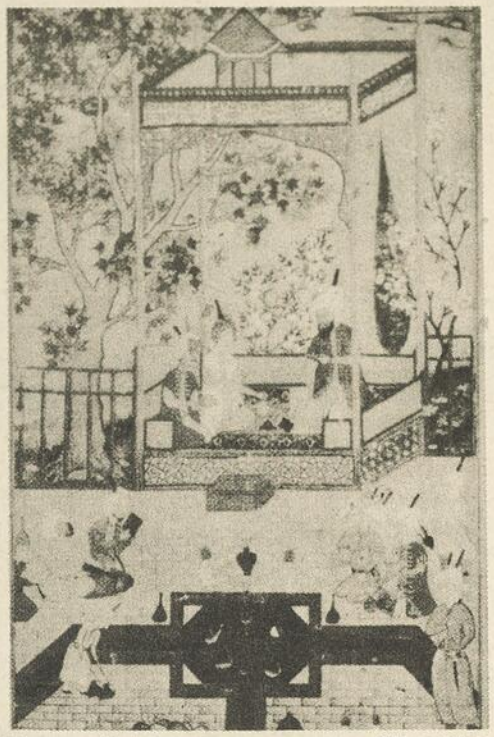

Une miniature persane. Murakka Guishan.
Un prince recevant dans un pavillon du jardin (XVIe siècle).

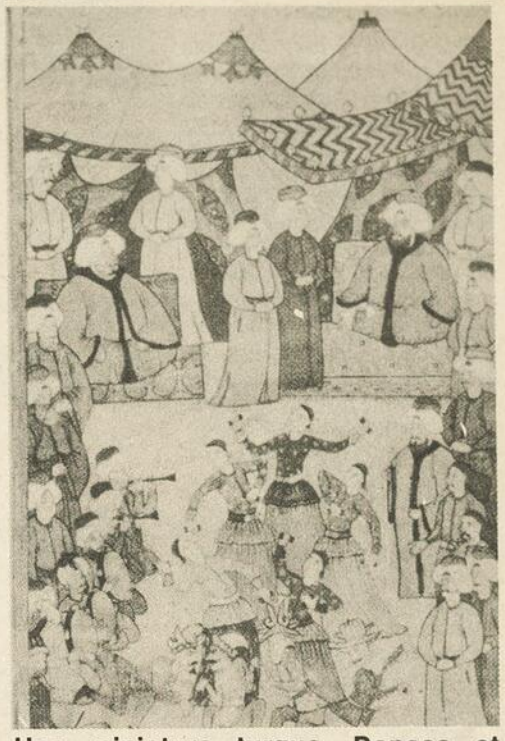

Une miniature turque. Danses et divertissements devant le Sultan Ahmet III par Levni - 1720 - 1725 env.

Il n'existe aucune interdiction concernant les images, peintures ou statues d'êtres vivants dans le Coran. L'Islam primitif a non seulement toléré mais a aimé les représentations d'êtres vivants à l'exclusion des images ayant une valeur religieuse. Photo: jarre cuite, Irak XIIIe siècle.

(suite de la page 13)

gions locales - le Bouddhisme et l'Hindouisme fortement enracinées dans ce continent. Evoluant essentiellement sur l'axe afro-asiatique qu'il n'a cessé de marquer de son empreinte, l'Islam semble cependant se désintéresser des autres continents où sa présence est pratiquement insignifiante. Encore qu'en France il existe plus de deux millions de Musulmans presque tous des immigrés (Arabes, Africains, Asiatiques...) auxquels viennent s'ajouter des Musulmans de souche française. Ces derniers sont au nombre de 10,000 et comprennent surtout des intellectuels (médecins, professeurs, artistes, etc.) dont le célèbre chorégraphe Maurice Béjart.

Mais en plus de sa richesse culturelle et spirituelle, en plus de son importance numérique et de son étendue géographique, le monde musulman recèle aussi dans son sous-sol des richesses fabuleuses (pétrole, uranium, or, phosphates...) dont l'économie mondiale ne peut se passer. Et en aspirant à une plus grande cohésion, il semble exprimer sa volonté de retrouver la place qui lui revient dans le monde tant au point de vue culturel qu'économique.

L'exposition à Paris sur la Civilisation Islamique a donc contribué à une prise de conscience en Europe de l'importance du monde musulman dans le monde et a favorisé par la même occasion une meilleure compréhension entre les Français et les immigrés musulmans dans ce pays.

A Paris, l'on prépare d'ailleurs pour les années à venir une **exposition permanente d'art islamique** semblable à celle existant à New York, à Berlin, à Dahlem, etc... Parallèlement à cette manifestation culturelle, de nombreux éditeurs français multiplient les publications ayant trait à la civilisation islamique. Parmi les plus enrichissantes et les plus récentes, citons "L'Islam et l'art musulman" d'Alexandre Papadopoulos (Editions Mazenod, Paris).

Le Québec, dans sa volonté de fraterniser avec les peuples du monde entier et dans sa lutte pour un avenir économique meilleur, n'a-t-il pas tout intérêt à suivre l'exemple de la France et à se doter d'une véritable "politique islamique"?

●

économie

La loi anti-scab: dans la logique du système

par Pierre Harvey

Le projet de loi no 45 touche plusieurs sujets mais ce sont surtout les dispositions concernant les briseurs de grèves qui ont jusqu'ici retenu l'attention. Bien entendu, devant cette législation nouvelle, les organisations patronales ont manifesté leur réprobation alors que les syndicats se montraient assez satisfaits. Signalons immédiatement cependant ques les organisations patronales se trouvent dans une situation difficile pour protester, car tout en reconnaissant quoiqu'avec réticence parfois, que le droit de grève est normal dans notre système, elles prétendaient souvent que ce droit était faussé par les procédures de vote parfois utilisées dans certains syndicats. Elles voulaient, disait-elles, avant d'accepter d'aller au-delà de la législation traditionnelle être certaines que la décision de faire grève correspondrait toujours à la volonté des travailleurs eux-mêmes. D'où les demandes répétées concernant l'obligation qui devrait être faite aux syndicats de procéder par vote secret lors d'une décision de faire grève ou pas. Lors du Sommet économique de la Malbaie, à travers des éclats de voix plus ou moins théâtraux de part et d'autre, il apparaissait assez clairement que l'on était à la recherche d'une forme de compromis autour de ces deux questions liées: loi anti-briseurs de grève d'une part et scrutin secret d'autre part. Le projet de loi 45 contenant justement des dispositions sur l'un et l'autre de ces deux problèmes, il réalise donc, dans une certaine mesure du moins les voeux des parties en cause.

Ces préliminaires étant posés, il reste nécessaire de s'interroger sur la logique, dans le contexte nord-américain qui est le nôtre, d'une disposition légale visant à restreindre l'activité d'une entreprise en cours de grève. Il faut en effet noter qu'il s'agit de restreindre et non pas d'interdire toute activité de la part de l'entreprise. L'article 51 du projet de loi 45 n'interdit pas à l'employeur d'essayer, s'il le désire, de poursuivre ses activités. Mais il ne peut le faire en utilisant du personnel embauché depuis que l'avis de négociation a été signifié, c'est-à-dire, en fait, depuis que le contrat collectif liant l'employeur et l'unité de négociation a été officiellement mis en cause. Mais l'employeur peut très bien essayer de continuer sa production en utilisant le personnel non syndiqué déjà en place. Ce qui, bien sûr, est à peu près impossible pour n'importe quelle entreprise manufacturière, les entreprises de service pouvant être parfois dans une situation différente.

Si donc, en principe, le droit de continuer les opérations est maintenu, en pratique, celles-ci deviendront impraticables dans la majorité des cas. Le projet de loi 45 aura donc pour effet, en plus de réduire les risques de violence lors d'un conflit, de rendre plus efficace le recours à la grève tel qu'il est pratiqué dans notre société. Il s'agit alors de s'interroger sur le sens de cette forme de consolidation du droit de grève dans un tel contexte.

Rappelons au départ que pour pénible qu'elle soit, la grève, tout comme le "lock-out" d'ailleurs, découle de la logique même du système d'entreprise, lorsque celui-ci a dépassé la phase sauvage qu'il a connue au XIXe siècle. La liberté des contrats signifie, en effet, que les partenaires ont le droit de refuser de reconduire une entente s'ils jugent que celle-ci ne les satisfait pas. Dans le cas du travail, le contrat collectif a remplacé le contrat individuel parce qu'il est apparu très tôt, qu'en fait, l'employeur se trouve en situation de monopole par rapport aux salariés, l'employeur étant seul et les salariés devant se faire concurrence pour l'obtention des emplois. La négociation collective est venue rétablir l'équilibre et donner à l'employeur et aux salariés un pouvoir comparable; dans le jeu de la concurrence, celle-ci ne pouvant avoir de sens si les forces en présence sont en déséquilibre trop marqué. On ne peut donc pas, sans se contredire, prêcher en même temps les vertus de la concurrence et refuser aux salariés de négocier collectivement et, éventuellement de se retirer du contrat, c'est-à-dire, de faire grève.

Mais si faire la grève signifiait tout simplement se retirer collectivement de l'entreprise en attendant un nouveau contrat, ce droit serait illusoire, l'employeur pouvant toujours remplacer les travailleurs par d'autres, sauf en période de sur-emploi ou pour des fonctions bien particulières. Ce qui signifie que le droit de grève, s'il n'est pas assorti de moyens de pression, ne modifie pas la situation de monopole dont dispose, de fait, l'employeur et ne constitue pas une mesure de rééquilibre du mécanisme de la concurrence, qui, encore une fois, est supposé être le fondement même du système d'entreprises dans lequel nous vivons.

Les moyens de pression n'ont pas été totalement absents jusqu'ici et ils ont été de trois ordres surtout, d'ailleurs étroitement liés les uns aux autres. D'abord, il y a ce que l'on pourrait appeler le contrôle social: dans une société policée, il y a des choses qui se font et des choses qui ne se font pas. Bien sûr, toutes les entreprises n'obéissent pas de la même manière à ce contrôle social et certaines continuent d'avoir des comportement d'un autre âge. En second lieu, l'employeur a souvent intérêt, puisqu'il faudra bien un jour recommencer à collaborer avec les salariés, à ne pas créer des conditions telles que la vie de l'entreprise se trouve, pour trop longtemps grevée de sequelles trop lourdes. Enfin, l'habitude et le droit de recourir au piquet de grève se sont répandus, avec, en même temps, le développement concomitant d'une certaine éthique concernant le respect des lignes de piquetage. Mais on le constate immédiatement, ces moyens de pression ne sont que d'ordre moral et n'ont d'effet, en ce qui concerne l'efficacité de la grève, que si les attitudes morales des partenaires et de l'ensemble de la population sont strictes. On comprend facilement que du côté des employeurs cela ne soit pas sans relations avec les pressions de la concurrence et que du côté des salariés, il y ait quelque chose à voir avec, entre autres, le taux de sous-emploi. Sans compter, bien sûr, l'effet sur ces comportements, des positions idéologiques adoptées de part et d'autre. Après tout, si tous les citoyens étaient toujours strictement respectueux de la personne et de la propriété d'autrui, la police serait inutile. Si la logique fondamentale de la grève, dans un système d'entreprises privées était parfaitement respectée, le projet de loi 45 serait sans objet. Les citoyens n'étant pas tous toujours respectueux des personnes et des biens, la police est nécessaire. Le droit de grève n'étant pas toujours respecté parce que le comportement moral sur lequel il repose ne se manifeste pas toujours, la loi doit se substituer au comportement moral défaillant. Ce qui fait que le projet de loi 45 est parfaitement conforme à la logique du système d'entreprises privées, du moins tel qu'il en est maintenant de son évolution depuis l'époque de ceux que l'histoire économique appelle les "robber barons" c'est-à-dire, depuis qu'il s'est intégré à une société plus policée.

Il est bien certain, par ailleurs, que les petites entreprises pourront avoir, dans certains cas, plus de difficultés à s'adapter à une telle législation dans la mesure où les petites entreprises se trouvent, dans le capitalisme évolué du XXe siècle, en situation marginale et dominée par rapport à la grande entreprise. Mais la petite entreprise, on le répète souvent, dispose quand même de certains avantages par rapport à la grande, dont, en particulier, une intimité plus grande entre employeur et employés. Il incombera aux petits entrepreneurs, là comme ailleurs, de tirer partie des avantages inhérents à leur taille pour apprendre à vivre avec une législation qui ne fait, après tout, que se substituer, encore une fois, à un comportement moral qu'il reste toujours possible d'adopter.

Notons, enfin, que les risques de la concurrence ne sont pas assumés par l'employeur seul: les organisations syndicales ont comme fonction de tirer, pour leurs membres, le maximum possible d'avantages, tout en réduisant le risque de mettre en péril les emplois et la croissance de l'économie. Avec le projet de loi 45, comme sous le régime des simples pressions morales, le syndicat continuera de remplir les mêmes fonctions et d'assumer les mêmes risques. Il devra alors, surtout auprès des petites entreprises, prendre en charge les risques nouveaux qui naîtront de moyens légaux accrus. Dans la mesure où l'organisation syndicale fonctionnera de façon démocratique, ce que vise à assurer aussi le projet de loi 45, ce sont, en définitive, les salariés qui décideront de l'équilibre qu'ils voudront garder entre la poursuite d'avantages additionnels et le risque de provoquer la disparition d'un certain nombre d'emplois. C'est, là encore, la loi du système.

●

Référendum

(Chaque semaine, Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.)

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est qu'elle nous permettra enfin de parler français... et quelques autres langues.

Il est certain que la loi 101 devrait nous permettre d'améliorer considérablement le paysage français du Québec. Mais ne nous illusionnons pas: tant que la majorité anglaise et raciste du Québec pourra s'appuyer sur sa majorité anglaise et raciste du Canada elle fera tout ce qu'il est en son pouvoir de faire (et il est grand) pour bloquer toutes les initiatives de francisation en se servant, notamment, de son pouvoir de chantage économique.

En un sens elle a raison. Le Québec faisant toujours partie du Canada elle se croit justifiée de se considérer comme la majorité de ce pays. Elle ne peut absolument pas comprendre comment les Anglais du Québec pourraient occuper une position différente des Anglais des autres provinces.

Finalement, elle n'acceptera de se considérer comme minorité que le jour où le Québec sera devenu un pays indépendant avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

C'est partir de ce moment, et de ce moment seulement, que nous pourrons songer à faire du Québec un pays véritablement français. D'ici là c'est encore de haute lutte et quotidiennement que nous devons conquérir chaque bastion parmi les querelles les plus intenses et les plus épuisantes. D'autant plus que les Anglais du Québec peuvent encore compter sur un gouvernement fédéral entièrement dévoué à la défense de leurs privilèges.

Ce qui est normal dans presque tous les **pays** du monde (l'unilinguisme) ne saurait l'être dans une province asservie au pouvoir politique fédéral et au pouvoir économique de la majorité anglaise du Canada. Ce n'est qu'en brisant ces liens séculaires et absurdes que nous accéderons au rang de pays normal avec toutes les conséquences qui s'ensuivent. Ce n'est que ce jour-là que nous pourrons augmenter substantiellement la **quantité** de français parlé au Québec.

Ce n'est que ce jour-là également que nous pourrons commencer à augmenter la **qualité** de la langue parlée chez nous.

Tout simplement parce que nous y serons forcés alors qu'aujourd'hui, entre nous, nous arrivons trop facilement à nous contenter de notre charabia habituel.

L'indépendance du Québec nous ouvrira les portes du monde international. Si nous voulons y être compris il faudra que nous parlions une langue internationale. En théorie ce pourrait être n'importe laquelle. Mais puisque nous avons déjà passé plus de trois cents ans à défendre et à illustrer le français, l'une des principales langues internationales, il va de soi que c'est elle que nous devrons adopter.

Par langue internationale j'entends une langue qui soit comprise ailleurs qu'à l'intérieur de nos frontières. Quelles que soient les vertus de ce qu'on appelle la langue québécoise et quels que soient les apports réels qu'elle apporte à la vitalisation du français international nous ne devons jamais oublier qu'elle ne nous permet pas toujours de communiquer adéquatement avec les autres communautés francophones du monde. Elle est même parfois si pauvre qu'elle nous empêche de communiquer adéquatement entre nous.

Qu'on me comprenne bien. Le français international n'est pas le **parisien** qui ressemble plus souvent qu'à son tour à un véritable dialecte mais une langue "normalisée" qui, sans effacer les régionalismes de bon aloi, permet aux gens qui la parlent, qu'ils soient d'Afrique, de France ou du Québec, de donner la même signification aux mots, aux définitions et aux expressions.

La vanité qui pousse certains d'entre nous à vouloir inventer de toutes pièces une langue québécoise proprement inutile devra bientôt se taire devant la nécessité que nous aurons d'être compris aussi bien à Dakar, qu'à Bruxelles et à Québec.

C'est pourquoi je dis que l'indépendance du Québec n'augmentera pas seulement la **quantité** de français parlé au Québec mais qu'elle en augmentera également la **qualité.**

C'est encore l'indépendance du Québec qui, en nous projetant sur la scène internationale, nous fera découvrir qu'il existe d'autres langues que l'anglais dans le monde et, par le fait même, nous incitera à les apprendre.

On nous a tellement convaincus que l'anglais était la seule langue parlée dans le monde entier que nous avons fini par le croire. Or il n'en est rien. Mais, jusqu'à maintenant, nos relations "internationales" étaient si étroites, si confinées au monde nord-américain, que nous n'avons jamais senti le besoin d'apprendre d'autre langue que l'anglais.

Il n'en sera pas de même après l'indépendance. Même si l'anglais, de par notre situation géographique, voit son statut de langue seconde confirmé, un certain nombre de Québécois trouveront intéressant et parfois nécessaire d'apprendre d'autres langues qui leur permettront de traiter avec d'autres peuples que les seuls Canadiens et Américains.

D'où l'on voit que l'indépendance du Québec, loin de nous forcer à nous replier sur nous-mêmes, nous forcera au contraire à assumer une polyvalence linguistique dont nous n'avons jamais senti la nécessité jusqu'à maintenant.

Augmentation de la quantité de français parlé, augmentation de la qualité du français parlé, augmentation du nombre de langues parlées. Voilà une autre garantie de l'indépendance.

●

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

POSTE: Secrétaire à l'animation
Fonctions:—Assistance technique aux sections
—Traitement des nouvelles adhésions
—Rédaction de communiqués et de procès-verbaux
—Travail général de secrétariat

Qualifications:
—Sténographie, dactylographie
—Bonne connaissance de la langue française
—Capacité de synthèse et de rédaction
—Option politique Indépendantiste

Rémunération: Selon les qualifications et l'expérience

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 3 septembre 1977 au Responsable de l'Animation, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD
UNE CITÉ DANS LA NATURE
CONTIGUË AU PARC PROVINCIAL
DU MONT ST-BRUNO

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles de luxueux

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4½ pièces à compter de $190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysagé
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

APPARTEMENTS MODÈLES
77 boul. des Hauts-Bois.
Tél. 649-1091 - 649-1551
Heures de visite:
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30
Weekend: 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE
À 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne où des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

Théâtre d'été et théâtre en été

Nos collaborateurs, Claude Lavoie et Bernard Andrès ont vivement réagi à ce qu'ils ont vu cet été et ne se privent pas de le dire brutalement. En fait de théâtres d'été, ils ont de beaucoup préféré les "épiceries du coin" aux "supermarchés", (mais le mot préférer ne s'applique pas ici puisque, pour ce qui est de ceux-ci, ils en ont fait comme spectateurs une expérience navrante et les vomissent littéralement). D'une part, aux petites troupes et aux petits théâtres, ils vouent une certaine reconnaissance, effet d'un plaisir certain, tandis que pour les autres, en règle générale, c'est l'éreintement. A lire avec plaisir et terreur, et peut-être avec profit, ce résumé d'une saison d'été dont une grande part ne se pardonne pas.

par Bernard Andrès et Claude Lavoie
photos Michel Giroux

Avant de partir, une première remarque. Il existe au moins deux types de théâtre: ce que nous appellerons le théâtre d'été, c'est-à-dire les théâtres qui ne fonctionnent que l'été, pendant que la métropole est à la campagne. Il y aurait également le théâtre en été, c'est-à-dire les théâtres ou les troupes qui fonctionnent à l'année longue et qui poursuivent leurs activités durant la belle saison (enfin belle...). Les premiers cherchent à rattraper la clientèle qui s'exile de la grande ville endormie. Les autres cherchent plutôt à s'implanter dans les coins délaissés du Québec pour y continuer leur travail d'animation comme "la Dame de coeur" installée dans un camping. Leur travail est souvent plus efficace parce que plus implanté dans le milieu qu'ils desservent. Ils comptent d'ailleurs davantage sur la population environnante pour emplir leurs petites salles rarement subventionnées et souvent soutenues par les gens de la place. Maintenant il est temps de partir: en train... à cheval... en cadillac... (air connu).

Théâtres super-marchés et petits théâtres

On arrive (voyage éclair). D'un côté, les super-stationnements avec placiers. Très jolis dans le décor champêtre (la pollution de la ville à la campagne), c'est le théâtre d'été qui renaît artificiellement dans le bruit des klaxons et les crissements de pneus. De l'autre, une belle maison avec, pour vous souhaiter la bienvenue, les vaches et les veaux de la ferme d'à côté (Ulverton), une petite salle sans bar ni hôtel. Les supermarchés en regard des épiceries du coin. Les supermarchés s'accaparent la population de passage (étant eux-mêmes de passage), d'où leur discordance avec le milieu ambiant; ils semblent plutôt parachutés pour un temps (encore des éléphants blancs) comme leurs spectacles d'ailleurs. Chez les épiceries du coin, ça ressemble plutôt à: - "Bonjour Mme Gingras, la santé est bonne?..." Leurs spectacles s'adressent donc aux habitants du coin qu'on rencontre avant et après le spectacle pour "placoter" un peu. D'un côté on cherche à nous faire oublier (quoi? Le prix d'entrée peut-être?), de l'autre à nous faire nous souvenir qu'il ne faut pas tout oublier. Bon, si on entrait, après vous...

Théâtre en place et théâtre qui se déplace

Tout en entrant dans le théâtre, on entre dans le vif du sujet. On trouve alors des éléments marquants qui nous permettront de dessiner plus clairement notre parallèle entre les deux types de théâtre: le premier, institutionnel (à ne pas confondre avec professionnel), et le second, plus jeune, souvent qualifié d'amateur ou de semi-professionnel (à tort), désinstitutionnalisé, où création théâtrale et animation sont souvent synonymes.

Ce qui nous frappe dès notre entrée, c'est l'aspect du théâtre à jamais commandant une traditionnelle scène à l'italienne, où les surprises se font rares et où, assis, on attendra la fin du spectacle, confortablement écrasé, tout prêt à s'endormir. Ces supermarchés existent pour la plupart depuis 5-10-15 et même 20 ans. Bien assis dans le même coin du Québec, ils attendent à chaque été le même public qui vient se faire servir le même genre de spectacles, joués bien souvent par les mêmes comédiens (comme si la stabilité était un gage de succès).

La qualité essentielle de ce premier type de théâtre (institutionnellement assis) consiste dans sa grande cohérence: à théâtre stable et stabilisateur, spectacle stabilisé qui ne fait pas trop de bruit, qui fait rire... rir...ri..r..zzz. Son répertoire se résume à peu de chose: des Québécois réchauffés qu'on nous ressert pour la nième fois *(Sur le matelas, Joualez-moi d'amour)*, des importations de France, d'Angleterre ou des Etats, des boulevards de deuxième ordre rarement adaptés au parler d'ici (au bâteau théâtre L'Escale, un texte de Terence Frisby traduit en français de France s.v.p.). Le tout donne des spectacles loin de notre réalité qui détonnent tout autant que ces granges entourées de stationnements, d'hôtels et bars luxueux (Marjolaine), d'où leur cohérence. Il y a bien eu la comédie musicale *Folies Douces* (chez Marjolaine), mais encore là, les résultats laissaient à désirer, la musique s'intégrant mal dans la représentation (nous y reviendrons).

Heureusement, il y a l'autre versant de la montagne, ces petites salles avec des chaises de bois qu'on peut placer ou déplacer à sa guise, ouvrant ainsi plusieurs possibilités (théâtre de l'atelier de Sherbrooke), favorisant le contact entre comédiens et spectateurs, créant un atmosphère d'intimité qui nous change des robes longues et des gants blancs. Ces jeunes théâtres ne craignent pas de se déplacer, de changer de décor, d'aller là où ils pourront effectuer un travail d'animation qui semble essentiel à leur travail théâtral. Un théâtre qui va chez les gens pour les distraire et leur parler de choses qu'ils connaissent et ressentent.

Leur répertoire, plus intéressant et plus innovateur, comprend: des créations *(Faut c'qui faut)*, des créations collectives *(Qui ç'é l'quéteux...)*, des Québécois à portée sociale *(Ben-Ur)*, qui permettront encore une fois d'établir un contact, une complicité entre acteurs et spectateurs *(40-28-36...)*.

À théâtre institutionnel, comédiens institutionnels

Mais, on est en pays de connaissances, ces visages ne nous sont pas inconnus; au contraire, nous reconnaissons tous nos comédiens préférés de nos non moins préférés téléromans: chez Marjolaine, Janine Sutto - *Symphorien* et *Y'a pas de problèmes;* Christiane Pasquier - de la regrettée *Petite Patrie;* France Desjarlais - *Rue des Pignons,* et qui ne se souvient pas d'Andrée Boucher dans *Les belles Histoires, Les Mont-Joy* et *le Paradis Terrestre*? Au théâtre des Prairies: Serge Turgeon - *Rue des Pignons;* Béatrice Picard qu'on voit moins souvent (mais on n'oubliera jamais *Cré Basile);* et M. *Surprise* lui-même, alias Pierre Thériault. Aux Marguerites: Georges Carrère - *Symphorien;* Jean-Pierre Masson - *Symphorien* et *Séraphin;* Denise Proulx - *Symphorien - Rue des Pignons - La petite semaine.* Et pour finir, Danièle Ouimet à L'Escale; Yves Corbeil à Saint-Sauveur; Lionel Villeneuve - Y'a pas de problèmes; et Hélène Loiselle (Rue des Pignons il y a quelques temps).

Evidemment, les comédiens doivent jouer pour vivre mais c'est étonnant de remarquer comment la vie sourit toujours aux mêmes chanceux ou à peu près. Ce qui est plus désolant, cependant, c'est de retrouver parfois nos comédiens de la télé dans des rôles assez similaires à ceux qu'ils tiennent dans nos envahissants téléromans (Janine Sutto, par exemple, qui entre en scène en chantant "L'amour est enfant de bohème", une Janine Sutto qui se cherche un second mari; le parallèle avec Mme

L'Espérance dans *Symphorien* devient tellement évident qu'il est grossier). Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour sécuriser le public! Et durant l'entracte, les commentaires vont bon train sur les émissions qui auront la lourde tâche de nous faire oublier *Symphorien* et *Rue des Pignons.*

Jeunes théâtres, jeunes comédiens (tout autant professionnels mais à qui la vie semble faire la moue). De nouvelles figures pour un théâtre nouveau. Et si parfois un visage se dessine (Vincent Bilodeau à la "Dame de coeur", héros de *La petite patrie),* on s'évertue à travailler à contre courant, à démystifier ce que la télé (machine à créer des mythes) a édifié (image du jeune premier qu'on ne retrouve pas dans le rôle qu'il tient dans *Faut c'qui faut).*

D'un côté donc, d'heureuses retrouvailles (enfin heureuses...) après quelques jours ou quelques semaines d'absence, et de l'autre, la découverte de nouveaux talents. Excusez-moi le spectacle est commencé depuis dix minutes...

Histoire de répertoire en passant

D'extravagants et usés boulevards d'auteurs tout aussi usés (Claude Magnier auteur d'Oscar joué par Louis de Funès qui signe le texte joué aux Marguerites) qui mettent en scène des situations comiques éculées qui se suivent et se ressemblent comme les étés (20 ans La Marjolaine, 20 ans La Fenière), où de bons mots bien placés à intervalles réguliers nous font sourire avec juste assez de folies (douces) et de sexualité pour ne pas bousculer les conventions. Du théâtre tranquille, sécurisé et sécurisant, ennuyé et ennuyant.

Il nous reste heureusement quelques textes québécois moins gratuitement légers (Aux Ancêtres, à Ulverton) ou plus directement critiques (Aux bois de Coulonge), ainsi que quelques créations. Du théâtre jeune et vigoureux qui ne craint pas de se casser la gueule, qui laisse de côté les succès tout faits, le jeu en vaut la chandelle.

Mais oui, je sais, je suis fatigant à toujours passer des commentaires mais c'est mon métier, non? et puis c'est une manie chez moi. Oui, oui on continue d'admirer...

Spectacles à droite...

Vous vous souvenez de la cohérence des supermarchés? Sûrement. Nous la retrouverons encore une fois. Mêmes théâtres mêmes comédiens - mêmes genres de spectacles, conséquemment mêmes discours traditionnalistes et à droite (synonymement vôtre).

A tout Seigneur tout honneur, la condition de la femme. Si on fait la liste des femmes qui apparaissent dans les sacro-saints boulevards, y'a pas de quoi rire, ce serait plutôt à pleurer. On rencontre: la femme légère à la mémoire défaillante (Janine Sutto dans *Folies Douces),* la jeune fille en fleur effarouchée devant les jeux de l'amour *(Blaise),* l'épouse, véritable mégère et toujours trompée par un mari volage *(Blaise* encore une fois), la femme qui, en vieillissant pleure sur sa beauté qui s'en va *(Chiquita la reine de Cha-Cha-Cha-*Marjolaine), l'intellectuelle à lunettes, psychiatre par surcroît encore plus folle que ses patients, comme si l'intelligence n'allait pas aux femmes (Marjolaine), la lesbienne en peine d'amour, ridiculisée à l'extrême (Marjolaine, on ne lâche pas).

C' est donc la femme soumise qui dépend toujours du bon vouloir de l'homme, tout puissant avec son carnet de chèques. La femme dont les seules préoccupations seraient sa beauté et ses amours perdues. A moins que je ne fasse erreur, c'est loin de la réalité moderne. Le plus désolant dans tout cela, c'est de voir et d'entendre les spectatrices rire devant ces pitreries qui ressemblent davantage à des insultes à l'intelligence féminine. Evidemment l'homme se garde les beaux rôles, répandant joie, amour et argent partout où il passe. (Ces images doivent dater d'au moins vingt ans et peut-être plus).

Allant de pair avec la condition féminine, on retrouve la sexualité. Encore là, c'est le mâle tout puissant qui fait languir ses dames qui se pâment d'admiration devant ses attraits. La sexualité est cependant plutôt exploitée que discutée. Sous le couvert de quelques "gags" à double sens, de quelques costumes qui en laissent voir juste assez pour demeurer dans les limites du permis, de quelques jeux de couchera, couchera pas. Il ne faut évidemment pas choquer (ON risquerait de perdre son public... et les subventions), mais le sexe, ça fait encore rire, alors pourquoi ne pas l'utiliser (Anything for a laugh).

Il reste encore la condition sociale des personnages. Sont mises en scène les petite et grande bourgeoisies maîtresses du monde qui régissent les rapports entre les êtres, escamotant les rapports de force, détournant l'attention des spectateurs vers des anecdotes plus simplistes les unes que les autres, résumant et résorbant des conflits importants par quelques tours de passe-passe souvent insignifiants. Il faut préserver l'équilibre du monde qui nous fait vivre (grassement bien entendu).

Une chance, il y avait *La Dame de coeur - Les Ancêtres - Lise Da Silva - Le théâtre du grand monde - La coopérative d'Ulverton* (même si la réalisation n'était pas exemplaire) et quelques autres.

Dans ces spectacles, on ne craint pas de dénoncer, de mettre en scène les conflits, les tares de notre société, pour qu'on essaie de s'en sortir plutôt que d'y plonger de bon coeur. La femme prend sa place dans ce mouvement d'éveil, place est faite à ses revendications, ses véritables problèmes et ses aspirations (Lise Da Silva, Dame de coeur).

On colle à la réalité québécoise. On implante nos spectacles dans le milieu (je me répète, mais c'est tellement important). On apprend à connaître ceux qui nous entourent pour mieux leur parler, leur dire ces belles choses qu'on croyait perdues. Il existe des dangers, c'est évident, le premier étant celui de produire des spectacles limités, pour un oeil peu sensible à l'aspect local de l'entreprise (comme ça se produit à Ulverton où la performance des jeunes comédiens laisse à désirer). On risque également de verser dans des productions tellement ancrées dans tel ou tel microcosme qu'on frôle l'anecdotique en reproduisant purement et simplement la réalité sans effort de transformation, de mise en parallèle avec d'autres univers, d'autres milieux (c'est là le problème du théâtre de l'atelier de Sherbrooke, qui survole les problèmes sans y apporter ne fut-ce qu'un élément de réponse).

Il n'en reste pas moins que ce second type de théâtre, désinstitutionnalisé, veut parler (pour certains, c'est encore au niveau du balbutiement), dire des choses, et ne craint pas de déranger. Il n'a pas la prétention de vouloir changer le monde, à tout le moins veut-il apporter sa contribution l'éveil qui soulève la société québécoise.

... et adroits spectacles

Cohérence, quand tu nous tiens, tu ne nous lâches pas. Des spectacles innovateurs (des créations), un jeu, une mise en scène, une technique rafraîchissante. Des supermarchés aux épiceries du coin, le même mot d'ordre: DIVERTISSEMENT. L'été, c'est fait pour s'amuser. Mais le même mot ne prend pas la même signification dans des bouches différentes. Vous avez vu comme il pouvait différer au niveau de ce qui est véhiculé dans les spectacles; il reste à voir comment il diffère au niveau du "comment" le tout est véhiculé.

Des recettes toutes faites, où on va chercher les rires (comme si la qualité d'un spectacle était proportionnelle à l'importance des rires), aux jeux de scène intéressants et surprenants. Voilà l'écart qui sépare les supermarchés des épiceries du coin. Le supermarché, c'est la scène à l'italienne avec ses traditionnelles sorties et entrées, son décor élégant parfois, superflu souvent, son utilisation minimum de l'espace et maximum du cliché, des stéréotypes jamais désamorcés; du facile en quelques mots. Chez l'épicier on entre par l'arrière, on sort du plafond, on joue sur les poutres traversant ce même plafond (un espace à multiples dimensions, utilisé au maximum ou presque), dans une pauvreté de moyens, une richesse d'idées.

Au supermarché, les répétitions vont bon train. Entre par la droite, sort par la gauche, avance en arrière, recule en avant (c'est peut-être le contraire). Toujours les mêmes schémas, les mêmes façons d'amener les "gags" qu'on voit venir de loin, de tellement loin qu'ils ne nous surprennent plus, qu'ils arrivent à peine à nous sortir de notre torpeur. A l'épicerie du coin rien n'est jamais pareil, on s'efforce d'apporter de la nouveauté dans la mise en scène et surtout on ne vend pas les "punchs" à l'avance.

Au supermarché, le mythe de la vedette vit toujours (souvent vedette de la télé), un personnage principal devant lequel les autres s'estompent. Les plus beaux costumes lui sont réservés et tout est mis en oeuvre pour le faire ressortir du groupe. A l'épicerie du coin, c'est la démocratie qui règne, on essaie de mettre tout le monde sur le même pied, qu'on soit connu ou non.

Simplicité et efficacité en regard de facilité et embouteillage dans les situations, les répliques et les éclairages souvent lancés pêle-mêle sur la scène, le spectacle manquant alors d'unité et sa superficialité disparaissant aux yeux des spectateurs dans ce fouillis parfois indescriptible. Tiens! c'est déjà terminé, les lumières s'allument, on va pouvoir sortir...

J'ai vu, j'ai payé, j'ai oublié, ou comment l'argent attire l'argent.

Qu'est-ce qui nous reste de toutes ces soirées?

D'heureux souvenirs et d'amères déceptions. Des définitions contradictoires du mot divertissement. D'un côté, c'est l'aliénation par le rire et l'aliénation du rire, de l'autre la désaliénation par le rire, le rire qui retrouve ses qualités d'exorcisme. Dans un cas on a oublié, et l'on oublie rapidement d'ailleurs qu'on a oublié; dans l'autre, on s'est amusé en se souvenant qu'on vit dans un monde pas tou-

(suite de la page 17)

jours rose. Il vaut peut-être mieux en rire que d'en pleurer mais il ne faut surtout pas escamoter la réalité, s'en balancer comme si elle n'existait pas, ce serait de l'inconscience ou... (choi0 sissez le terme).

Mais ce qu'il nous reste de plus important peut-être, ce sont des réflexions au sujet des subventions qui nourissent les théâtres (bien d'un côté, mal de l'autre). Si on brosse rapidement un tableau rendant compte de l'aspect financier des entreprises que sont les théâtres d'été, on arrivera à des conclusions amusantes ou navrantes...

Supermarchés

- Grandes salles, environ 500 places
- Souvent subventionnées ou commanditées (la Consolidated Bathurst pour Marjolaine)
- Prix d'entrée environ $4.50
- La bière, $1.50 chez Marjo.

Petites épiceries

- Petites salles, de 50 à 125 places
- Peu ou pas subventionnées, avec de petits commanditaires.
- Prix d'entrée environ $3.00
- La bière souvent moins de $1.

Plus l'entreprise est grande et plus l'argent coule à flot, plus le budget est réduit et plus il risque de demeurer réduit (l'argent attire l'argent). Et l'argent n'est pas gage de qualité; c'est malheureusement souvent le contraire, je pense. Et si l'on voit la liste des subventionnés, la chose devient claire: La Fenière, Des Prairies, Marjolaine, Bois de Coulonge, Beaumont St-Michel, les Ancêtres et le festival de Lennoxville. Les boulevards se paient la part du lion des quelques $120,000 que le provincial a distribués. Je n'ose pas voir là de relation de cause à effet; à vous d'en établir si vous en voyez.

Avec ces quelques notes, on devrait pouvoir rédiger un article de synthèse? Alors, pourquoi faire tant de milles pour aller voir un autre spectacle, surtout que j'appréhende ce qui m'attend? Rencontrer du monde et prendre une bière risque d'être plus intéressant... Et puis:

Automne en emporte le Théâtre d'été.

"La Confédération doit se dissoudre un jour"

—Henri Bourassa 22 décembre 1921

Par Pierre Chaloult

Au lendemain de la mort d'Henri Bourassa - il y aura vingt cinq ans la semaine prochaine - son successeur en journalisme, Gérard Filion, écrivait que si le vieux maître "eut vécu dans un pays souverain et non dans une colonie de la Couronne camouflée en Dominion, il eût sûrement monté au tout premier rang et eût joué un rôle de premier plan sur la scène internationale".

Bourassa est mort en la nuit du 31 août au premier septembre 1952, le jour même de son quatre-vingt-quatrième anniversaire de naissance: en la quatrième année du règne de Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada; en la huitième année du deuxième règne de Maurice Duplessis.

Les Québécois d'un bout à l'autre du Québec votaient alors à deux mains plutôt qu'une, mais les deux mains votaient dans le même sens: libéral à Ottawa, contre les maudits "bleus"; pour Duplessis, contre les maudits "rouges" à Québec.

"Rouges" et "bleus", "bleus" et "rouges" qui se cassaient du sucre sur le nez lors des campagnes électorales et qui pactisaient ensuite dans le dos des électeurs, n'étaient pas sans savoir que Bourassa était réduit au silence presque total depuis plus de vingt ans; mais ils n'osaient toutefois pas, ni les uns ni les autres, prononcer son nom de crainte de réveiller son ombre.

Petit-fils par sa mère de Louis-Joseph Papineau, Henri Bourassa se voulait plus Papineau que ses oncles et ses cousins Papineau qu'il jugeait indignes de porter le nom de son illustre grand-père:

"Je n'avais pas encore mes trois ans, aimait-il répéter, quand le matin après le petit déjeuner (mon grand-père Papineau) marchait de long en large (en son manoir de Monte-Bello où il était seigneur de la Petite-Nation). Je me dépêchais de me lever pour le prendre par la main.

"Je revois le monte-charge qui apportait le déjeuner de la cuisine. La salle, la chambre où mon grand-père est mort et où on nous a conduit pour recevoir sa dernière bénédiction.

"Mais ce n'est pas là que j'ai puisé mes idées.

"En réalité je ne tiens de mon grand-père que le tempérament oratoire et une invincible indépendance de caractère, une incapacité congénitale de dire ce que je ne pense pas et de ne pas dire ce que je pense".

Wilfrid Laurier, qui aurait pu être le fils de Papineau et le père de Bourassa, n'hésitait pas à dire, après avoir magnifiquement connu l'un et l'autre: "Bourassa m'explique Papineau et Papineau m'explique Bourassa".

Reste que le petit-fils du grand Papineau - la "tête à Papineau" - était aussi de la lignée de son père. Laissons-le nous le dire en ses propres termes:

"Du côté paternel, les origines sont plus modestes mais assez intéressantes. Mon grand-père Bourassa partit pour les Etats-Unis à l'âge de quatorze ans et pris du service dans une famille presbytérienne où il apprit à lire dans une bible protestante et à écrire en anglais. Il n'a jamais su écrire en français.

"Il est revenu au Canada vers l'âge de vingt-cinq ans et il a complètement défriché trois terres de 336 arpents - en bois debout et en marécages - au bout de l'Acadie.

"En politique, c'était non seulement un conservateur, mais au temps des émeutes de '37 c'était un "chouayen". Il avait horreur de la révolte et il était partisan de la répression modérée bien entendu.

"Ce qui compliquait la situation, c'est que son fils François est allé rejoindre les révoltés et qu'il a été obligé de se réfugier aux Etats-Unis".

L'enfant Bourassa ne sentait de toute évidence pas le goût de s'instruire loin de ses oncles et de ses tantes qui lui racontaient l'histoire nationale comme on raconte des histoires de famille et qui lui racontaient des histoires de famille comme on raconte l'histoire nationale.

De ses oncles et de ses tantes qui furent, à proprement parler, ses seuls véritables éducateurs. Il apprenait ainsi à devenir un des grands autodidactes de sa génération d'autodidactes:

"Le curé de la paroisse (de Monte-Bello) était mon oncle paternel, Médard Bourassa. C'était un petit homme robuste et tout le portrait de son père tandis que mon père était le portrait de sa mère.

"On avait commencé par envoyer mon oncle aux missions sauvages du lac Saint-Jean. En revenant de ces missions, mon oncle fut remis à l'oeuvre dans les chantiers dont il fut l'un des premiers missionnaires.

"C'était un vieux Castor. On appelait ainsi un groupe de catholiques laïques et ecclésiastiques absolument dévoués à Mgr Bourget et aussi à Mgr Laflèche, de Trois-Rivières, et qui ont inspiré la VÉRITE de Québec et ont prisidé à la fondation de l'ÉTENDARD.

"Mon oncle recevait tout cela et par-dessus le marché, chose curieuse, il avait une fort jolie bibliothèque - je l'ai en grande partie chez moi - et c'est chez lui que j'ai appris à lire Louis Veuillot et Joseph de Maistre.

"C'est là, dans la bibliothèque et dans la lecture de l'UNIVERS que j'ai puisé pour toujours mes opinions sur le rôle de l'Eglise dans la société, sur les relations qui doivent exister entre l'Eglise et les chefs civils.

"En même temps, j'étais en politique rouge vif. Je n'avais rien pris du côté conservateur, ce qui faisait dire à M. Laurier: "Bourassa c'est un monstre, c'est un Castor rouge. Je n'en ai jamais connu d'autre".

Sans doute à cause de cette "invincible indépendance de caractère" qu'il disait tenir de Papineau, de cette "incapacité congénitale de dire ce qu'il ne pensait pas et (surtout) de ne pas dire ce qu'il pensait", Henri Bourassa voyait pas mal plus loin que ses compatriotes et que la plupart de ceux qui se prétendaient ses disciples.

"Henri Bourassa fut essentiellement un précurseur, écrivait Gérard Filion au lendemain de sa mort. Son rôle politique consista surtout à annoncer ce qui devait un jour ou l'autre se produire.

"Certaines de ses prévisions ont presque le ton de prophéties. Un jour qu'il tonnait contre la politique servile du Canada à l'endroit de la Grande-Bretagne, il annonça que les soldats canadiens iraient un jour combattre dans la mer de Chine.

"A cette époque où n'existaient ni l'avion, ni la TSF, la mer de Chine était aussi éloignée de nous que l'est aujourd'hui la planète Neptune. Or, cinquante ans plus tard deux régiments canadiens se faisaient pincer à Hong-Kong par les troupes japonaises.

"L'exactitude de ses prédictions était le fait d'un esprit logique, capable de tirer des conclusions de prémisses données. Les précurseurs ne sont généralement pas prisés par leurs contemporains. Ils sont des trouble-fêtes. C'est pourquoi Henri Bourassa fut si violemment combattu et même détesté.

"Et pourtant quand on y regarde de près, dans la perspective de 1952, ses idées politiques n'avaient rien de révolutionnaire. Il réclamait tout bonnement pour son pays l'indépendance politique et pour les siens l'égalité de traitement partout au Canada.

"Quand ces deux objectifs seront pleinement réalisés, les Canadiens des deux races seront un peu gênés du traitement injuste qu'ils ont fait subir à un homme qui réclamait des choses aussi simples."

Gérard Filion imaginait sans doute qu'au nombre des Canadiens "un peu gênés du traitement injuste qu'ils ont fait subir à un homme qui réclamait des choses aussi simples" se trouveraient ceux-là même qui l'avaient mis en demeure, vingt ans plus tôt, de partir du journal qu'il avait fondé en 1910 et dont

(suite à la page 20)

Henri Bourassa

photo Canada Wide

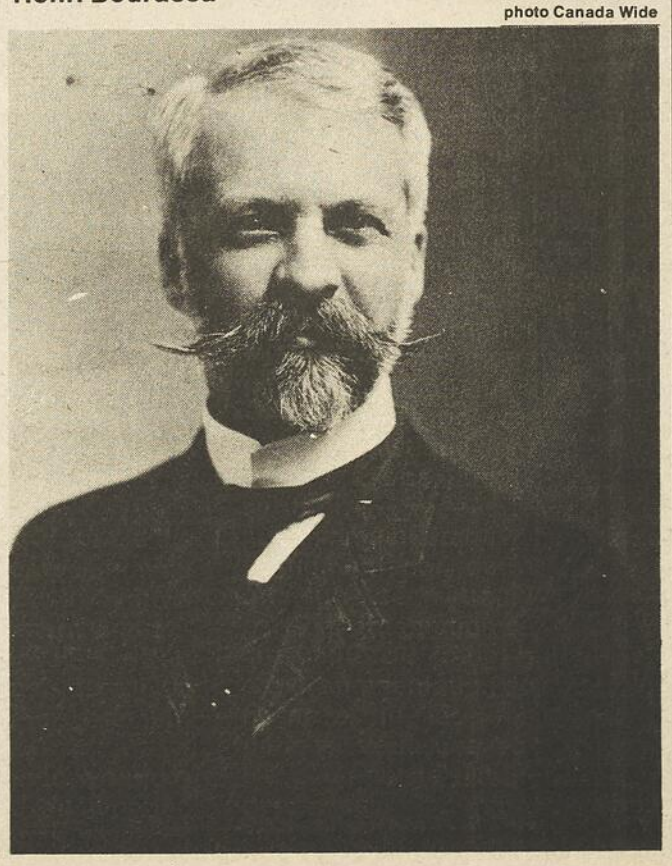

LE SOMBRE VILAIN

ALORS? COMMENT ÇA VA À L'USINE!
BOF! C'EST TOUJOURS PAREIL SUR LA CHAÎNE DE MONTAGE!
ALLEZ, DONNE L'ARGENT!
JE SAIS QUE C'EST LA PAIE AUJOURD'HUI
OUI...MAIS QUI LE GAGNE CE FRIC?
HUM?
OUI MAIS QUI A EU L'IDÉE DES PROTHÈSES ÉLECTRIQUES?
OUI MAIS QUI A TOUT PERDU SA FORTUNE AU JEU?
QUI PAIE LES DETTES?
EXCUSE MOI SOMBRE, MES NERFS ME LÂCHENT!
J'AI SI PEUR DE LA SURDITÉ INDUSTRIELLE!
MAIS PUISQUE JE T'ASSURE QUE TU N'AS RIEN À CRAINDRE...
DÉJÀ LES GARS QUI ONT COMMENCÉ EN MÊME TEMPS QUE MOI SONT PRESQU'À MOITIÉ SOURDS!
ET ALORS?
LEURS PÈRES ET GRANDS-PÈRES DES OUVRIERS EUX AUSSI, QUI TRAVAILLAIENT À CETTE MÊME USINE SONT TOUS DEVENUS SOURDS!
CE QUI PROUVE QUE TU N'AS RIEN À CRAINDRE
IL N'Y A QUE LES OUVRIERS QUI L'ATTRAPENT
LA SURDITÉ INDUSTRIELLE C'EST CONGÉNITAL!
HEU... TU DISAIS QUELQUE CHOSE?
© 24X 77

MAISON LUCIE BRUNEAU
SEXOLOGUE

Fonctions:
Éducation, animation, consultation et recherche dans le processus de la réadaptation des personnes physiquement handicapées.

Exigences:
— Baccalauréat en éducation sexuelle (UQAM)
— Préférence à ceux qui ont en plus une scolarité de maîtrise en sciences humaines.

Conditions de travail:
Rémunération selon les normes du secteur des Affaires sociales et des politiques de l'établissement.

Faites parvenir vos notes biographiques avant le 31 août 1977 à:

MAISON LUCIE BRUNEAU
CENTRE DE RÉADAPTATION SOCIALE POUR ADULTES HANDICAPÉS PHYSIQUES
2222 est, avenue Laurier
Montréal, Québec, H2H 1C4

(suite de la page 18)

il était encore en 1932 le directeur propriétaire.

●●●

Vingt-cinq ans après la mort du petit-fils de Papineau, le nom d'Henri Bourassa n'évoque sans doute plus qu'un bien vague souvenir chez ceux que l'on disait jadis les Canadiens français ...

Sans doute les politicailleurs d'habitude et les grenouilleurs et les gribouilleurs de 1977 ne craignent-ils plus que le bruit de leurs conversations n'éveille un objecteur de conscience à la retraite.

Sans doute les successeurs d'Henri Bourassa au journal même qui fut le sien pendant vingt-deux ans, savent-ils à peine aujourd'hui qui il était et quelle était la portée de ses enseignements...

Reste que Gérard Filion pourrait bien écrire, en septembre 1977 comme en septembre 1952, que les idées politiques d'Henri Bourassa n'avaient rien de révolutionnaire et qu'il "réclamait tout bonnement pour son pays l'indépendance politique et pour les siens l'égalité de traitement par tout le Canada".

Reste que l'on aurait pu écrire, en fin de semaine dernière, à la suite de la conférence intergouvernementale de Saint Andrews, comme le déclarait Henri Bourassa le 22 décembre 1921, à savoir:

"La Confédération a vécu en puissance. Durera-t-elle vingt ans ou trente ans, je l'ignore; mais elle doit se dissoudre un jour... En annexant cet immense territoire de l'Ouest où devait pénétrer l'influence américaine, les pères de la Confédération ont fait une erreur capitale.

"Ils ont mis le poison dans le berceau de l'enfant. De plus en plus notre vie nationale sera dominée par la rivalité de l'Est et de l'Ouest...

"Puisque la Confédération a vécu, nous devons surtout préciser notre programme, le limiter à nous-mêmes. Refaisons-nous nous-mêmes...

"Les Anglais ont voulu employer la Confédération à nous asservir, mais ils n'ont pas voulu de l'association égale avec nous. Cherchons donc ailleurs des appuis..."

●

RESTAURANT Chez VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica
5412 Côte des Neiges
735·3623

au bouvillon
Côte-Ste-Catherine
Côte-des-Neiges
Gatineau
Lacombe
Bar
Terrasse
Salle à manger
5414 Gatineau
Tél.: 733-2125

Terminez votre été en beauté
À "L'ÉTÉ"
Restaurant
Café-Terrasse
Chambre et pension
Restaurant-Augergerie L'ÉTÉ
St-Joseph-de-la-Rive
Comté de Charlevoix
Réservations: (418) 635-2873

Il existe un pouvoir plus meurtrier que la pègre...
14 ANS
un film de ROBIN SPRY
distribution FRANCE FILM
1 homme
version française de "ONE MAN"
Len Cariou Jayne Eastwood
Carol Lazare Barry Morse
avec la participation de Jean Lapointe
Jacques Godin Marc Legault
deuxième film à chaque cinéma
st-denis 1 — 1594 RUE ST-DENIS 849-4211
le paradis 1 — 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
omega 1 — PLAZA K-MART LONGUEUIL 463-3330
parc VERDUN — 720 AVE DE L'EGLISE 768-2509
ciné parc st-eustache — 879-1700
ciné parc st-hilaire — 467-3209
AUSSI AU PARIS ST-HYACINTHE ET NORD ST-JÉROME

Chronique de météo transcendentale

Un avion pour le cirque Trudeau, un!

par le professeur Nimbus

Il y a actuellement un mouvement fou dans le monde du spectacle. On a perdu Elvis, Groucho Marx, Gilles Pellerin mais la scène ne s'est pas vidée pour autant car les Trudeau continuent de se promener en avion et Solange Tapis-Volant, qui pèse moins qu'une aile d'avion, volera au secours de la troupe d'art populaire Pépin-Robarts.

Le show Trudeau, lui, va bien. C'est un show aéronautique où les principales péripéties se déroulent toujours à côté, dans, en montant ou en descendant des avions. Sont toujours dans les avions, ces gens-là. Ils se croisent à l'aéroport, se disent bye-bye à la passerelle, se prennent en passant à Vancouver, Ottawa ou New York. Il y a toujours quelqu'un de la troupe qui attend à quelque transit d'aéroport.

La foule en bas les regarde passer. Ils font ça sans filet comme les vrais funambules, ils passent et repassent, se quittent, se croisent et se retrouvent mais avec les avions, toujours. Tout ça, ça doit coûter une petite fortune, vous pensez bien, l'avion c'est pas encore gratuit, mais dans le monde du show bizz on n'a pas l'habitude de lésiner sur les accessoires. Quand on a besoin d'un décor de palais oriental ou d'un téléphone en or, on le commande. Les Trudeau, eux, c'est l'avion. Peut-être même qu'ils auraient intérêt, pour rentabiliser un peu la troupe, d'avoir un avion à eux comme Hugh Hefner de Playboy. Hefner, lui en vrai roi du show, il s'est fait peindre un DC-9 tout en noir avec, sur la queue, le célèbre lapin blanc. Les Trudeau pourrait suivre l'exemple avec un Boeing tout blanc dont la queue s'ornerait d'un célèbre oeil au beurre noir.

L'avion personnel, aussi ça fait plus professionnel, ça fait instrument de travail, ça identifie. En voyant passer l'avion-show au-dessus de Winnipeg ou de Toronto, les piétons pourraient tout de suite savoir à quel acte ou à quelle scène du show on est rendu. "Tiens, c'est Margaret qui

restaurant henri jonas
139 ST. PAUL OUEST
COIN REPUTÉ POUR LES POISSONS
ET LE CAVIAR DEPUIS 1870
STATIONNEMENT GRATUIT LES SOIRS
ET LES FINS DE SEMAINES
RESERVATIONS: 849-3303

part", ou encore "Il ramène les enfants", ou encore "Elle va chez son papa", "Elle a repris les enfants", "Ils se sont retrouvés à Vancouver", "Elle a fait une photo à New York"... Comme des enfants devant la boîte mystérieuse de Guignol, on ne raterait aucun passage de l'avion-blanc-avec-oeil-au-beurre-noir pour connaître les nouvelles péripéties du roman-feuilleton.

Avoir son avion, c'est comme avoir son théâtre à soi. On n'y est pas pour s'amuser mais pour y travailler et à la rigueur pour y mourir comme Molière. Il serait navrant que la troupe Trudeau disparaisse dans un stupide écrasement de vol ordinaire ou comme ce piéton de André Fortin, mort au devoir, a-t-on dit, mais dans une Mercury comme tout le monde.

S'écraser dans son avion-théâtre, en pleine scène de "Je vais faire une carrière moi itou" ou de "Je suis le papa lâchement abandonné qui trimbale ses deux marmots", ce serait certainement rejoindre Molière dans l'immortalité la plus noble.

Mais assez de ces noires prévisions, on vient juste de perdre Groucho Marx, c'est bien assez pour cette semaine.

•

CROISSANCE DEPENDANCE
SOUS-DEVELOPPEMENT
en
AMERIQUE LATINE
INDE
MOYEN-ORIENT
ET MONDE ARABE

ETUDE COMPARATIVE

45 h en 4 fins de semaine et 3 soirées, de septembre à novembre avec A. Michaud, J. Rodriguez Anido, E. Kheir.

Inscription:
CARREFOUR TIERS-MONDE
615 Calixa-Lavallée
QUEBEC G1S 3G7
(418) 683-3590

Frais: $40.00

avant le 20 septembre

arts et lettres

arts plastiques

Retour de vacances

Partout au Québec, des réserves d'espoirs, des artistes qui synthétisent poétiquement leur environnement. Dommage qu'ils soient si mal connus en ville.

par Yves Robillard

Il est parfois pénible de revenir de vacances, même si on aime bien son travail! Car, en été, la campagne l'emporte facilement sur la ville. J'ai fait le tour de la Gaspésie, suis revenu par Tadoussac, La Malbaie, Baie St-Paul etc... J'ai essayé le plus possible de visiter les musées régionaux, de rencontrer les officiels, de prendre contact avec les artistes. Me voilà de retour encore plus convaincu qu'avant: il y a à travers le Québec un bon nombre d'endroits où la vie, c'est-à-dire la créativité, s'éclôt en magnifiques réserves d'espoirs. Il faut être disponible pour le sentir, abandonner nos idées de citadins, et donner la chance aux autres de nous apprendre quelque chose.

St-Jean Port-Joli

Exemple: tout le monde connaît St-Jean Port-Joli à cause des frères Bourgault. Mais il y a autre chose à St-Jean et dans les environs, un climat spirituel, une mentalité, un état d'esprit spécial qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il y a d'abord le fait que c'est normal à St-Jean d'être artiste ou artisan: il y en a 300 sur une population de peut-être 3000 habitants. Et pour cette raison, depuis 10 ans, des jeunes de partout au Québec vont vivre là, pour développer leur créativité dans un climat naturel, pour ne pas se sentir à part!

C'est un peintre de Montréal, Serge Tringle installé là-bas depuis trois ans, qui m'a appris ces choses. Il m'a emmené tout près, dans la campagne de Sainte-Louise, un endroit splendide, des montagnes, des vallons, avec ici et là, distancées, des petites maisons anciennes, refaites par de jeunes artisans qui y développent tranquillement les découvertes de chaque heure de la journée. Ils sont une dizaine paraît-il, à différents endroits de la région.

Vivre intensément

J'ai rencontré **Armand Robitaille,** un gars qui approche la trentaine. Il a déjà exposé au Salon des Métiers d'art de la Place Bonaventure, sans être très remarqué: il y a tellement de choses à cette foire! Il réalise des boîtes décoratives pour ranger des petits objets. Ses boîtes ont la forme d'une montagne avec au-dessus une vache qui broute: c'est le paysage quotidien de son environnement, et sa boîte nous le transporte en ville, dans notre bureau ou salon avec l'essentiel du souvenir de paix, vécu cet après-midi là.

Il faut aussi des oiseaux, des petits coeurs, toutes sortes d'objets de petite taille pour que les prix soient abordables. C'est là son côté artisan! Mais il y a plus. **L'organisation de sa maison** est en elle-même un **monde merveilleux d'ingéniosité et de poésie:** j'ai vu une table-oiseau, une commode-miroir qui a forme de femme, deux torses de chevaux qui servent de paterre et qui lorsqu'on les dévêt révèle l'essence de la force animale, "racée et transcendée" etc... et tout est remarquable, la volée de l'escalier, la forme de certaines fenêtres, des placards: nous sommes définitivement dans un nid, chez quelqu'un qui est très proche de "nos amis les bêtes", et qui essaie de tirer leçon de leurs expériences.

Magnifiques souvenirs! Tout au long du voyage, d'autres gens m'ont offert ainsi de nouveaux relais de vie! Il y a **partout au Québec** des mondes à découvrir, **des artistes qui synthétisent poétiquement leur environnement pour le mieux vivre.** Dommage qu'ils soient si mal connus en ville!

Onze sculpteurs

Car vlop! les vacances sont finies et nous voilà de retour dans nos murs et sols en béton et la verdure en conserve. Sur ma table se trouve l'invitation à l'exposition "Onze Sculpteurs", **organisée par le Musée d'Art contemporain de Montréal,** à partir principalement de certaines oeuvres de la collection de la Banque d'Art du Canada. Alain Parent dans le très respectable catalogue de l'exposition, réalisé et payé également par le Musée, et donc par le ministère des Affaires culturelles du Québec, dit qu'il s'agit ici d'un choix des meilleurs sculpteurs canadiens de la jeune génération post-minimaliste. **Trois sont du Québec** (Poulin, Mongrain et Champagne), **un de la Saskatchewan, et sept de l'Ontario,** dont quatre vivent à New-York. Et c'est organisé par notre musée, avec l'aide d'Ottawa!

Le post-minimal

J'ai visité l'exposition. J'ai défendu autrefois les plasticiens en connaissance de cause, et je connais bien les implications de l'art minimal et post-minimal. En esthète averti, je trouve que l'exposition est très bonne, que chacune des pièces est très bien choisie! Mais **j'en ai marre de cet art avant tout "intellectuel"!** Prenons l'exemple des "Bright moments" de **Robin Collyer.**

"Bright moments" de Robin Collyer. La campagne vue par un citadin: ça manque d'air.

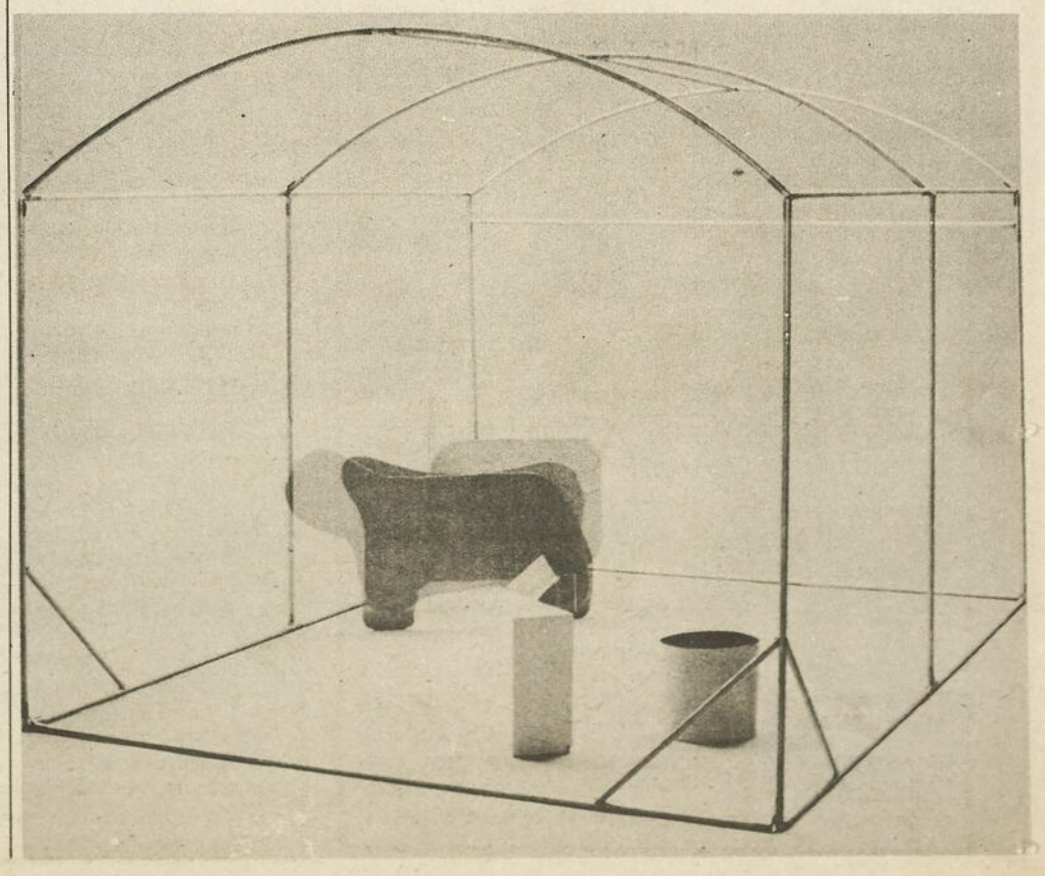

(suite de la page 21)

Son oeuvre peut faire pendant aux animaux de Robitaille. On y voit la structure métallique d'une tente-camping avec dedans des vagues silhouettes évocatrices de formes animales (mouton, veau, évanescence, toutes possibilités etc...), un seau ou quelconque baquet à moitié rempli d'une substance qui ressemble à de la peinture rouge, puis une brique triangulaire, avec dessus une plaque de plexiglass transparent placée obliquement.

C'est la grange, l'étable, la vie champêtre, "l'idée" des divers objets qu'on y trouve habituellement, le coin du ciel dans la plaque de plexiglass, mais en même temps le sentiment de la qualité substantielle des matériaux, cuivre, aluminium, ciment etc..., un retour à la nature quoi! C'est tout çà ou d'autres choses de rapprochant. Ce n'est pas donné clairement; c'est à évocations diverses. Il faut entrer dans la convention qu'impose l'artiste et jouer avec lui, jouer avec ses suggestions.

Un art "gadget"

C'est subtil, sympathique, mais "gadget": le gars nous fait un clin d'oeil, et j'entends le vieux jazzman très "cool" nous dire: "You dig it, man!", et voilà, nous sommes déjà ailleurs, dans d'autres choses, dans d'autres "bright moments"! Et oui! Il faut être rapide! "Dig it man?" Qu'est-ce que l'artiste a bien voulu dire?

Tout cela, ce genre d'art, pour moi, manque d'engagement réel, de compromissions face à l'étendue des expériences quotidiennes de la vie. On reste en surface. C'est un **art de ville, bloqué dans les murs du raisonnement,** un art superficiel qui ne se justifie que par sa référence à un concept très limitatif de l'Histoire de l'Art, un concept qui fait primer d'abord l'aspect matérialiste des structures de la perception, comme si Pevsner, Gabo, Mondrian et même Barnett Newman n'avaient pas manifesté autre chose, quelque chose de "mystique", de "cosmique"! Et quand je pense que Fernande St-Martin favorise avant tout cet art intellectuel de ville, et qu'il y aurait tellement d'autres choses à partager au Québec, et bien, je me sens triste! **Les vacances sont bien finies! Au travail maintenant! A quand le Conseil d'Administration au Musée d'Art contemporain?**

●

Abstraction/Figuration

Au diable l'hermétisme ou

La "philo" à la portée de (presque) tous

par Alain Pontaut

"Il ne manquait vraiment plus que ça! La "philo" en B.D.? La Philosophie, la reine des connaissances humaines, la gloire de Platon, Descartes et Kant réduite aux albums de "Mickey"? "O tempora' O mores!" Jusqu'où descendrons-nous? En quel temps vivons-nous? Pouah! Quelle Horreur! Eh bien, non! Nous, nous croyons au progrès..."

Un livre contestable mais amusant que celui de Denis Huisman, **La "philo" en bandes dessinées:** le texte du célèbre universitaire, qui enseigne à Paris et à New York, s'y allie aux dessins de Martin Berthommier pour mettre la "philo", ou un condensé de celle-ci, à la portée de tous.

On ne discutera pas l'intention, éminemment défendable, de ce traité simplifié. On constatera seulement à l'occasion qu'il fait lui-même la démonstration d'une certaine impossibilité, voire d'une certaine imposture, de la simplification à tout prix: ou l'essentiel échappe, avec la vue en profondeur, ou le langage de l'auteur en proie à certaines oeuvres et avenues, décidément obscures par excès de finesse, se voit contraint, rompant avec ses intentions de transparence, son simplisme momentané, de se faire quelque peu hermétique à son tour. Parce qu'il n'y a pas d'autre moyen. Mais adieu la "philo" à la portée de tous!

Les mots et les choses

Au crédit de Denis Huisman, qui, à l'université et à la télévision, tient une grande place dans l'enseignement contemporain, on portera naturellement le fait que les spécialistes de nombreuses disciplines, économie ou médecine, sociologie ou philosophie, ont une fâcheuse tendance à se servir, pour communiquer, d'une terminologie hermétique, de vocabulaires comme fabriqués par leurs recherches et qui sont autant de codes secrets, d'écrans pour le non-initié.

On affirmera que, les théories déjà n'étant pas simples, en outre les mots nous cachent les choses: tel lecteur, rebuté par le mot épistémologie, se trouverait rassuré de s'entendre plutôt parler d'une réflexion philosophique sur les sciences, par eudémonisme d'une attitude d'esprit faisant du bonheur le but de notre vie, par heuristique d'un élément qui conduit à la découverte, par noumène, chez Kant, de la pensée du sujet par rapport au phénomène, au monde extérieur...

Mais là non plus ce n'est pas si simple. Car l'étymologie, disait Paulhan, "c'est le sens authentique", et donc irremplaçable. Car c'est aussi une vérité et que la sémantique est une science — l'étude du langage considéré du point de vue du sens —, et qu'entre deux mots on ne peut pas toujours choisir le moindre, et que la vulgarisation peut aussi aboutir à une déformation grossière par simplification abusive. On veut bien qu'un langage trop savant puisse être quelquefois signe de pédantisme, de snobisme de la chapelle, d'hermétisme délibéré: on connaît des économistes qui semblent avoir pour principal souci de démontrer par le vêtement linguistique dont ils s'enveloppent que tout ceci n'est pas pour un vain peuple d'ignorants qui ne comprendrait rien de toutes façons à des équations d'autant plus délectables qu'elles ne sont pas pour le vulgaire. Chasse gardée, aristocratie des élites? Soit, et de ce point de vue un livre comme celui-ci est peut-être une bouffée d'air pur. Maintenant essayez donc d'exposer dans leur fond la fission de l'atome, la plus-value selon Marx, l'existentialisme ou la théorie de la relativité à un enfant de sept ans.

Tout homme est philosophe

Tentative impossible? Mais c'est bien, finalement, ce que cet auteur prétend faire, pari fort amusant et un peu vain. Rions donc avec lui de cette suave obscurité du langage des philosophes, "jargon insupportable" dont on tire à loisir, et d'Aristote à Sartre, un joyeux numéro d'imitation et de satire: la "quiddité" de l'être en tant qu'être répond à cet essai "d'ontologie phénoménologique" qu'est **L'Être et le néant** nous exposant la "conscience thétique" si clairement appuyé sur le "pour-soi niant l'en-soi"...

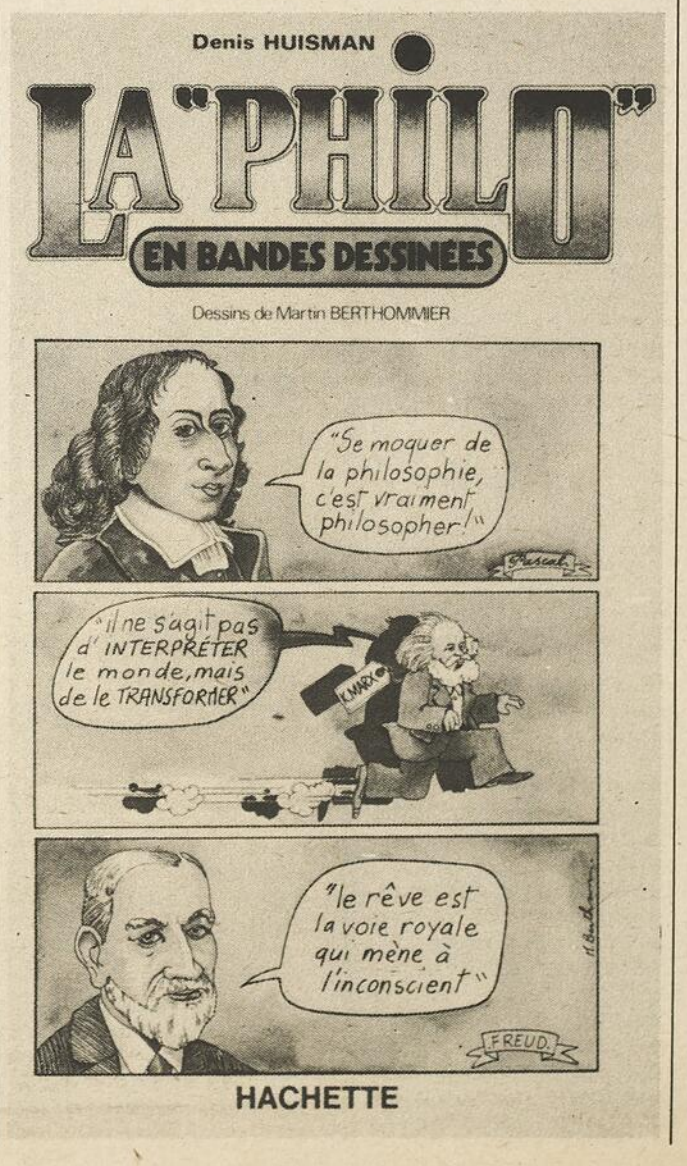

À première vue, on pourrait s'insurger d'autant plus contre cet hébreu, ce refus d'être à la portée du grand public, que, tout au moins théoriquement, la philosophie devrait être aisément "vulgarisable": tout homme, à sa façon, est philosophe, chaque jour concerné par la recherche de la vérité et, comme dit Pascal, "se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher". Il est aussi facile d'observer, comme le fait Huisman, qu'il existe un immense public qui souhaite s'initier à la philosophie, comprendre les philosophes et suivre leurs idées. Leurs problèmes sont très proches de nous, très concrets, très "utilisables" dans notre vie quotidienne. Il s'agit de nos actions quotidiennes ("comment agir?" — c'est la morale), de notre réflexion sur le monde et son devenir (c'est la métaphysique), de notre raisonnement élémentaire (comment parvenir à la vérité? — c'est la logique), des goûts, des couleurs ou de la beauté la plus simple (c'est l'esthétique).

Neuf sujets

On trouvera donc dans ce livre des noms, des oeuvres, des définitions lapidaires (Exemple: "La science répond à la question comment, la philosophie à la question pourquoi", Auguste Comte). On trouvera l'ensemble du débat philosophique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, avec les chefs de file et les chefs-d'oeuvre, ramené à neuf plaisants petits chapitres qui font, linéairement mais utilement quand même, le tour de la question. Ayant donné pour objet à la philosophie le problème de la Vérité, l'auteur greffe le témoignage des grands noms à

Lettres

ces quelques sujets: Dieu est-il hypothèse ou réalité? La Joie est-elle à la portée de tous? Sommes-nous tous "aliénés" au chapitre de la liberté? Sommes-nous maîtres de nos passions? La connaissance d'autrui, ou est-ce que "L'enfer, c'est les autres"? À propos des critères de l'art et de la beauté, est-ce qu'on peut vivre dans un monde de laideur? Justice: sommes-nous tous des assassins? Est-ce qu'on peut penser sans langage? Enfin existe-t-il une espérance au-delà de nos vies mortelles?

Les limites de la méthode

Voilà! Avec une moyenne d'une quinzaine de pages et de quelques dizaines de dessins par sujet traité, le tour est joué et tout est dit. Quelquefois très clairement et sans trop contraindre la démonstration à une simplification outrancière: explication du "Je pense, donc je suis" de Descartes, par exemple. Quelquefois brillamment, voire même profondément, et c'est le cas du remarquable résumé des théories sur le langage et la pensée. Mais c'est ici que l'auteur fait aussi la démonstration de la faillite de sa méthode, ou tout au moins de ses limites: entraîné par les subtils arguments de Saussure, Lévi-Strauss, Lacan, Foucault ou Merleau-Ponty, l'auteur se met à écrire comme eux, agrégés de philosophie, de linguistique ou de psychanalyse, c'est-à-dire difficilement.

Mais le condensé, fort habile, est souvent aussi distrayant. On ne sort peut-être pas de sa lecture avec une connaissance approfondie de la philosophie et des philosophes mais il n'est pas exclu que celui qui en ignorait tout ait ici trouvé le goût de poursuivre l'étude. Seulement la philosophie, bien sûr, elle est dans les textes des philosophes. Et quel drame, le jour où le lecteur, convaincu par Huisman de la quasi limpidité de ces textes, décidera d'aller y voir par lui-même! Ou il abandonnera, ou il deviendra peut-être un de ces spécialistes abscons que réprouve la philosophie dessinée.

●

Pierre Vadeboncoeur, essayiste

par Réjean Beaudoin

La maison HMH vient de réimprimer les deux premiers livres de l'essayiste Pierre Vadeboncoeur, **La ligne du risque** et **L'autorité du peuple,** qui ont été publiés respectivement en 1963 et 1965. Les deux titres étaient épuisés depuis quelque temps déjà et l'éditeur ne semblait pas empressé outre mesure de répondre à la demande du nombre croissant des lecteurs qui en attendaient la réédition. Le Prix David décerné à l'auteur l'automne dernier aura sans doute été plus convaincant. Les textes de Pierre Vadeboncoeur — et la chose peut très bien échapper à celui qui ne connaîtrait que le journaliste — sont l'occasion d'une rare expérience de lecture. On est transporté dans une écriture qui opère une singulière transformation. On suit la modulation des mots qui s'assemblent avec une assurance et une mobilité qui pourraient évoquer la prose philosophique (dans la précision du vocabulaire et la subtilité syntaxique) mais plus encore l'incantation lyrique (dans la conviction de témoigner pour l'homme et dans la passion d'y attiser la justice). J'ai écrit plus haut le mot transformation et je dois y revenir: Vadeboncoeur-écrivain ne parle pas en savant (bien que peu de discours théoriques puissent se réclamer d'un tel souci de vérité), ni en analyste objectif (bien qu'aucun inventaire descriptif ne produise une telle impression de coller à la réalité), mais il épouse plutôt d'emblée la plus vive humanité qui soit en notre temps, en notre lieu: cette humanité est souffrante et déconcertée, déshéritée par l'exploitation de quelques-uns mais surtout par l'expérience commune d'une continuelle et quotidienne désertion de l'esprit. C'est là, par un acte de générosité et de solidarité, que Vadeboncoeur place la pierre angulaire de sa fulgurante prospective: car la vision du réel qui nous est ainsi ouverte par les dimensions conjuguées de l'observation sociale et de son arrière-plan historique, embrasse dans son ample mouvement aussi bien le proche présent que l'avenir. Il faut admirer l'audace d'une pensée capable d'un tel syncrétisme, oeuvre de l'esprit, en un temps où la culture ambiante a presque complètement dévalué, au profit d'un scientisme acharné à parcelliser son objet jusqu'à l'infinitésimal, le champ de la recherche spirituelle. On peut toujours crier à l'humanisme attardé, mais Vadeboncoeur ne croit pas qu'une civilisation, même technologiquement avancée (il faudrait dire surtout), même capitaliste (il faudrait dire d'autant plus), puisse indéfiniment subsister sur le vide métaphysique qui affecte l'Occident depuis quelques siècles. Il crie plutôt sa conviction profonde que l'heure approche où devra se refermer cette "parenthèse historique" marquée par le matérialisme de l'Est et de l'Ouest après la mort des dieux. Les axes principaux de cette prodigieuse lecture du monde contemporain passent pourtant au coeur de notre praxis la plus concrète: c'est l'expérience vécue d'un socialiste québécois qui sert en même temps de fondement et de but à cet effort de lier notre aventure de libération collective aux forces majeures qui orientent le destin de l'homme en cette fin de siècle.

La réflexion de Vadeboncoeur, si scrupuleusement exacte et mélodique au plan stylistique ("La loi est un grand danger pour la justice, car elle en est l'imitation et la limitation". **L'autorité du peuple** p. 60), ne s'embarrasse pas des détails dans l'étude des structures ou des institutions. On est ici aux antipodes des finasseries juridiques. Il ne s'agit ni d'argumentation, ni de comptabilité, mais de valeur. Il fait bon voir ce règlement de compte (dans **Capitalisme et scepticisme,** dans **La candeur de l'histoire,** deux essais de **l'autorité du peuple)** entre un prophétisme clairvoyant prenant parti pour l'homme et l'obscurantisme savant des idéologies qui le condamnent. Si la démocratie n'est pas un vain mot, le sens de "l'autorité du peuple",c'est bien de reconnaître (le mot révolution, qui est un mot-clef de ces deux livres, n'implique rien de moins) que, sous ce régime, c'est lui (le peuple) qui fournit les objectifs et les finalités du projet social: voilà à peu près, je pense, le regard que l'essayiste pose sur nos "parlementies" libérales.

> **"La démocratie nord-américaine a quelque part un rendez-vous avec sa propre révolution, celle qui lui a donné naissance, mais le rendez-vous peut bien attendre."** ***(L'autorité du peuple* p. 101)**

Les rééditions, et par conséquent les relectures, sont choses éminemment instructives: elles permettent de mesurer le présent à partir d'un point de repère retrouvé sur le chemin qui y conduit. Les textes ici repris datent dans l'ensemble d'une quinzaine d'années (bien que le plus ancien de ces écrits, dans **La ligne du risque,** remonte à 1945). C'est dire qu'ils offrent un intérêt particulier du double point de vue de notre évolution nationale et de celle de la pensée de l'auteur. A maintes reprises, il semble que celle-ci ait été au-devant de celle-là. Comment ne as songer, par exemple, en lisant ces lignes écrites en 1965, qu'un tel voeu n'ait appelé l'essor de la littérature québécoise?

> **"Ce qu'il faudrait d'observations, de publications, de photos, de monographies, de littérature et en particulier de romans, de films, de théâtre, pour placer dans son ampleur devant nos yeux l'immense absurdité sociale, pour qu'enfin cet irréfutable tableau transcende une fois pour toutes les vues officielles sur la condition populaire. (...)**
>
> **La vérité politique, que chacun prétend résumer, ne peut apparaître sans une longue, une très longue description.**
>
> ***(L'autorité du peuple,* pp 32-33)**

Comment ne pas rappeler ici que les années qui suivirent 1965 allaient justement être le moment d'une effervescence (aussi brève qu'intense) qui stimulerait d'abord la qualité puis la quantité de notre production culturelle?

Si **L'autorité du peuple** est un essai très bien lié qui annonce tout le développement ultérieur de l'oeuvre, **La ligne du risque** est un livre plus composite et l'unité n'en est pas aussi évidente. Les textes qui le composent s'échelonnent plus longuement dans le temps (de 1945 à 1963) et témoignent surtout de ce que la pensée ultérieure de l'auteur nous force à voir comme une phase, une étape de son évolution. Cela est très visible dès le livre suivant qui déplace sensiblement le point de vue: alors que tout, dans **La ligne du risque,** s'emploie à corriger notre repliement

➡

(suite de la page 23)

traditionnel par une ouverture à l'humanisme contemporain, **L'autorité du peuple** (annonçant en cela une critique qui ne fera que se consolider par la suite, dans **La dernière heure et la première,** puis dans **(Indépendances)** se montre assez sévère à l'endroit du scepticisme matérialiste qui supporte le pragmatisme de notre époque. Il ne faut pas faire de cette différence une opposition: **La ligne du risque,** même s'il est juste de dire qu'elle appartient au collaborateur de Cité libre sur le point de se convertir au néo-nationalisme indépendantiste (François Ricard dans ses préfaces éclaire beaucoup ces écrits en les ré-insérant dans une dimension dia-chronique), n'est en rien contredite par la suite de la pensée de Vadeboncoeur. Il est même très important de voir combien son ''cheminement'' (pour emprunter le terme au préfacier) est au contraire très conséquent: c'est cette cohérence même qui lui a fait tenir, à la différence de qui l'on sait, le pari audacieux de ''la ligne du risque''.

Le théâtre de la Butte de Val David
PRÉSENTE
MANON LASTCALL
et
JOUALEZ-MOI D'AMOUR
AVEC
GUY GODIN GHISLAINE PARADIS
et
MISE EN SCÈNE: JEAN-LOUIS ROUX
MONIQUE BÉLISLE
MARC HÉBERT

DEUX COMÉDIES DE JEAN BARBEAU
BOÎTE À CHANSONS: JULIE AREL
RÉSERVATIONS, INF. (FRAIS VIRÉS) : 1(819) 322-2818
AUTOROUTE DES LAURENTIDES, SORTIE 76, VAL-DAVID
DU 24 JUIN AU 3 SEPTEMBRE

MERCREDI - JEUDI: 20h30
VENDREDI: 20h30
SAMEDI: 19h00 et 22h30
DIMANCHE: 20h30

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS ET GROUPES
BILLETS EN VENTE AU GUICHET

EN COLLABORATION AVEC
CFGL 105.7
Heureusement, il y a
CFGL FM 105-7

Théâtre

France-Québec:

Aliénation à Sun Valley, libération à la Butte

par Bernard Andrès

Les ferments de la culture et de l'esprit français

Au fond d'un cul-de-sac, entre Ste-Adèle et Val Morin, le Théâtre de Sun Valley propose du Boulevard depuis treize étés au public de passage et à la clientèle des chalets suisses environnants. Sauvageon, Magné, Camonetti, Barillet et Grédy, Vandebergue, etc... furent successivement choisis par Henri Norbert qui affirme sans ambages dans son programme: ''Le Théâtre de Boulevard (à ne pas confondre comme on le fait trop souvent avec le Vaudeville) est, sous la signature des plus éminents auteurs dramatiques français, traduit dans toutes les langues, joué dans tous les pays, mondialement connu et apprécié et il constelle le globe des ferments de la culture et de l'esprit français depuis le début du siècle. Qui dit mieux?... et surtout **QUI** fait mieux?'' C'est Norbert qui souligne et poursuit, sans fausse modestie: ''Aussi suis-je fier d'être un artisan de cette heureuse collaboration franco-canadienne (Texte français - Interprétation canadienne) et heureux de constater que le public québécois suit avec intérêt ce genre de spectacle''. Comme aux Marguerites, on joue effectivement salle comble (200 places ici) avec **Bienheureuse Anaïs, Quand le chat n'est pas là, L'Amant de coeur** et autres **Oeufs à la coque.**

Au Petit Bonheur de Sun Valley

Je ne peux juger de cette collaboration franco-canadienne (sic) que sur la dernière pièce: **Au Petit Bonheur,** de M.-G. Sauvajon. J'ignore comment Jean Marchat et Gérard Philipe purent jadis se commettre dans la création de cette piécette qui, paraît-il, fit un triomphe au Vieux Pays. Un vieil Académicien (pléonasme oblige) vient se suicider dans une auberge provençale à la suite d'un chagrin d'amour. Sous les yeux amusés d'une aubergiste qu'il finira par épouser, il est détourné de son funeste projet par un jeune couple un peu fou (de jalousie). Passons sur l'invraisemblance (de mise) de la situation, sur le journaliste québécois interprété avec l'accent français (?) par Daniel Arvisais et sur l'absence totale d'adaptation (Carrère avait du moins tenté de dérégionaliser la pièce française Blaise). On ''pige'' ou on ne ''pige'' pas l'argot parisien, peu importe; on rigole en tous cas à voir s'agiter les comédiens autour du docte Norbert, à son aise, lui, dans la brillante banalité sacha-guitryenne. Déséquilibre flagrant entre le jeu de Norbert et l'agitation fébrile de Lisette Guertin et de Louis Lalande qui débitent leur texte à toute vapeur, en prenant seulement soin de ralentir avant chaque ''bon mot'' pondu d'un air entendu par le vieil écrivain (et metteur en scène).

Vaudevard et Boudeville

En fait, toute la différence (purement quantitative) entre le Vaudeville et le Boulevard semble consister dans ce dosage des ''bons mots'' ou ''mots d'auteurs''. Rares dans l'un, ils foisonnent dans l'autre, jusqu'à pratiquement générer les situations loufoques qu'ils sont censés commenter. Un peu comme si l'auteur était parti d'une provision de citations puisées dans le **Dictionnaire des idées recues** (sans le génie de Ionesco). La pièce en vient à s'articuler sur ces fleurons de l'esprit français petit-bourgeois, complaisamment mysogine et béatement réactionnaire: ''Vous êtes une enfant en même temps qu'une femme, c'est à dire deux fois irresponsale''; ''Une honnête femme c'est comme les mots croisés: on y met le temps mais on y arrive''... etc. Et dans le Programme, on s'ingénie à faire croire aux consommateurs qu'eux seuls ont raison de se laisser ainsi exploiter: ''Quand une politique est bonne et approuvée par **ceux** qui en bénéficient, pourquoi en changer?'', déclare-t-on (sans préciser le référent de **''ceux''**). ''C'est le goût et la satisfaction du public qui nous intéressent. Tous les autres bavardages sont et resteront vains et stériles''. Encore une fois on en appelle au verdict d'un public dont on se garde bien de changer ou d'éduquer le goût. Il est certain que si les théâtres ne le font pas, ce ne sont pas nos vains bavardages de critiques qui y feront quelque chose. J'en conviens avec Norbert et consorts qui eut font le théâtre... et les spectateurs qu'ils ont en été.

Nouveau départ à la Butte

Le Théâtre de la Butte de Val David prend la suite de la Butte à Matthieu qui s'est dédiée depuis 14 ans à la

L'équipe de la Butte de Val-David

chanson québécoise. Comme au Théâtre du Mont St-Sauveur, on a opté pour un nouveau départ sur la base du répertoire québécois. Pas question de création pour ce premier pas: on reprend un Barbeau aussi bien rodé que le Garneau de St-Sauveur. Avec **Manon Lascall** et surtout **Joualez-moi d'amour** (que Jean-Guy avait repris cet hiver au Vieux Québec), Guy Godin et Ghislaine Paradis ont choisi des pièces d'ici pour nous (re) parler avec Barbeau du problème de la langue, si crucial présentement. On a gardé la mise en scène de J.-L. Roux. Certes, on rit beaucoup dans ces spectacles dont le premier plus farcesque, ne fait que jouer avec les niveaux de langue. Il en est autrement du second qui, grâce à l'interprétation de Guy Godin (qui nous fait ainsi oublier **Le Réformiste),** met bien l'accent (!) sur la relative complexité du Joual. Au niveau de la prononciation, mais surtout de la problématique langue-pouvoir. A voir comment cette réflexion s'imbrique parfaitement dans la situation représentée (déniaisage d'un Québécois par une putain parisienne qui lui fait assumer le joual et recouvrir sa virilité), à sentir 300 personnes percevoir par le rire cette problématique, on se prend à sourire des arguments de certains directeurs de théâtre, qui émettent plus ou moins explicitement des doutes sur les capacités d'entendement de leur public. Il reste que ce type de théâtre d'été, léger mais non pas évaporé, représente une formule intéressante, dans les limites du théâtre para-institutionnel (La Butte n'est-elle pas un peu la ''succursale'' du TNM, comme le Théâtre des Prairies, celle de la Cie J. Duceppe?). On regrette qu'à l'encontre du Mont St-Sauveur, la Butte ne présente pas de programme plus précis pour l'hiver. J'ai cru comprendre qu'il ne s'agirait pas de théâtre mais de folklore et d'expositions, tout en conservant pendant les rigueurs hivernales l'atmosphère chaude et accueillante de la boîte à chansons. Un centre dont on espère qu'il saura s'ouvrir au jeune théâtre et aux nombreuses troupes qui cherchent avidement une scène pour oeuvrer à l'année longue.

●

cinéma

L'angoisse de l'amour

***L'empire des sens,* où notre critique a vu un merveilleux poème d'amour, une incantation extraordinaire, un chef-d'oeuvre de pureté où même si un couple fait l'amour pendant une heure et demie, jamais le spectateur ne se sent l'âme d'un voyeur. Anne Constanty rend compte ici d'une interview faite l'an dernier avec le réalisateur Nagisa Oshima.**

par Anne Constanty

''L'empire des sens'' du réalisateur japonais Nagisa Oshima vient de prendre l'affiche à Montréal après avoir été présenté, toujours à Montréal, dans le cadre du Festival des films du monde. Ce film, dont on parle beaucoup, fut présenté l'an dernier au Festival de Cannes. Ainsi, j'ai pu rencontrer Nagisa Oshima.

''Une des interprétations de **''L'empire des Sens''** pourrait être, raconte Oshima, la suivante: les deux héros ne sont, au tout début du film, que de simples libertins. Ensuite en approfondissant leur amour, ils commencent à savoir, qu'ils ne peuvent pas être Un et à partir de ce moment là commence l'angoisse. Le résultat est que l'un tue l'autre. C'est dans ce sens là que les agonies de mes autres films se retrouvent... **''La cérémonie''** était un film d'agonies, le film que j'ai fait par la suite: **''Une petite soeur pour l'été''** aussi;il y avait dans celui-là des personnages déjà morts.

''Au départ, ce film est basé sur un fait divers que l'on a appelé ''L'affaire Sada''. Il y a eu déjà des écrivains et des cinéastes qui se sont intéressés à ce sujet, mais ils n'ont pas réussi, à mon avis, à décrire l'homme. Aussi ce que j'ai essayé de faire c'était de décrire ce personnage plus que les autres et en fait on n'a jamais autant parlé de ce personnage jusqu'ici.

D'un point de vue fondamental, je pense que le peuple japonais garde toujours une attitude positive face au sexe. Par exemple, l'une des plus anciennes et des plus grandes anthologies de la poésie ne contient que des poèmes qui font l'éloge de la sexualité et de la sensualité. Ce n'est qu'à l'époque des Samourais, lorsque la morale de Confucius fut importée de Chine, que le peuple est devenu très puritain, mais en réalité, chez les gens du peuple les idées très libres sur l'amour font partie des traditions, et ont été très bien gardées. Elles ont surtout été gardées dans le milieu des quartiers d'amour, mais aussi chez les paysans et chez les pêcheurs. Chez les jeunes il était courant de faire l'amour avant le mariage. Le gouvernement a interdit ces idées libres sur le sexe et cette interdiction existe toujours et freine le Japon d'aujourd'hui. Même après la modernisation du pays, il y a toujours eu des gens comme les personnages du film qui

→

Eiko Matsuda et Tatsuya Fuji dans ''L'empire des sens''

dans le Vieux, c'est
évêché
HÔTEL NELSON

du 4 au 28 août
PAQUET VOLEUR
21 h 30 - 23 h 30
Du dimanche au jeudi: $3.00
Vendredi - samedi: $3.50
Relâche le lundi

425 Place Jacques-Cartier 861-5731

LA CRITIQUE MONDIALE EST UNANIME

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

18 ANS Adultes

...dépasse en audace et en talent tout ce que l'on a pu voir jusqu'ici mais qui n'est jamais impur...
ANDRÉ LAFARGUE • LE PARISIEN LIBERE

...s'il y avait malentendu à propos de 'L'EMPIRE DES SENS', il ne pourrait que venir de quelque mauvaise foi. Le film s'adresse à un public adulte.
JACQUES SICLIER • LE MONDE

...c'est le développement d'une passion amoureuse entre un homme et une femme.
MIDI LIBRE

...La première oeuvre authentiquement érotique de l'histoire du cinéma.
MICHEL PEREZ • LE QUOTIDIEN DE PARIS

...Ce film d'une audace érotique inégalée risque de heurter la sensibilité de nombreux spectateurs... mais il ne peut être à aucun moment question de pornographie. ...
ROBERT CHAZAL • FRANCE-SOIR

version originale sous-titres français

Horaire Salle 1
1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.35 — 9.40

Horaire Salle 2
1.10 — 3.10 — 5.10 — 7.10 — 9.15

LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m.
Place des Arts

(suite de la page 25)

respectaient la liberté du sexe et à mon avis mes deux héros sont les derniers qui ont réussi à garder la liberté de l'amour. Dans le film les costumes et les décors ont été choisis afin de respecter les gens qui ont su garder la tradition. Vous savez, à l'heure actuelle, au Japon, il y a une grande admiration pour l'amour libre, mais ce qui est curieux c'est que les jeunes, les Japonais d'aujourd'hui, croient que c'est une chose qui leur a été apportée par les Américains, par la civilisation occidentale. Par exemple à propos de l'homosexualité il y a une longue tradition chez nous or, les jeunes Japonais pensent que cela a été importé par l'armée américaine...

''Pour le choix des comédiens, cela ne fut pas facile. D'ailleurs, avant ce film, le scénario de mes films n'était pas tellement populaire auprès des comédiens. Cette fois-ci, les artistes ont bien aimé jouer, participer à ce film. Je crois d'ailleurs qu'ils n'ont pas joué mais plutôt ils ont vécu l'histoire. 1936, c'est aussi l'époque où l'invasion de la Chine était commencée, l'affaire Sada se passait en mai et au mois de février il y eut une tentative de coup d'état par de jeunes officiers. Elle fut très vite écrasée''.

''Pour en revenir au film, je pense que pour arriver à penser au sadisme ou au masochisme, il faut passer par la notion de christianisme. Les héros, dans **"L'empire des sens"** sont encore trop naïfs, ils suivent tout simplement leur plaisir et n'étaient pas arrivés au niveau du sadisme ou du masochisme. Cependant, si l'on fait une analyse psychanalytique peut-être que l'on découvrirait que Sada était une femme qui avait l'adoration du pénis et qu'elle aurait voulu être un homme... mais j'ai voulu éviter toutes analyses de ce style et j'ai tout simplement décrit les personnages avec beauté, une beauté pour l'esprit''.

''Cela fait quelques années que j'étudie les problèmes des femmes, mais je n'arrive pas bien encore à connaître, à saisir leurs problèmes''.

''Pour parler de Sada, je pense que si Sada n'avait fini que par être un simple objet pour les hommes alors mon film n'aurait pas été réussi''.

●

POUR VOS ANNONCES
ET
VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

École de métiers
d'art Bonsecours
427-433 est, notre-dame, montréal, H2Y 1C9
Téls: 844-6165 — 844-6253
SESSION D,AUTOMNE
COURS DE POTERIE
Initiation à la céramique
Tournage — Façonnage
Technologie des Glaçures
Prof.: Monique Giard, Marie Josée Jean
Maurice Achard, Alain Guibeault
COURS DE BATIK
Prof.: André Gauvreau
COURS DE PEINTURE SUR SOIE
Prof.: Claire Sarrazin
COURS D'EMAIL SUR CUIVRE
Prof.: Madeleine Chagnon
DÉBUT DES COURS: 19 septembre 1977
INSCRIPTION IMMÉDIATE À
ÉCOLE DE MÉTIERS
D'ART BONSECOURS
433 est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal, Qué.
844-6523 — 844-6165
Permis de culture personnelle No. 330516

cinéma

Un homme seul et un cinéaste engagé

Le dernier film de Robin Spry, cinéaste québécois anglophone, sort aujourd'hui 26 août sur les écrans du Québec, après avoir connu un certain succès en projection parallèle au dernier festival de Cannes. Ce film, ONE MAN, (un homme seul), a été produit par l'ONF. C'est l'histoire d'un journaliste de télévision et de sa tentative désespérée, coûteuse mais finalement victorieuse en vue de faire cesser la pollution causée par une usine. Evelyn Dumas, amie du metteur en scène, l'a interviewé à la sortie de la projection du film au récent Festival du film de la critique québécoise.

Le Jour: **Dans *"One Man"*, ton approche à la vie semble désespérée, une approche qui semble voir l'individu dans une grande solitude par rapport à des problèmes sur lesquels il peut s'agripper comme on met ses ongles sur de l'acier, mais qui finalement l'écrase. Est-ce que ça te semble correspondre à ce que tu voulais faire?**

R. Spry: En un sens, oui, mais je ne pense pas que c'est désespéré parce que "One Man",c'est un film sur quelqu'un qui est très isolé, qui est tout seul en face des grandes puissances de notre société, c'est-à-dire surtout de l'argent, des grosses industries, ça lui coûte sa façon de vivre, son travail, sa famille, toutes les choses qui donnent un sens à une vie bourgeoise, mais malgré tout ça, à la fin il fait quelque chose, il fait un geste solide qui donne quelque chose. Donc, pour moi, si Jason (le héros) avait été incapable de dire quelque chose avant la fin du film, ou ça aurait été totalement désespéré, mais il est capable de trouver le courage de faire quelque chose, de dire la vérité, même si ça lui coûte cher. Dans ce sens là, pour moi c'est un film optimiste. C'est pour ça que ça s'appelle "One Man" et pour moi, l'individu vaut quelque chose encore.

Finalement Jason a fermé l'usine et la bataille visait à faire fermer l'usine, même que ça lui a presque couté la vie, que ça coûte la vie à son cameraman. Mais pour une fois, ce sont les industries qui ont perdu.

Le Jour: **A un autre niveau de ton film, il y a le montage. Le montage traduisait une vision hachurée, fugitive, faite de minuscules détails sensoriels qui s'effacent très vite. C'est un film rapide au point de vue montage. Est-ce que c'est juste et est-ce que tu voulais dire quelque chose par là?**

Robin Spry: Il y avait un choix de base; c'est un film sur un journaliste de télévision, il y a beaucoup de séquences sur la télévision, sur la vie de la télévision, et toute la vie de quelqu'un qui travaille dans la télévision c'est un peu comme ça. On a décidé de faire un film qui marchait assez vite. On a voulu donner l'impression de quelque chose qui passait à la télévision. Donc c'est dans ce sens que l'on a fait ce choix au niveau de l'image et du montage.

Le Jour: **Est-ce qui te semble que cette vision de la vie à travers le rythme de montage. Le montage traduisait une vision hachurée, fugitive, faite de minuscules détails sensoriels qui s'effacent très vite. C'est un film rapide au point de vue montage. Est-ce que c'est juste et est-ce que tu voulais dire quelque chose par là?**

Robin Spry: Je ne pense pas que c'est exactement la même chose dans les autres films parce que ***One Man*** c'est vraiment un long métrage de fiction où on a décidé d'utiliser le ''feeling'', le style des nouvelles à la télévision. Par contre ***Action, (La crise d'octobre)*** on a tourné ça comme les nouvelles et on a utilisé les nouvelles. Egalement dans ***Prologue,*** il y a beaucoup de séquences où c'était tourné comme les nouvelles, en pleine action dans un événement. Donc ici, le choix a été de faire un film avec le ''feeling'' de tout ça, mais un film entièrement contrôlé avec des mises en scène, avec des comédiens bien répétés, avec toutes les lignes exactement écrites, bien pensées avant, pas du tout la même chose, pas d'improvisation. Donc j'ai pris un peu le style de mes autres films, j'ai mis ça dans une autre sorte de film. J'ai voulu donner le ''feeling'' de l'instantané dans ce film.

Le Jour: **Quel est ton sentiment par rapport à l'événement du journalisme?**

Robin Spry: C'est difficile à dire... Je n'ai jamais été journaliste. J'essaie au moins d'avoir un certain effet de la vie autour de moi, c'est ce qui m'intéresse. Je pense que je serais très faible à faire un film qui est loin de ma vie à moi. J'aime tourner à Montréal, j'aime tourner avec des gens que je connais, dans des situations que je connais avec des lignes de dialogue que je connais, que j'ai vécues ou peut-être que j'ai entendues. Pour moi, faire un lien entre ça et le journalisme qui est quelque chose qui arrive très vite, sans vraiment le temps de réfléchir, je suis pas sûr que c'est juste.

Le Jour: **Ça fait combien d'années que tu vis à Montréal?**

Robin Spry: Douze ans.

Le Jour: **Tu est en tous cas anglophone, et en ce moment ça t'agite un peu, ce qui se passe ici entre Québécois francophones et anglophones.**

Robin Spry: Ce n'est pas possible d'éviter ça. Si je veux rester à Montréal, c'est pas parce que je veux éviter ça.

Le Jour: **C'est-à-dire qu'il y a bien des façons de réagir à ça. On peut décider de s'intégrer au Québec, faire un choix. Tu vis ici, tu parles le français, ton film sur la crise d'octobre montre que tu es engagé plus que dans le Québec, dans**

Robin Spry (au centre) pendant le tournage de ONE MAN.

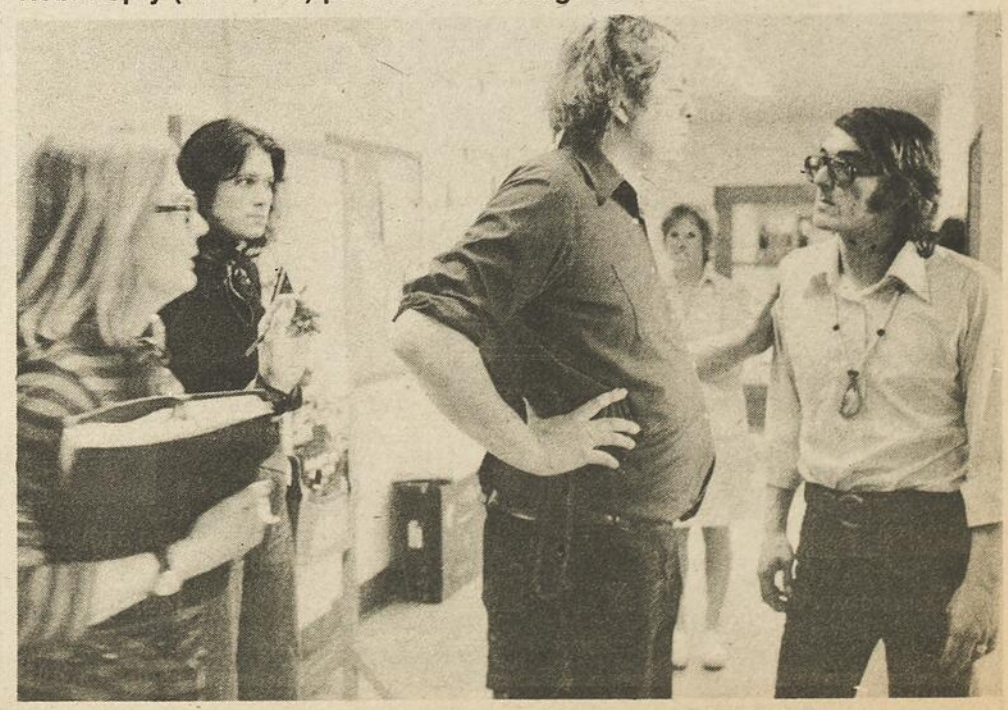

un certain Québec, etc. Est-ce que depuis le 15 novembre, tu n'es pas un peu gêné par ce qui se passe?

Robin Spry: Je ne suis pas toujours d'accord avec certaines choses, mais quand même je me trouve chez moi dans le Québec et puis je vais voir comment ça va aller. Je ne me sens pas mal à l'aise du tout. Certains choses ne déplaisent. Mais je n'ai pas suivi de près toute la situation depuis le 15 novembre parce que je faisais le montage jour et nuit. Pour le moment que je suis capable de vivre comme Québécois qui est capable de vivre en français. Par exemple, mes enfants parlent seulement français donc déjà je suis un peu assimilé. Pour le moment ma vie ici est assez confortable, j'aime ça rester ici. Quand le Québec deviendra séparé, je pense que je resterai au Québec parce que quand je vois les pays du monde, (j'ai voyagé beaucoup, j'ai vécu ailleurs), je ne vois pas d'endroit où il y a tant de choses intéressantes qui arrivent en même temps.

Pauline Julien ouvre la saison de l'Outremont, les 13, 14 et 15 octobre. Photo Claude Pépin

Le pop

Le pop, de la mort d'Elvis à l'arrivée du Père Noël!

Par Bruno Dostie

Amateurs de pop, à vos blocs-notes! Voici levé devant vous un coin du voile sur la saison qui débute vendredi soir prochain, au TNM, avec la rentrée de **Gilles Vigneault.** C'est un événement!...mais chacun le savait déjà. C'est pourquoi l'événement nouveau de cette saison aurait-il été le retour du **Saint-Denis** — qui le fut déjà, vous en souvient-il, avant la construction de la Place des Arts? — au nombre des scènes de variétés: chaque deux jeudi, à compter du 29 septembre, à 21h.30, Beau Bec y présentera en effet un spectacle sur scène dont le premier sera celui de **Maneige** (et je n'ai pas encore le droit de vous dire qu'un peu plus tard, à l'occasion, ces spectacles tiendront l'affiche plusieurs soirées consécutives). Mais je ne vends pas la mèche et reprends mon fil; aurait été, disais-je, car entretemps **Elvis** mourait et, sans qu'il n'y ait de lien, semble-t-il, **Bernard Haller,** qui devait faire le Maisonneuve du 6 au 11 septembre toujours, se désistait.

Et voici l'évévement:

Johnny Farago rendra hommage au "King", sur la scène de la Place des Arts, en lieu et place de Bernard Haller. C'est-y assez fort! Presque autant que le passage deux semaines plus tard, du 23 au 25, dans la

Gilles Vigneault, poète...

Alain Stanké lance, pour la première fois au Québec, un livre-disque de Gilles Vigneault, en édition de luxe, à tirage limité et numéroté: A L'ENCRE BLANCHE.

Commandez-le *dès maintenant* pour recevoir un exemplaire à petit numéro, cadeau magnifique pour vous ou vos amis, et qui deviendra très vite une pièce de collection.

Gilles Vigneault, poète de toujours, nous a donné NATASHQUAN, LE VOYAGE IMMOBILE. Gilles Vigneault et Anna Birgit, c'était la renaissance par l'écriture et l'image d'un village au bord de la mer . . . En 73 photos et 18 poèmes, ils ont su rendre, comme jamais depuis, cet univers gris-blanc, la transparence perlée des maisons sur la côte . . .

A L'ENCRE BLANCHE, c'est l'écriture, c'est la parole, c'est la musique, c'est l'illustration de l'univers ensorcelant du poète. Cet album de luxe comprend un recueil de 23 poèmes inédits, 14 dessins de Hugh John Barrett et un long jeu de ces mêmes poèmes dits par Gilles Vigneault, musique de Gilles Vigneault.

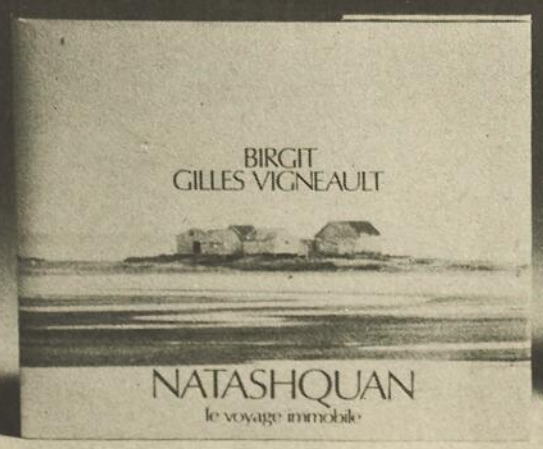

NATASHQUAN, LE VOYAGE IMMOBILE et A L'ENCRE BLANCHE sont publiés en coédition par les Editions internationales Alain Stanké et les Nouvelles éditions de l'Arc.

BON DE COMMANDE: (s.v.p. écrire en majuscules):

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... TEL.: .....

Faire votre chèque au nom des Editions internationales Alain Stanké.
Poster à: Le Jour, 1435 rue Bleury, local 801, Montréal H3A 2H7

☐ A L'ENCRE BLANCHE (frais de poste et taxe sur le disque inclus) $39.95
☐ NATASHQUAN (frais de poste inclus) $ 9.95
Délai de livraison de 6 semaines environ. Total:

(suite de la page 27)

même salle, de **Michel Louvain**...

Mais soyons sérieux, et ordonnés, puisque vous êtes déjà pour la plupart tous à vos blocs-notes. Voici donc l'essentiel de l'affiche pop de la **Place des Arts,** du **Saint-Denis** et de l'**Outremont** pour jusqu'à Noël avec en plus un aperçu de l'activité des salles plus modestes mais non moindres qui sont le **Patriote,** l'**Evêché,** le **Café Campus,** le **Méridien,** le **Conventum,** la **Casanous,** l'**Imprévu** et la **Grande Passe,** de même qu'un mot ou deux sur les activités parallèles de Beau Bec... cette programmation comportant encore quelques trous qui vont de soi.

A la PDA

C'est à **Nana Mouskouri** que revient l'honneur d'ouvrir la saison de la salle **Wilfrid-Pelletier**; elle y chantera du 1er au 3 septembre, puis du 12 au 18. L'y suivront **Lou Rawls** le 5, Adamo du 8 au 10, **Ray Charles** le 11 et **Michel Legrand** dirigeant l'OSM les 17, 20 et 22. Puis le 30 septembre et le 1er octobre, on pourra aller y voir **Hugues Aufray.** Du 6 au 9 octobre, ensuite, c'est **Gilbert Bécaud** qui sera de retour, suivi de **Jean-Guy Moreau,** le 20, pour la dernière de "Mon cher René, c'est à ton tour". Enfin, le 24, on y reverra **Los Calchakis** puis **Yvan Rebroff** le 31. Rien n'est encore confirmé en ce domaine pour novembre — car on aura compris qu'il faudra lire mes camarades pour le programme de la musique cultivée, des ballets et du théâtre —, mais pour décembre, on nous promet déjà, **Moustaki** du 1er au 3, **Aznavour** du 8 au 11 et le **"National Israël Band"** pour le 18.

Au **Maisonneuve,** tout commencerait donc, du 6 au 11 septembre, par **Johnny Farago.** Monsieur **Chaput** reviendra ensuite, le 18, nous enseigner à "réussir", avant que **Michel Louvain,** du 23 au 25, ne vienne nous chanter la tendresse dans la réussite et que **Raymond Devos,** du 26 au 2 octobre, ne vienne sans doute, lui, nous faire rire avec l'absurdité de tout ça! Mais le plus bel exemple de réussite devrait encore nous venir d'**Yvon Deschamps** qui, lui, s'installe littéralement au Maisonneuve à compter du 5 octobre... pour jusqu'à une date encore indéterminée.

Au **Port-Royal** enfin, et je le dis seulement pour qu'on n'aille pas croire que j'oublie cette salle, c'est toujours la Compagnie Jean Duceppe qui tiendra l'essentiel de l'affiche.

Au Saint-Denis

Ainsi chaque deux jeudi, à 21h30, pour des prix variant de $4.50 à $7.50, les productions Beau Bec, qui délaissent l'Outremont, présenteront-elles des spectacles québécois ou étrangers qui viennent rendre au pop cette vieille salle de 2,500 places qu'est le Saint Denis.

On y verra donc: le 29 septembre, **Maneige,** dans son premier et dernier spectacle pour un bout de temps à Montréal depuis la parution de son troisième disque "Ni vent ni nouvelle"; le 13 octobre, le groupe de "folklore à la contemporaine" français **Ma licorne** (avec ses membres originaux, ex-musiciens d'Allan Stivel); le 27 octobre, l'excellent groupe nord-ontarien **Cano;** le 10 novembre, **Catherine Lara** et **Claude Angel,** des français qui n'ont plus besoin de présentation; le 24 novembre, **Garland Jeffrey;** le 15 décembre, enfin **Raoul Duguay,** dont le troisième microsillon, "M", sera paru depuis un mois et demi et qui sera entouré de Guy Richer à la basse, de Guy Thouin aux percussions et, aux claviers, de Charlot Barbeau et de l'un des deux "claviéristes" du groupe Sloche.

A l'Outremont

A l'Outremont pendant ce temps-là, où les spectacles seront produits par les Cinémas SMC eux-mêmes qui en reprennent l'initiative, c'est **Pauline Julien** qui ouvrira la saison les 13, 14 et 15 octobre avec un spectacle tout nouveau intitulé "Femmes de paroles". En première partie, dix chansons de Michel Tremblay et de François Cousineau qui retracent l'histoire des femmes d'ici depuis 1890; en deuxième partie, des chansons écrites par des femmes, dont Pauline elle-même et Anne Sylvestre; la mise en scène sera de Michèle Rossignol; c'est à 20h30 comme le seront cette saison tous les spectacles de chanson. Et les 21 et 22 à 22h — comme le seront tous les spectacles plus rock — l'Outremont présentera **Robert Paquette.** Les 27, 28 et 29 octobre, retour de **Clémence** — à la demande générale! — dans son spectacle intitulé "Mon dernier show". Puis le 10 novembre à 21h30 et les 11 et 12 à 20h30, **Claude Gauthier** qui aura fait paraître un nouveau disque d'ici là "Ça prend des racines" chez Presqu'île). Les 18 et 19 novembre, l'ensemble montréalais de musique traditionnelle irlandaise **Bardes,** qui sera suivi le 24 par l'ensemble **Claude Gervaise,** et les 2 et 3 décembre, par une veillée réalisée en collaboration avec le Tamanoir qui réunira **Beausoleil Broussard, Alain Lamontagne, le Rêve du Diable, Michel Garneau** et **Québreizh** (c'est breton!). On revient au rock, et un peu en arrière, pour vous dire qu'**Offenbach** fera l'Outremont les 25 et 26 novembre et que les 9 et 10 décembre, ce sera au tour de **Jacques Blais** (nouveau disque lui aussi, chez Direction) avec **Zak** en première partie. Et sachons avant de quitter ce théâtre, puisqu'on a parlé d'Offenbach, qu'ils sont maintenant cinq: Normand Kerr remplace Willie, Pierre Lavoie remplace Wézo, et Jean Millaire s'ajoute au groupe.

Le Conventum, le groupe la boîte et les autres...

Et oui, et oui, le **Conventum** c'est une boîte (rue Sanguinet) et un groupe. Les deux s'y rencontrent, depuis hier soir et jusqu'au 18 septembre, à 21h30 et à $2.50, avec relâche les lundis et mardis. Et Conventum présente entre autres son premier microsillon à paraître au Tamanoir fin septembre: le titre, **"A l'affût d'un complot",** et aux cinq comploteurs habituels se sont ajoutés Charles Kaczinski à l'alto et au violoncelle et Michel Therrien aux saxes, flûtes et haut-bois. Quand au Conventum, la boîte, elle présentera ensuite une quinzaine consacrée aux femmes (du 22 septembre au 4 octobre) avec des films, de la musique et du théâtre (dont reprise de l'époustouflant "Trois et sept le numéro magique"). Du théâtre en octobre (voir Bernard Andrès) et un mois de musique animé par le Front d'action musicale en novembre. On en reparlera.

Au Patriote, on ouvre — encore une fois à la demande générale! — avec **Paul et Paul** du 27 septembre au 9 octobre. Et en haut, on ouvre avec **"Rose Latulippe"** le 5 octobre, un spectacle de théâtre et de musique du **Grand Cirque Ordinaire** monté par **Jocelyn Bérubé** (à l'affiche un mois).

Au **Café Campus,** on savoure encore le succès inattendu de "**L'étébékois**" et seul **Gary Burton** est confirmé pour le 19 septembre. Mais on promet encore spectacle chaque lundi, moitié québécois, moitié étranger. Le **Méridien** rouvre le 14 septembre, mais on en saura plus long quand **Pierre Calvé** sera revenu de vacances. Même chose pour la **Casanous,** le grand Pierre (Mongeau) étant toujours dans la nature.... mais il reviendra. Aussi bien l'attendre pour parler de **l'Evêché** (à qui je n'ai pas pu arracher de "scoop" de toute façon et qui annonce sa programmation ce lundi 29 août) et de l'**Imprévu** qui lui fait face sur la place Jacques-Cartier. Et tant qu'à y être, contentons-nous de vous annoncer pour l'instant que la **Grande Passe** est revenue à des sentiments plus hospitaliers: la carte du parti communiste n'est plus exigée à l'entrée et les spectacles y reprendront pour l'édification de toutes les tendances.

Quant au **Centre sportif de l'Université de Montréal,** il se consacrera surtout, d'ici Noël, à sa vocation première, le seul spectacle prévu étant pour le moment celui de **Jean-Luc Ponty** le 10 septembre — qui fait une tournée du Québec sous le patronage de Beau Bec, de même que le groupe **Oregon avec Ralph Towner** (c'est le Paul Winter Concert sans Paul Winter) qui à Montréal fera l'auditorium **Le Plateau** le 24 septembre.

Mais j'ai été beaucoup trop long et je vois justement la rédactrice en chef arriver le sourire aux lèvres, les ciseaux à la main...

●

LES BALLETS RUSSES DE MONTREAL
Institut de danse pour tous les niveaux
BALLET CLASSIQUE (technique russe)
DANSES RUSSES ET UKRAINIENNES
Pour débutants ou professionnels
COURS ENFANTS DE TROIS ANS
TECHNIQUE SPÉCIALE POUR GARÇONS
Inscription dès maintenant
Méthode spéciale: pour adultes débutants
1231 ouest, Ste-Catherine 288-1677

Musique

Deux pianistes, une soprano et un orchestre de jeunes en tout point admirables.

par Pierre Prévost

Deux jeunes pianistes et une soprano sensationnels. C'est ce que deux concerts récents m'auront permis de découvrir.

La saison du Centre d'art d'Orford s'est terminée, le 20 août, par un concert de l'Orchestre d'Orford dirigé par Franz-Paul Decker. Cet ensemble éphémère de soixante-cinq tout jeunes instrumentistes, en grande majorité des filles, nous a émerveillés par l'abondance de ses qualités. Cohésion, homogénéité, richesse de la sonorité, précision et sûreté des attaques, tout y était!

Stéphane Lemelin

Il n'y avait que deux oeuvres au programme, le Concerto no 2, en si bémol majeur, opus 19, de Beethoven, et la Symphonie no 4, en fa mineur, opus 36, de Tchaikovsky.

Dans le concerto — qui est en réalité le premier composé par Beethoven — Stéphane Lemelin a démontré une maîtrise absolument renversante. Ce pianiste de Mont-Joli n'a que dix-sept ans. Il étudie avec Yvonne Hubert et Soeur Rita de la Croix de l'école de musique Vincent-d'Indy. Il a un sens qui ne peut être qu'inné du phrasé, de la respiration musicale. Son jeu est à la fois vigoureux et moelleux. Il sait être brillant quand il le faut et très intérieur dans les passages lyriques. Il a enlevé le rondo final avec une virtuosité et un rythme vraiment étourdissants.

Avec un tel talent, Stephane Lemelin ne peut aller que très loin. Il a d'ailleurs commencé son voyage en remportant l'épreuve "Tremplin international" des Concours de musique du Canada.

Decker n'aurait pas pu mieux choisir en mettant au programme la quatrième symphonie de Tchaikovsky. Comme bien d'autres, je la considère comme la meilleure de ce grand tourmenté. Elle possède une variété de couleurs, de rythmes, de tempos et d'états affectifs qui en font l'oeuvre parfaite pour de jeunes musiciens qui s'initient à l'orchestre.

Je n'exagère pas en disant que je ne me souviens

Franz-Paul Decker

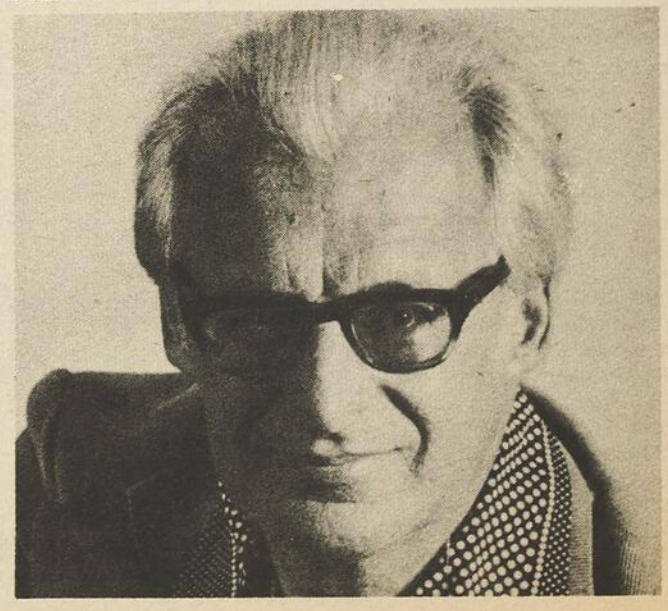

pas d'avoir entendu en concert une meilleure interprétation de cette symphonie. Je n'en suis pas étonné, d'ailleurs, car je sais depuis longtemps le très haut degré d'excellence auquel peut s'élever un orchestre d'adolescents qui n'ont pas peur de leur enthousiasme et dont la fraîcheur rajeunit tout ce qu'ils touchent. Encore faut-il qu'un tel ensemble soit pris en main par un chef exceptionnel. Decker en est un. Son attention de tous les instants aux moindres détails, dans la symphonie et aussi dans le concerto, a donné souffle et unité à l'exécution.

La saison 1977 du Centre d'art d'Orford a donc pris fin dans une apothéose. Qu'en soient remerciés tous ses organisateurs et, en tout premier lieu, son directeur, Gaston Germain.

André Laplante et Gina Fiordaliso

J'étais, mercredi de la semaine dernière, à l'un des concerts d'été que présente la Ville de Montréal à "l'aréna" Maurice-Richard. Dans la très détestable acoustique de ce temple du sport, que ne parviennent pas à améliorer les haut-parleurs, un orchestre d'élèves du Conservatoire, sous la direction d'Alexander Brott, a exécuté des oeuvres allant du très bon (Water Music de Haendel) au très médiocre (suite Peer Gynt de Grieg).

La soirée, heureusement, a été sauvée par la présence de deux jeunes extraordinairement doués.

Le pianiste André Laplante, qui vient de remporter le troisième prix du Concours international de Sydney (Australie) a joué le Concerto no 1 en mi bémol majeur de Liszt. Il y a mis tout le dynamisme qu'exige l'oeuvre, à tel point qu'il en a essouflé l'orchestre.

Gina Fiordaliso, soprano, est Montréalaise, je crois, et diplômée du Conservatoire. Elle a une voix splendide et une forte personnalité qui promettent une grande carrière. Nous l'avons entendue avec un réel plaisir dans des airs de Mozart, Puccini et Verdi. Le baryton Robert Savoie lui donnait la réplique. Quel artiste que Savoie! Son immense expérience lui a permis d'aller jusqu'au bout d'un programme très difficile, en dépit d'un mal de gorge qui devait le mettre à la torture. ●

dossier

Une grande richesse bien québécoise à préserver avec intelligence

LA FORÊT PRIVÉE

Textes de Jean-Marie Balard.

LES RÉGIONS FLORISTIQUES DU QUÉBEC

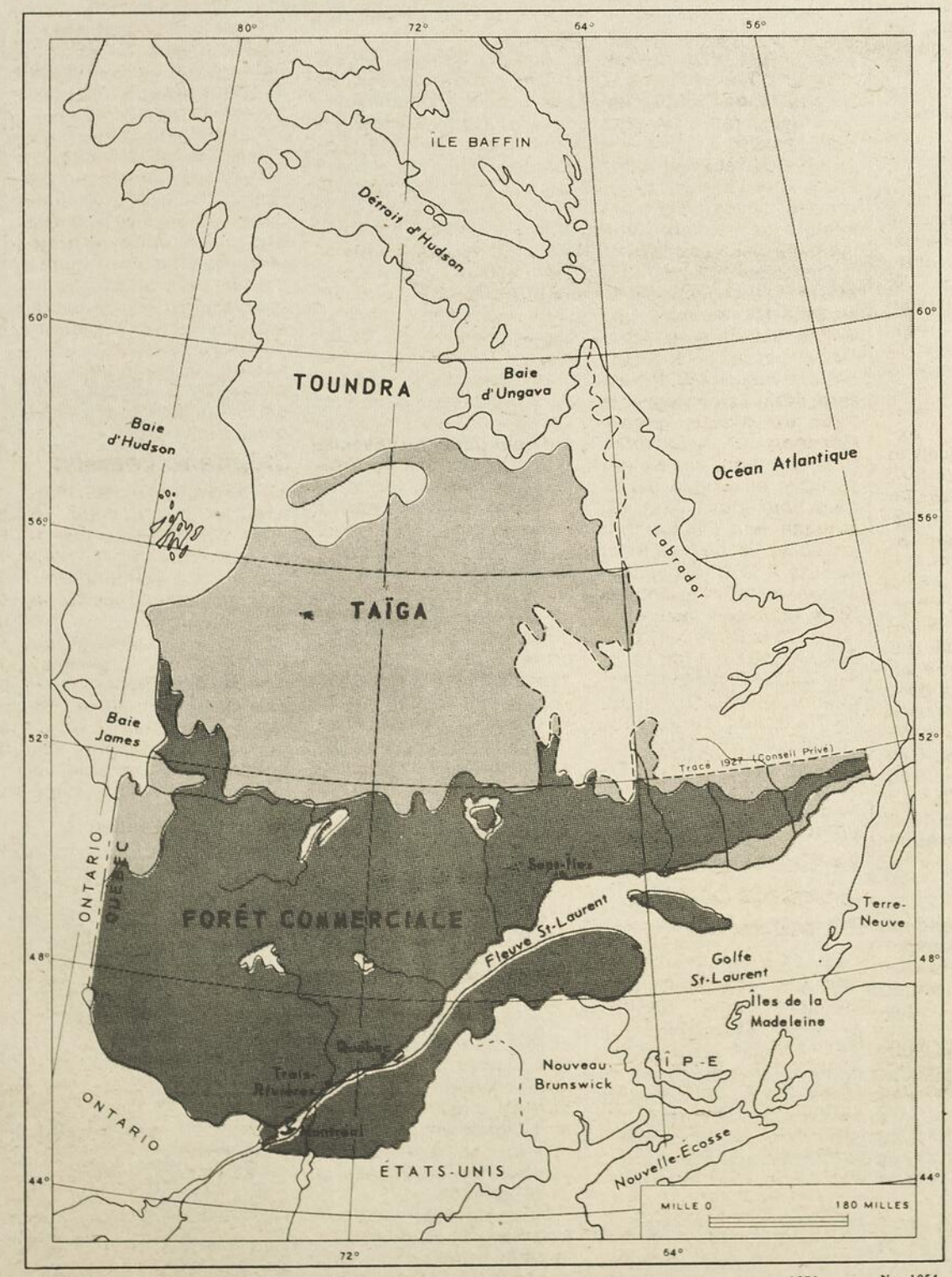

Dessinee et publiee par le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, direction generale du Domaine territorial, ministere des Terres et Forêts du Québec 1971 No 1054

"Il y a deux grandes sortes de forêts au Québec: la forêt privée et la forêt publique. Il y a plusieurs formes de tenures. Le régime des concessions forestières s'applique à la forêt publique. Cette forêt appartient à l'état mais elle est concédée pour des périodes de plusieurs dizaines d'années aux grandes compagnie papetières, surtout à ces grandes compagnies...Regardez les couleurs, ici, sur la carte; prenons le jaune qui semble dominant, c'est le numéro 0-68; voyons la légende; c'est C.I.P. (Canadian International Paper)! On comprend là, la puissance de cette compagnie. Son siège social est aux Etats-Unis mais de nombreuses filiales sont installées ici au Canada!...

Planté devant le mur, j'examine avec Hugues Belzile, directeur de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, une grande carte du pays, maculée d'immenses taches de couleurs vives. Toutes les régions périphériques (Abitibi, Nouveau-Québec, Côte Nord, etc...) sont ainsi colorées...

"Tout ça, ce sont des concessions. Les compagnies ne sont pas propriétaires. Ce sont des concessions à très long terme. Tiens, prenons le violet. On va l'identifier: c'est le numéro 0-71, c'est-à-dire, la Consolidated Bathurst de Monsieur Paul Desmarais! Regardez les privilèges dont ils jouissent, ils ont les forêts les plus accessibles!"

La fédération dirigée par Hugues Belzile, est un organisme qui regroupe les syndicats des producteurs de bois du Québec. Ces sylviculteurs québécois exploitent tous leurs propres forêts, la forêt privée. En fait, ces entrepreneurs sont issus du milieu rural, et travaillent en bon voisinage avec l'agriculteur dont mentalité et soucis sont communs. Souvent même, le producteur partage son emploi du temps entre l'agriculture et la sylviculture. Il n'est donc pas étonnant, en fin de compte de constater que, malgré son autonomie interne, la Fédération des Producteurs de Bois du Québec est affiliée à l'Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.), au même titre que les producteurs d'oeufs (FEDCO) par exemple. De plus, la mise en marché des produits forestiers est régie par la même loi que la vente des produits agricoles. Donc, même légalement, sylviculteurs et agriculteurs sont voisins.

"Nous, la forêt privée, c'est le "blanc", de reprendre Hugues Belzile. Nous couvrons 10% de la superficie du Québec seulement, mais nous regroupons plus de 100,000 propriétaires! Malgré la petite superficie nous appartenant vraiment on fournit 20% du bois à l'industrie. Ce n'est pas négligeable, non, mais à cent mille!...On a l'avantage d'être mieux situé. Les ingénieurs forestiers, les spécialistes te diront que c'est la forêt la plus productive. De plus, elle est située dans les régions habitées. Il y a une infrastructure en place. C'est pour cela que l'on a développé le concept de la mise en valeur de cette forêt là..."

La forêt, richesse nationale

"...Des bois, qui sont de hauteur es-

Hugues Belzile, directeur de la fédération des producteurs de bois du Québec.

(suite de la page 29)

merveillable, se ferait nombre de bons vaisseaux que l'on pourrait charger des marchandises cy-dessus et aultres, comme il sera dict cy-après. Desdicts bois se feroit mas de navires de plusieurs grandeurs, poutres, solives, planches de plusieurs sortes, comme chesnes, ormeaux, hestres, noyers, planes, érables, bouleaux, cèdres, cyprès, chastaigniers, pruse, pains, sapains et aultres bois, se feroit merrains, bois de fantes pour fenestrage et lanbris et pour aultres ameublements, dont la plupart desdicts bois sont propres."

Champlain.
mémoire adressé à la chambre de commerce de Paris 1618

Champlain, explorateur et géographe royal en titre en Nouvelle-France fut le premier à s'émerveiller de la richesse et de la végétation, de la densité et de la beauté sauvage de ces massifs boisés troués de lacs et de rivières...

Cependant, aux premiers temps de la colonisation, la forêt apparut comme un obstacle, voire un adversaire à combattre, à défricher coûte que coûte, afin de laisser place à l'agriculture. On alla même jusqu'à l'incendie pour faire reculer l'épinette devant la charrue. Heureusement, on abandonna très vite cette méthode aux risques multiples devant la nécessité grandissante de conserver le bois... La forêt s'imposait déjà comme la plus importante matière première. Le bois, principal matériau, entrait dans la construction des maisons et des granges, des palissades et des forts, des quais et des bateaux. Avec l'immigration nouvelle et la croissance de la population se développe l'industrie du sciage, et l'utilisation des réserves forestières s'intensifia. Au début du siècle apparut l'industrie des pâtes et papiers. Ce fut un tournant décisif pour l'exploitation du bois, devenue massive. Aujourd'hui, on commence à se rendre compte que la forêt n'est pas inépuisable, et qu'une telle ressource doit être aménagée et protégée.

Le Québec étend ses vastes territoires sur 1,647,640 km2. Trois régions floristiques distinctes s'étagent du nord au sud: la toundra, zone de végétaux rabougris et épineux, la taïga, forêt faiblement boisée sans potentiel commercial et enfin, plus près de nous (Laurentides et vallée du Saint-Laurent) la région des forêts commerciales proprement dites. Celle-ci s'étend, entre les Etats-Unis au sud, et la taïga au nord sur une superficie de 684 480 km2. Si on soustrait les surfaces occupées par le fleuve Saint-Laurent (147 037 km2), le lac Saint-Jean (1 036 km2) et les zones urbaines et agricoles (41 585 km2), ce domaine boisé, presque aussi vaste que la France et la Grande-Bretagne réunies, ou que la péninsule scandinave toute entière, constitue 41.5% du territoire québécois. La superficie productive et accessible reste quand même très considérable avec une étendue de 490 693 km2.

La forêt est donc une richesse certaine qui ne tient pas uniquement du patrimoine historique et de la colonisation. Elle reste un des secteurs dominants de notre économie.

Idées, dynamisme et coopération: les sylviculteurs d'accord en principe avec le ministère

Hugues Belzile, porte-parole des producteurs de bois définit les objectifs des divers plans d'aménagement élaborés pendant les vingt dernières années. Sa longue expérience au sein de la Fédération lui permit de connaître différents ministres des Terres et Forêts, sous deux gouvernements; ainsi rencontra-t-il les libéraux Drummond et Toupin, et le péquiste Bérubé. Toujours, il trouva auprès des ministres libéraux audience et compréhension; mais, malheureusement les mesures proposées ne sont pas toujours apparues aussi énergiquement appliquées que l'auraient souhaité les forestiers: Conseil du Trésor trop avare, hauts fonctionnaires pas toujours sensibilisés au problème ou dont l'efficacité n'était pas sans limite.

"En fait, d'expliquer Hugues Belzile, on s'est longtemps demandé si l'aménagement de la forêt ne représentait pas, pour l'état, une "assistance-sociale" déguisée, dans des régions fortement affectées par le chômage. Après tout, cela pouvait représenter une solution aux sans-emplois et puis, vu que nous étions une organisation à caractère syndical, on craignait, peut-être, que l'on ameute l'opinion publique... On a l'impression, actuellement que le gouvernement s'est fait une idée. En effet, il s'est compromis dans le temps où il était dans l'opposition. Des gars comme Parizeau, entre autres, se sont prononcés plus d'une fois en faveur du projet de "réorganisation de l'activité forestière rurale". On a l'impression aussi que nous n'avons pas trop de difficulté à convaincre le ministre Bérubé. De plus, c'est Parizeau qui tient les cordons de la bourse du Conseil du Trésor. Nous sommes plus optimistes pour l'application de nos programmes. Il faut dire aussi que le développement de la forêt implique un investissement à long terme. Dans de tels programmes, on ne peut garantir pour l'avenir avec autant de certitude que dans l'industrie privée par exemple."

L'U.C.C. d'autrefois devenue l'U.P.A., à laquelle est affiliée la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, élabora très tôt des plans pour mettre en valeur la forêt privée, afin qu'elle devienne rentable et que les sylviculteurs ne soient pas obligés d'émigrer vers les villes, sans emploi et complètement déracinés de leur milieu. On a donc demandé à une maison d'ingénieurs de faire une étude afin de savoir si les politiques proposées par la Fédération et l'U.P.A. étaient valables. Dès 1971, le docteur Louis-Jean Lussier présentait un dossier très étoffé et détaillé dans lequel, on concluait non seulement à la rentabilité d'une forêt bien aménagée, mais à un accroissement de production considérable (multiplié par 3) en une vingtaine d'années. Aujourd'hui, la forêt privée produit environ 20% du bois au Québec. Si, selon l'étude du docteur Lussier, cette production triple, elle s'élèvera à 60 %. Ainsi la majorité du bois québécois sera produite par des sylviculteurs québécois propriétaires de leurs terres dont ils sont

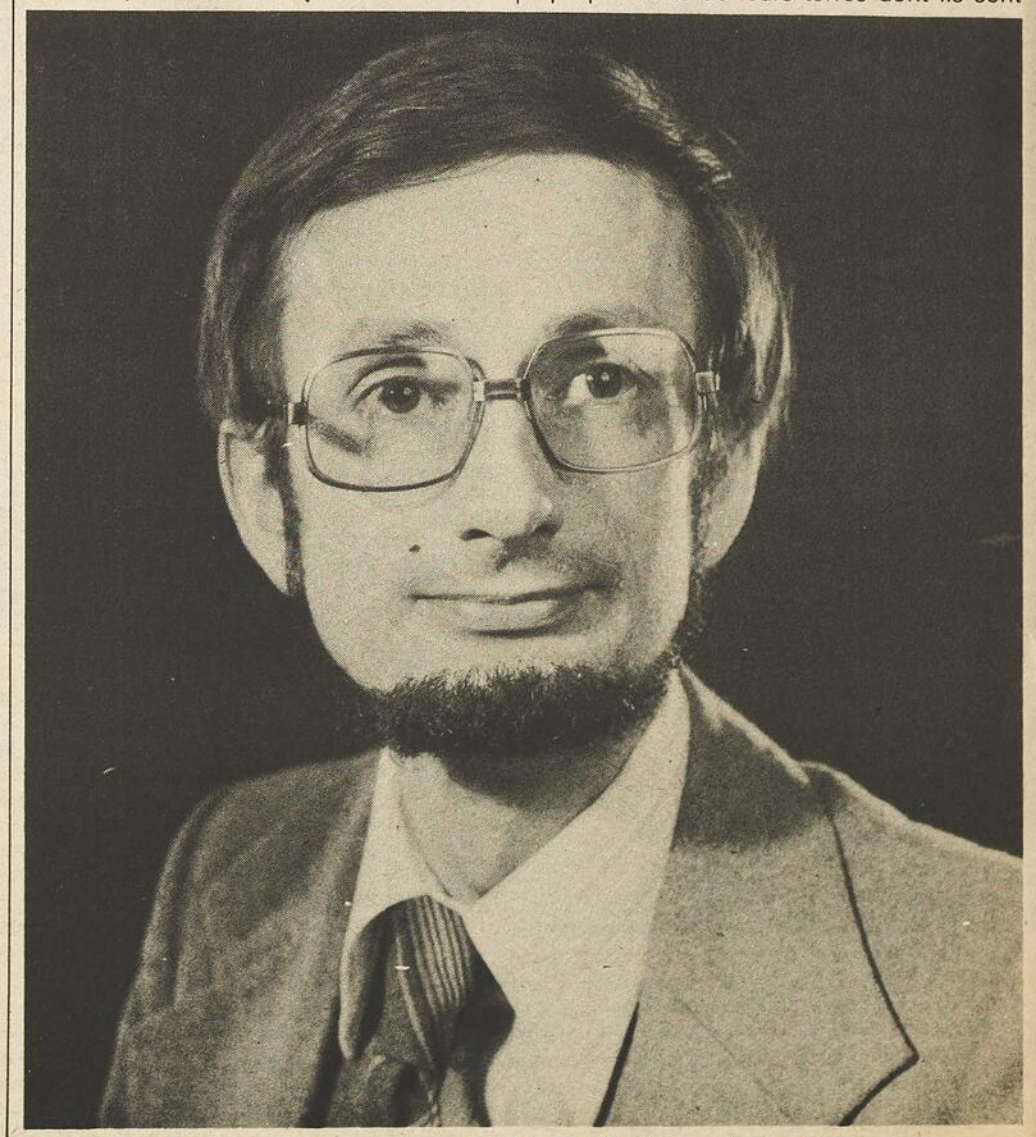

Monsieur Yves Bérubé, ministre des Terres et Fôrets du Québec

issus et qu'ils ont aménagées eux-mêmes. De plus, on pourrait, toujours d'après cette étude, suffire à la demande de l'industrie du pays sans passer par le système dangereux des concessions aux grandes compagnies, peu soucieuses de ce qui restera de nos épinettes, une fois rassasiées.

"C'est très clair, reprend Hugues Belzile, la Fédération est intéressée par ce programme pour plusieurs raisons; tout d'abord, on veut augmenter le volume du bois que l'on veut mettre en marché; ensuite, on veut utiliser la main d'oeuvre disponible dans toutes ces régions, souvent une main d'oeuvre très qualifiée pour faire ce travail là, donc on crée de l'emploi! A part ça, les études techniques d'ingénieurs hautement qualifiées démontrent que l'investissement de l'état dans ce domaine là est rentable! ...

Les organismes forestiers de gestion en commun, principal outil d'aménagement.

Le service d'information du Ministère des Terres et Forêts publie périodiquement de nombreux renseignements sur l'aménagement de la forêt. Ainsi, Guy Baillargeon, que je rencontrais récemment à Québec me documenta sur la mise en valeur de nos boisés par les groupements forestiers.

"Depuis 1971, 392 300 acres de terrain privé ont été mis sous contrat et confiés à l'un ou l'autre des 33 groupements forestiers ou sociétés d'exploitation sylvicole qui existent déjà au Québec, et qui sont chargées de la mise en valeur des unités d'aménagements..."

Les statistiques du Service de l'Aide à la Forêt, pour 1976-1977, révèle bien l'importance de ces organismes dans l'aménagement, et le dynamisme avec lequel les groupements forestiers se sont mis à l'ouvrage. Dans le feuillet "Forêt Privée" du Ministère, Guy Baillargeon présente ainsi ces données:

"On remarque, entre autres choses, que depuis le début, quelques 45,875 acres ont subi des traitements sylvicoles en territoires privés et 16,112 sur terrains publics. Par ailleurs, 11,000 acres de terrain à vocation forestière ont été reboisées.

Dans la seule région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, où l'on compte 13 organismes de gestion en commun, près de 2000,000 acres de terrain ont été confiées aux compagnies. Dans ce territoire, plus de 30,500 acres ont été traitées sur terrain privé et 10,200 sur terrain public et 5,687 acres ont été reboisées

Par ailleurs avec la mise sur pied d'organisme de gestion en commun dans les unités d'aménagement de Portneuf, Arthabaska, Gatineau-Nord et Coaticook, le nombre de compagnies devrait atteindre 37 à la fin de l'année financière.

Puisque le Québec compte 56 unités d'aménagement (y compris celle des Iles-de-la-Madeleine), il ne restera plus qu'à fonder des compagnies dans les 19 dernières unités d'aménagement."

Le ministre écoute, mais aussi propose et veut agir.

Yves Bérubé, Ministre des Terres et Forêts du gouvernement Lévesque est député de Matane. Diplômé en génie minier, il était auparavant professeur à la faculté des sciences de l'université Laval. Il fut autrefois responsable du dossier technique de l'aluminerie de Saint-Augustin. Il dirigea aussi de nombreux ateliers de recherches sur la pollution en Arctique, la métallurgie au Canada et l'automatisation auprès du gouvernement français.

Reboisement mécanique dans la Restigouche

Sensibilisé aux problèmes d'aménagement, monsieur Bérubé m'expliquait, dans le bureau de son confrère Jean Alfred, à l'Assemblée Nationale, les grandes lignes de sa politique envers la forêt québécoise: aménagement accru de la forêt, récupération autant que possible des grandes concessions forestières et introduction du système coopératif...

"Je pense que la forêt privée va être appelée à s'accroître en importance, commença Yves Bérubé. En effet, les grandes compagnies forestières ont de la difficulté à recruter du personnel forestier pour travailler dans les limites à bois qui sont éloignées. On se rend compte, donc, qu'il y a avantage à rapprocher les endroits où les travailleurs vont oeuvrer, à ce moment là, de préférence à la proximité des villages; on peut penser, par exemple à la Gaspésie ou à certaines régions du Nord-Ouest où il y a déjà une population implantée. Mais, malheureusement, pour le faire, il va falloir réaménager la forêt, car, au moment de la colonisation, elle a été littéralement pillée."

Le grand mouvement de la colonisation, dans les années 30, avait mis les gens, colons déracinés, envoyés dans l'arrière pays dans une situation où le choix était inexistant: déboiser pour cultiver et vendre le bois. Cette attitude valable à court terme ne permit pas aux propriétaires de boisé de vivre véritablement de leur forêt.

"La seule façon d'en vivre, c'était d'exploiter son lot boisé sur la base d'un rendement non soutenu donc à liquidation. On a donc involontairement pillé la forêt privée et aujourd'hui elle est en mauvais point... Il va donc falloir reconstituer le stock, car encore aujourd'hui, on coupe la forêt à 33% au-dessus de sa capacité de régénération; la forêt est donc toujours en régression... Il faut aussi investir dans des programmes d'aménagement des forêts privées, mais également, il faut garantir l'écoulement des bois. Il faudra que l'industrie qu Québec, accepte le principe d'approvisionnement à la forêt privée en priorité, sans en excéder la capacité et après cela, on ouvrira la forêt publique, pour répondre à la demande selon les besoins. Ainsi, la forêt privée aménagée permettra une expansion dans certaines régions, Gaspésie et Côte-Nord par exemple, de l'industrie des Pâtes et Papiers, libérant ainsi la forêt publique pour des projets ultérieurs de développement industriel."

D'après le ministre, les précédents gouvernements, même s'ils étaient au fait du problème, n'ont jamais vraiment compris ou favorisé l'aménagement de la forêt. Cependant, ils organisèrent des programmes assez généreux auxquels participa, entre autres le fond de recherche de l'université Laval. L'expansion qui suivit fut rapide, et peut-être même imprévue...

"Je pense que le gouvernement antérieur a vu monter ce syndicalisme, ces groupements avec une certaine gêne, une certaine crainte. C'était une force populaire qui ne lui était pas forcément favorable. Par conséquent, on a donné passablement à ces groupements. A mon avis, lorsqu'on contactait les groupements, c'était avec une certaine réticence, et non pas avec une ouverture d'esprit. Peut-être que ce qui a changé politiquement, maintenant, c'est de considérer que les groupements font effectivement partie du potentiel humain qui va développer la forêt. Il ne s'agit pas tant de les considérer comme adversaire avec lequel il faut lutter à chaque négociation, mais comme partenaire dans l'aménagement des forêts. C'est un climat que l'on cherche à établir, et je dois dire que les relations sont passablement bonnes maintenant..."

Actuellement, le gouvernement n'a pas officiellement établi de politique. Cependant plusieurs projets sont à l'étude et une loi est en préparation.

"Présentement nous travaillons à deux choses: d'une part, déjà par le biais du dernier budget, il y a, je pense un essor considérable du programme de forêt privée. Le budget du ministère, par exemple qui était de l'ordre de 4 millions est au delà de 10.5 millions. Cela permet une augmentation substantielle des fonds à l'aménagement de la forêt privée. Je pense que, puisque maintenant on a délibérément choisi la voie de l'aménagement de la forêt privée, il va falloir peser ces programmes là. On doit cependant constater qu'on n'a peut-être pas assez de données. Donc, en premier lieu évaluer l'importance du programme d'aide à la forêt privée, et le coût qu'on accepte de défrayer pour cela... Je travaille également à un projet de loi qui va donner désormais préséance au bois des boisés privés. Grâce aux commentaires de différentes industries et organisations, on devrait avoir une loi raisonnablement bonne, même si, bien sûr, on ne peut plaire à tout le monde."

Monsieur Bérubé, pour conclure, tenait à reprendre un de ses thèmes favoris, souvent, aussi, mis de l'avant par le Parti québécois: les coopératives. Des coopératives forestières pourraient, selon le ministre venir compléter le travail de développement des groupements de propriétaires...

"Il va falloir penser, de terminer le ministre, à la façon d'exploiter nos forêts publiques. C'est là que pourraient agir les coopératives forestières. Nous ne voulons pas obliger les compagnies à passer par les coopératives mais peut-être que l'on pourrait cerner 4 intervenants pour nos usines: tout d'abord le bois venant de nos cultivateurs, également, il y aurait les copaux, puis les exploitations faites par les industriels, et enfin les coopératives. On pourrait donc imaginer que chaque catégorie se partagerait un quart du marché. Cela éviterait une économie de monopole car elle pourrait très facilement dérentabiliser une industrie... Il faut donc accepter le principe que les coopératives vont très rapidement pénétrer dans la forêt publique... Il ne faut pas se cacher qu'il y aura des frictions, mais une attitude assez souple devrait résoudre bien des problèmes..."

La semaine prochaine: Un exemple de société d'aménagement: le groupement forestier de Maskinongé.

DÉPÔT 5 ANS

9%

Intérêts semestriels

9¼%

Intérêts annuels

TAUX SUJETS À CHANGEMENTS

CEPENDANT LES DEPOTS ACCEPTES NE SONT PAS AFFECTES

Société Nationale de Fiducie

385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050, poste 150

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUEBEC

là, tu parles à mon goût!

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE Labatt LIMITÉE — FAUT SE PARLER